



Les Annales du Gouvernement



Édition 2025



Les Annales du Gouvernement





Sommaire

01. Introduction

Photo officielle du Gouvernement	8
Éditorial	10
Carte postale du Burkina Faso	14
Biographie du Camarade Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel OUÉDRAOGO	16
Biographies express des ministres	18

02. L'action gouvernementale

EXPOSÉ SUR LA SITUATION DE LA NATION DU CAMARADE RIMTALBA JEAN EMMANUEL OUÉDRAOGO	29
RÉTROSPECTIVE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	52
RECONQUÊTE DU TERRITOIRE : premier front de l'action gouvernementale	91
OFFENSIVE AGROPASTORALE ET HALIEUTIQUE : fondations d'une souveraineté alimentaire durable	101
CIVISME ET PATRIOTISME : former une génération engagée	111
SYSTÈME SANITAIRE NATIONAL : des chantiers structurants pour des soins plus accessibles	121
ÉCONOMIE, INDUSTRIE ET COMMERCE : les richesses du Burkina Faso au service des Burkinabè	131
GRANDS CHANTIERS : des infrastructures pour transformer durablement le pays	143
DIPLOMATIE SOUVERAINE ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL : Le Burkina Faso affirme ses choix dans le concert des Nations	153
RÉFORMES : refonder l'État pour renforcer l'efficacité publique et la cohésion sociale	163
COMMUNICATION, CULTURE, TOURISME ET SPORT : identité, cohésion et rayonnement au service de la Nation	171

Les données et informations présentées dans cette édition retracent prioritairement l'action gouvernementale conduite au cours de l'année 2025. Certaines données ont été consolidées et certaines évolutions institutionnelles actualisées au premier semestre 2026, période de finalisation de l'ouvrage.





01

Introduction

Photo officielle du Gouvernement	8
Éditorial	10
Carte postale du Burkina Faso	14
Biographie du Camarade Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo	16
Biographies express des ministres	18

2025



Le Gouvernement burkinabè



à la date du **12 janvier 2026**



► Éditorial du Premier ministre

2025 : le Burkina Faso a choisi de se tenir debout



L'année 2025 s'inscrit dans une séquence déterminante de la marche du Burkina Faso. Dans un contexte national encore marqué par les défis sécuritaires, humanitaires, économiques et sociaux, notre pays a poursuivi, avec détermination, son effort de redressement, de refondation et de reconquête de sa souveraineté.

Sous l'autorité du Président du Faso, le Capitaine Ibrahim Traoré, l'action gouvernementale s'est déployée autour d'une exigence majeure : répondre aux urgences du moment tout en posant les bases d'un État plus fort, plus souverain, plus efficace et plus proche des populations.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent **Les Annales du Gouvernement**, édition 2025. Elles ne se limitent pas à une présentation chronologique des activités gouvernementales. Elles traduisent une orientation politique cohérente, structurée autour de priorités essentielles : la défense de la Patrie, la réponse aux besoins fondamentaux des populations, la souveraineté alimentaire, la bonne gouvernance, le développement du capital humain, l'amélioration du cadre de vie et le rayonnement international du Burkina Faso.

I
B
.
i
r
O
t
.
i
p
E

La lutte contre le terrorisme est demeurée, en 2025, la priorité centrale de l'action gouvernementale. Elle conditionne la mise en œuvre des autres politiques publiques et constitue le préalable au retour durable de la paix, de l'administration, des services sociaux de base et des activités économiques dans les zones affectées.

Au cours de l'année, l'État a poursuivi le renforcement des capacités opérationnelles des Forces combattantes, l'amélioration du maillage sécuritaire et la consolidation des zones reconquises. Ces efforts ont contribué à restaurer progressivement la présence de l'État dans plusieurs localités et à favoriser la reprise de la vie communautaire.

La reconquête du territoire ne saurait toutefois être appréhendée sous le seul angle militaire. Elle prend tout son sens lorsque les écoles rouvrent, lorsque les centres de santé reprennent leurs services, lorsque les marchés s'animent à nouveau et lorsque les populations déplacées retrouvent progressivement les conditions d'un retour digne et sécurisé.

Dans cette même dynamique, la réponse humanitaire a constitué un axe important de l'action publique. L'accompagnement des personnes déplacées internes, le soutien aux couches vulnérables et la relance des activités économiques locales traduisent la volonté de l'État de ne laisser aucune partie de la Nation en marge de l'effort collectif de reconstruction.

L'année 2025 a également été marquée par une forte mobilisation en faveur de la souveraineté alimentaire. À travers l'Offensive agropastorale et halieutique, l'Initiative présidentielle pour l'autosuffisance alimentaire, la mécanisation agricole, les aménagements hydroagricoles, la promotion du « Consommation local » et la relance des unités de transformation, le Gouvernement a réaffirmé sa volonté de réduire les dépendances et de renforcer les capacités nationales de production.

Les résultats enregistrés au titre de la campagne 2025-2026 confirment cette orientation. Ils illustrent les efforts engagés pour accroître la production, valoriser les filières locales et créer les conditions d'une transformation progressive de l'économie rurale.

Cette dynamique dépasse le seul secteur agricole. Elle s'inscrit dans une vision économique plus large, fondée sur la mobilisation des ressources internes, l'industrialisation, la transformation locale des matières premières, le développement du secteur privé national et la valorisation des secteurs stratégiques. À travers cette orientation, le Gouvernement entend faire des richesses nationales un levier prioritaire du développement du Burkina Faso et du bien-être des Burkinabè.

La consolidation de la souveraineté nationale suppose un État mieux organisé, plus efficace et plus proche des réalités du terrain. C'est dans cet esprit que plusieurs réformes majeures ont été engagées ou poursuivies en 2025.

Le redécoupage administratif, les États généraux de la décentralisation, le nouveau Code général des collectivités territoriales, la modernisation de la justice, la reconnaissance de la chefferie coutumière, la rationalisation des dépenses publiques et la dématérialisation des services publics participent d'une même ambition : renforcer l'autorité de l'État, améliorer la qualité du service public et rapprocher l'administration des citoyens.

Ces réformes traduisent également une volonté de gouverner avec rigueur, responsabilité et exemplarité. Elles visent à restaurer la confiance entre l'État et les populations, en faisant de l'administration un instrument plus accessible, plus réactif et mieux adapté aux besoins du pays.

La refondation nationale repose aussi sur les comportements individuels et collectifs. L'immersion patriotique des nouveaux bacheliers, les campagnes de salubrité, la mobilisation citoyenne, la lutte contre la corruption et la réduction du train de vie de l'État participent à la promotion d'une nouvelle culture de responsabilité, de discipline, de civisme et d'engagement au service de la Nation.

Le développement du capital humain a occupé une place importante dans l'action gouvernementale en 2025. Dans le domaine de la santé, les efforts ont porté sur la modernisation des infrastructures hospitalières, le renforcement du plateau technique, le déploiement des cliniques mobiles, l'opérationnalisation du SAMU, la baisse du coût de certains médicaments, la formation de spécialistes et les premiers jalons d'une souveraineté pharmaceutique.

Ces avancées répondent à un objectif fondamental : rapprocher les soins des populations et améliorer l'accès aux services de santé, notamment pour les couches les plus vulnérables et les populations vivant dans les zones éloignées.

L'amélioration du cadre de vie et le développement des infrastructures ont également constitué des axes majeurs de l'action publique. À travers Faso Mèbo, la relance de l'Office national des barrages, la construction et la réhabilitation de routes, les ouvrages de franchissement et les chantiers urbains, le Gouvernement a poursuivi ses efforts pour désenclaver les localités, faciliter la mobilité, soutenir l'activité économique et renforcer la cohésion du territoire national.

Ces réalisations ne sont pas seulement des infrastructures physiques. Elles constituent des instruments de développement, d'intégration territoriale et de résilience nationale.

Sur le plan international, le Burkina Faso a poursuivi une diplomatie fondée sur le respect mutuel, la défense des intérêts nationaux, la diversification des partenariats et l'affirmation de sa souveraineté.

L'approfondissement de la dynamique confédérale de l'Alliance des États du Sahel traduit cette volonté de construire, avec des pays frères, un espace de coopération fondé sur des priorités partagées, la solidarité entre les peuples et la recherche de solutions adaptées aux réalités sahéliennes.

Cette diplomatie de souveraineté ne traduit pas un repli. Elle exprime plutôt la volonté du Burkina Faso de coopérer avec ses partenaires dans la dignité, la clarté et le respect de ses choix fondamentaux.

L'année 2025 n'a pas effacé tous les défis. Les enjeux sécuritaires demeurent importants, les besoins humanitaires restent élevés, les attentes sociales sont fortes et les contraintes économiques exigent une vigilance constante. Mais elle a permis de confirmer une orientation claire : celle d'un pays qui refuse de subir et qui entend reprendre progressivement la maîtrise de son destin.

Les Annales du Gouvernement, édition 2025, rendent compte de cette trajectoire. Elles mettent en lumière une action gouvernementale conduite avec cohérence autour d'un objectif central : bâtir un Burkina Faso plus souverain, plus résilient et plus solidaire.

Au-delà des activités réalisées, des réformes engagées et des infrastructures construites, l'année 2025 témoigne d'une volonté politique affirmée : restaurer l'autorité de l'État, répondre aux besoins essentiels des populations, valoriser les ressources nationales et renforcer la confiance collective en l'avenir.

Pour 2026, l'enjeu est de consolider les acquis, d'accélérer la mise en œuvre des réformes et de transformer les efforts engagés en résultats durables au bénéfice des populations. Car la souveraineté véritable se mesure dans la capacité d'un État à protéger son peuple, à nourrir sa Nation, à gouverner avec justice et à préparer l'avenir avec responsabilité.

Rimtalba Jean Emmanuel OUÉDRAOGO
Premier ministre, Chef du Gouvernement





➤ DONNÉES GÉNÉRALES

Superficie : 274 000 km²

Population : 20 505 155 habitants
(recensement 2019)

Densité : 75 hab./km²

Langue de travail : Français, Anglais

**Principales langues officielles : Mooré,
Dioula,
Fulfuldé,
Gulmancéma**

Monnaie : Franc CFA

Capitale : Ouagadougou (2 415 266 habitants)

**Principales villes : Bobo-Dioulasso, Banfora,
Dédougou, Dori, Fada N’Gourma, Gaoua, Kaya,
Koudougou, Ouahigouya, Tenkodogo**

**Pays limitrophes : Bénin, Côte d’Ivoire, Ghana
Mali, Niger, Togo**

Point culminant : Tenakourou, 749 m.

DONNÉES POLITIQUES

Statut : Révolution Progressiste Populaire (RPP)

**Président du Faso, Chef de l’État :
Camarade Capitaine Ibrahim TRAORÉ**

Assemblée Législative du Peuple : 71 députés

➤ RELATIONS INTERNATIONALES

Le Burkina Faso est membre fondateur de l’AES. Il est également membre de plusieurs organisations régionales et internationales, dont : ASECNA, BRVM, OHADA, UA, UEMOA, Zone Franc.

**Principaux bailleurs de fonds : BOAD,
BCEAO, Banque mondiale, FMI...**

Le Burkina Faso, anciennement appelé Haute-Volta jusqu’en 1984, est un pays enclavé d’Afrique de l’Ouest, voisin du Mali, du Niger, de la Côte d’Ivoire, du Togo, du Bénin et du Ghana, avec lesquels il partage des frontières terrestres.

D’une superficie de 274 000 km², le pays compte 20 505 155 habitants, selon le Recensement général de la population et de l’habitation (RGPH) effectué en 2019. Ouagadougou, la capitale, comptait 2 415 266 habitants au RGPH de 2019, soit 11,8 % de la population nationale et 45,1 % de la population urbaine.

Les langues nationales sont les langues officielles du Burkina Faso ; le français demeure la langue de travail, mais il existe une soixantaine de langues nationales. Les principales langues nationales parlées sont notamment : le mooré, le dioula, le fulfuldé et le gulmancéma, parlés respectivement par 52,9 %, 5,7 %, 7,8 % et 6,8 % de la population.

Depuis la réorganisation administrative adoptée en juillet 2025, le Burkina Faso est subdivisé en 17 régions, 47 provinces et 350 départements. Les régions sont administrées par des gouverneurs et les provinces par des hauts-commissaires.

L’histoire politique du pays a été marquée par de nombreux soubresauts. De la proclamation de l’indépendance en 1960 à nos jours, le Burkina Faso a connu des coups d’État, dont le dernier est intervenu en septembre 2022. Le Burkina Faso est engagé dans la Révolution Progressiste Populaire proclamée le 1er avril 2025.

Sur le plan international et régional, le Burkina Faso est membre de l’Union africaine et de l’Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Il est également membre fondateur, avec le Mali et le Niger, de la Confédération des États du Sahel (AES), créée le 6 juillet 2024.

Selon l’Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), le secteur primaire représentait environ 20,9 % du PIB courant du Burkina Faso en 2024. Le RGPH 2019 indique, par ailleurs, que les branches du primaire regroupaient environ 63,3 % de la main-d’œuvre occupée. Toutefois, ces dernières années, le pays connaît un essor minier, avec l’or comme principale ressource exploitée. Depuis janvier 2010, l’or est d’ailleurs devenu le principal produit d’exportation du Burkina Faso.

L’industrie, qui s’est développée dans les domaines agroalimentaire et textile grâce aux efforts déployés par l’État, poursuit sa croissance. Quant au secteur des services, le dynamisme des banques, des transports (aérien, ferroviaire et routier) et du commerce fait du Burkina Faso, jadis qualifié de pays enclavé, un pays à fortes potentialités.

► Biographie du Premier ministre



Le Camarade Rimalba Jean Emmanuel OUÉDRAOGO est le Premier ministre, Chef du Gouvernement du Burkina Faso. Journaliste, cadre de l'administration publique burkinabè et homme d'État, il porte un parcours marqué par le service public, la rigueur professionnelle, la responsabilité et l'engagement au service de la Nation.

Avant sa nomination aux hautes fonctions de Premier ministre, Chef du Gouvernement, le Camarade Rimalba Jean Emmanuel OUÉDRAOGO occupait les fonctions de ministre d'État, ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, depuis le mardi 25 octobre 2022. À ce poste, il a contribué au renforcement de la communication gouvernementale, à la valorisation de la culture, des arts et du tourisme, ainsi qu'à la promotion d'une parole publique fondée sur la pédagogie, la souveraineté et la mobilisation nationale.

Le Camarade Rimalba Jean Emmanuel OUÉDRAOGO est titulaire d'un diplôme professionnel de conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, cycle A, obtenu à l'Institut des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ISTIC). Il s'est distingué au cours de son parcours académique en étant deux fois major de sa promotion à l'ISTIC, en 2007 pour le cycle B et en 2015 pour le cycle A.

Il est également titulaire d'un master en médiation et management des conflits du département de philosophie de l'Université Joseph KI-ZERBO. À cette formation spécialisée s'ajoute une licence en sociologie rurale et sociologie du développement, qui lui confère une compréhension approfondie des dynamiques sociales, communautaires et territoriales.

Sur le plan professionnel, le Camarade Rimalba Jean Emmanuel OUÉDRAOGO a bâti l'essentiel de son parcours au sein du service public de l'information. Journaliste, reporter et présentateur du journal télévisé de la Télévision nationale du Burkina depuis 2007, il s'est progressivement imposé comme l'une des figures reconnues de l'audiovisuel public burkinabè.

De 2016 à 2021, il a assumé les fonctions de rédacteur en chef de la Télévision du Burkina. À ce titre, il a contribué à l'encadrement des équipes rédactionnelles, au traitement de l'actualité nationale et à l'amélioration continue de la qualité des productions audiovisuelles du média public.

Le 16 septembre 2021, il est nommé directeur de la Télévision nationale du Burkina, fonction qu'il a exercée jusqu'à son entrée au Gouvernement. Cette responsabilité est venue consacrer un parcours professionnel fait de constance, de discipline et de maîtrise des enjeux de l'information publique.

Professionnel de terrain et homme de médias, le Camarade Rimalba Jean Emmanuel OUÉDRAOGO a également animé, à partir de 2009, plusieurs émissions sur les antennes de la Télévision du Burkina. Parmi celles-ci figurent notamment « Techno Inno », « Zoommine », « Vision environnement », « Priorité environnement » et « Sur la brèche ». À travers ces programmes, il s'est illustré dans la vulgarisation de l'information, la sensibilisation du public et le traitement de thématiques majeures liées au développement, à l'environnement, à l'innovation et à la vie nationale.

Son parcours traduit une constante : mettre la communication au service de l'intérêt général. Sa formation en sociologie, en communication et en médiation, associée à son expérience du terrain médiatique, a progressivement façonné une approche de l'action publique fondée sur l'écoute, la pédagogie, la proximité, la responsabilité et la redevabilité.

Nommé Premier ministre, Chef du Gouvernement, le 7 décembre 2024, le Camarade Rimalba Jean Emmanuel OUÉDRAOGO inscrit son action dans la vision portée par le Président du Faso, Chef de l'État, le Capitaine Ibrahim TRAORÉ. À la tête du Gouvernement, il assure la coordination de l'action gouvernementale dans un contexte marqué par les impératifs de reconquête du territoire national, de restauration de l'autorité de l'État, de souveraineté, de relance de la production nationale, de transformation structurelle et de consolidation de la cohésion sociale.

Dans l'exercice de ses hautes responsabilités, il met l'accent sur la discipline, la célérité, l'éthique publique, la culture du résultat et la redevabilité. Son action vise à rapprocher davantage l'État des citoyens, à renforcer la lisibilité des politiques publiques et à assurer une mise en œuvre efficace des priorités nationales.

Le Camarade Rimalba Jean Emmanuel OUÉDRAOGO a été élevé, le vendredi 13 juin 2025, à la dignité de Grand Officier de l'Ordre de l'Étalon.

Camarade
Rimalba Jean Emmanuel OUÉDRAOGO,
Premier ministre, Chef du Gouvernement

► Biographies express des ministres

Décret n° 2026-0006/PF/PRIM portant composition et remaniement du Gouvernement

LE PRÉSIDENT DU FASO

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 et son modificatif du 25 mai 2024,

Vu le décret n° 2024-1565/PRES du 7 décembre 2024 portant nomination d'un Premier ministre ;

Sur proposition du Premier ministre ;

DÉCRÈTE

Article 1 : Le Gouvernement du Burkina Faso est remanié ainsi qu'il suit :

- 01** Ministre d'État, ministre de la Guerre et de la Défense patriotique
Camarade Général de Division Célestin SIMPORÉ
- 02** Ministre d'État, ministre de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources animales et halieutiques
Camarade Commandant Ismaël SOMBIÉ
- 03** Ministre d'État, ministre de l'Administration territoriale et de la Mobilité
Camarade Emile ZERBO
- 04** Ministre de l'Économie et des Finances
Camarade Aboubakar NACANABO
- 05** Ministre de la Sécurité
Camarade Commissaire divisionnaire de Police Mahamadou SANA
- 06** Ministre des Affaires étrangères
Camarade Karamoko Jean Marie TRAORÉ
- 07** Ministre des Serviteurs du Peuple
Camarade Mathias TRAORÉ
- 08** Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, Porte-parole du Gouvernement
Camarade Pingdwendé Gilbert OUÉDRAOGO
- 09** Ministre de la Famille et de la Solidarité
Camarade Commandant Passowendé Pélagie KABRÉ/KABORÉ
- 10** Ministre de la Justice
Camarade Edasso Rodrigue BAYALA
- 11** Ministre de la Santé
Camarade Robert Lucien Jean-Claude KARGOUGOU



- 12** Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques
Camarade Aminata ZERBO/SABANÉ
- 13** Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
Camarade Serge Gnaniodem PODA
- 14** Ministre de la Construction de la Patrie
Camarade Mikaïlou SIDIBÉ
- 15** Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières
Camarade Yacouba Zabré GOUBA
- 16** Ministre de l'Enseignement de base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales
Camarade Jacques Sosthène DINGARA
- 17** Ministre de l'Enseignement secondaire et de la Formation professionnelle et technique
Camarade Moumouni ZOUNGRANA
- 18** Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Camarade Adjima THIOMBIANO
- 19** Ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi
Camarade Annick Lydie Djouma PIKBOUGOUM/ZINGUÉ OUATTARA
- 20** Ministre délégué auprès du ministre d'État, ministre de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources animales et halieutiques, chargé des Ressources animales
Camarade Amadou DICKO
- 21** Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget
Camarade Fatoumata BAKO/TRAORÉ
- 22** Ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères
Camarade Bebnasgnan Stella Eldine KABRÉ/KABORÉ
- 23** Ministre secrétaire général du Gouvernement et du Conseil des ministres
Camarade Ousmane OUATTARA
- 24** Ministre, directeur de cabinet
Camarade Capitaine Martha Céleste Anderson MÉDAH

Article 2 : le présent décret sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 12 janvier 2026

Camarade Capitaine Ibrahim TRAORÉ

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement
Camarade Rimtalba Jean Emmanuel OUÉDRAOGO





Célestin SIMPORÉ

Ingénieur en Génie civil
Général de Division

- ▶ Depuis le 9 décembre 2024
Ministre de la Guerre et de la Défense patriotique
- ▶ Du 6 avril 2023 au 9 décembre 2024 :
Chef d'État-Major Général des Armées
- ▶ Du 1^{er} février 2022 au 6 avril 2023 :
Adjoint au Chef d'État-Major Général des Armées
- ▶ Du 7 décembre 2022 au 30 avril 2023 :
Commandement des Opérations du Théâtre National.



Commandant Ismaël SOMBIÉ

Formation : militaire

- ▶ Ministre de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques depuis le 27 juin 2023
- ▶ Ministre d'État, ministre de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques.
- ▶ Ministre d'État, ministre de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources animales et halieutiques, suite au remaniement du 12 janvier 2026

Poste occupé avant nomination : Directeur général de la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SONAGESS).



Emile ZERBO

Magistrat

- ▶ Depuis le 8 décembre 2024 :
Ministre d'État, Ministre de l'Administration territoriale et de la Mobilité
- ▶ Du 1^{er} août 2024 au 8 décembre 2024 :
Ministre de l'Administration territoriale et de la Mobilité
- ▶ Du 27 juin 2023 au 1^{er} août 2024 :
Ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité

Avant son entrée au Gouvernement, il occupait le poste de procureur du Faso près le tribunal de grande instance Ouaga II et procureur du pôle judiciaire spécialisé dans la répression des actes de terrorisme.



Aboubakar NACANABO

Économiste-Gestionnaire, Inspecteur des Impôts

- ▶ Du 21 octobre 2022 au 1^{er} août 2024 : Ministre de l'Économie, des Finances et de la Prospective
- ▶ Depuis le 1^{er} août 2024 : Ministre de l'Économie et des Finances

Avant son entrée au Gouvernement, il a exercé comme expert en fiscalité internationale et manager du service d'intervention rapide au sein de l'African Tax Administration Forum (ATAF) à Pretoria, en Afrique du Sud.



Mahamadou SANA

commissaire divisionnaire de Police

- ▶ Depuis août 2024 : Ministre de la Sécurité
- ▶ Octobre 2022 à août 2024 : Ministre délégué chargé de la Sécurité

Avant son entrée au Gouvernement, le Camarade Mahamadou SANA occupait le poste de Directeur général adjoint de l'Agence nationale de renseignement.



Karamoko Jean Marie TRAORÉ

Conseiller des Affaires étrangères

- ▶ Depuis le 19 décembre 2023 : Ministre des Affaires étrangères
- ▶ De mars 2022 à décembre 2023 : Ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, de la Coopération régionale et des burkinabè de l'Extérieur

Avant son entrée au Gouvernement, il a assuré de 2020 à 2022 le secrétariat exécutif du comité interparlementaire du G5 Sahel (CIP G5-Sahel).



Mathias TRAORÉ

Administrateur civil

- ▶ 12 janvier 2026 : Ministre des Serviteurs du Peuple ;
- ▶ 8 décembre 2024 : Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale ;
- ▶ Avril 2022 : Secrétaire général du Gouvernement et du Conseil des ministres.



Pingwendé Gilbert OUÉDRAOGO

Communicateur

▶ Depuis le 8 décembre 2024 : Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, Porte-parole du Gouvernement burkinabè

Avant son entrée au Gouvernement, il exerçait, depuis septembre 2023, les fonctions de directeur de la communication et des relations presse de la Présidence du Faso avec rang de conseiller du Chef de l'État.



Passowendé Pélagie KABORÉ

Lieutenant-colonel des Forces armées nationales
Spécialiste en gestion des finances

▶ Depuis janvier 2026 : Ministre de la Famille et de la Solidarité
▶ Décembre 2024 – janvier 2026 : Ministre de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale.



Edasso Rodrigue BAYALA

Avocat, inscrit au barreau du Burkina Faso depuis 2009

▶ Nommé ministre de la Justice le 25 juin 2023 et installé le 27 juin 2023

Avant son entrée au Gouvernement, il a auparavant été député à l'Assemblée nationale de la VIII^e législature, de 2020 à 2022.



Robert Lucien Jean-Claude KARGOUGOU

Médecin de santé publique, spécialiste des politiques et du management des systèmes de santé

▶ Depuis mars 2022 : Ministre de la Santé
▶ Spécialiste principal de la santé à la Banque mondiale
▶ Officier de liaison du Mécanisme mondial de financement (GFF) pour le Burkina Faso
▶ Secrétaire général du ministère de la Santé
▶ Directeur régional de la santé
▶ Médecin-chef de district

Avant sa nomination au Gouvernement, il a exercé plusieurs fonctions de responsabilité aux niveaux national et international, notamment à l'UNICEF, à la Banque mondiale et au sein de l'administration sanitaire burkinabè.



Dr Aminata ZERBO/SABANÉ

Docteure-ingénieure en informatique, enseignante-chercheuse

- ▶ Depuis le 5 mars 2022 : Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques

Elle était auparavant la directrice générale de l'Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication (ANPTIC), fonction qu'elle a assumée d'avril 2021 à mars 2022.

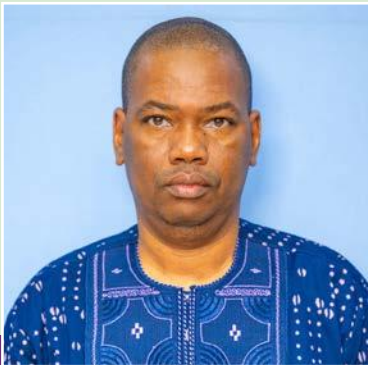


Serge Gnaniodem PODA

Économiste

- ▶ Novembre 2022 à décembre 2025 : Ministre du Développement industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises
- ▶ Depuis janvier 2026 : Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat

Avant son entrée au Gouvernement, il était cadre supérieur à la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) depuis 2005.



Mikailou SIDIBÉ

Ingénieur des travaux publics de l'État et économiste des transports
Diplômé de l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE) de Lyon et de l'Université Lumière Lyon 2

- ▶ Depuis le 12 janvier 2026 : Ministre de la Construction de la Patrie
- ▶ 14 novembre 2022 : Ministre de l'Urbanisme, des Affaires foncières et de l'Habitat
- ▶ 15 avril 2026 : Ministre de la Construction de la Patrie

Il était auparavant Directeur de cabinet du Secrétaire exécutif du G5 Sahel.



Yacouba Zabré GOUBA

Inspecteur du Trésor

- ▶ Depuis décembre 2023 : Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières

Avant son entrée au Gouvernement, Yacouba Zabré GOUBA occupait depuis août 2023 le poste de Trésorier près de l'Ambassade du Burkina Faso à Téhéran en Iran ;

Enseignant à l'Université libre du Burkina (ULB) et à l'École nationale des régies financières (ENAREF).



Jacques Sosthène DINGARA

Administrateur des services financiers

▶ Depuis décembre 2023 : Ministre de l'Enseignement de base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales

Avant son entrée au Gouvernement, il a assuré de mars 2022 à décembre 2023 la fonction de Secrétaire général du Gouvernement et du Conseil des ministres (SGG-CM).



Moumouni ZOUNGRANA

Maître de conférences

▶ Depuis le 12 janvier 2026 : Ministre de l'Enseignement secondaire et de la Formation professionnelle et technique

Avant son entrée au Gouvernement, il était Directeur de l'assurance qualité de l'Enseignement supérieur de janvier 2024 à janvier 2026.



Pr Adjima THIOMBIANO

Enseignant-chercheur, Professeur titulaire en biologie et écologie végétales

▶ Depuis octobre 2022 : Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Avant son entrée au Gouvernement, il a assumé les fonctions de président de l'Université Thomas-Sankara de 2018 à 2022 et de directeur général de l'Institut des sciences (IDS) de 2014 à 2018.



Annick Lydie Djouma PIKBOUGOUM née ZINGUÉ OUATTARA

Professeure certifiée d'EPS et experte en management sportif

▶ Depuis le 12 janvier 2026 : Ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi

Avant son entrée au Gouvernement, elle était depuis janvier 2024 chargée de mission au cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

**Amadou DICKO**

Doctorat en médecine vétérinaire, doctorant en informatique médicale et systèmes d'information de santé (UNB)

- ▶ Ministre délégué auprès du camarade Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources animales et halieutiques depuis le 27 juin 2023

Avant son entrée au Gouvernement, il a occupé le poste de chef de service gestion et valorisation des données au Laboratoire national de référence de l'Institut national de la santé.

**Fatoumata BAKO/TRAORÉ**

Économiste - spécialiste en suivi-évaluation des politiques publiques / administratrice des services financiers

- ▶ Depuis le 21 octobre 2022 : ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargée du Budget

Avant son entrée au Gouvernement, elle a occupé le poste de cheffe du département de la réforme des institutions et de la modernisation de l'administration publique au Secrétariat permanent du Plan national de développement économique et social (SP-PNDES).

**Bèbgnasgnan Stella Eldine KABRÉ/KABORÉ**

Conseiller des Affaires étrangères

- ▶ Depuis le 12 janvier 2026 : Ministre Déléguée auprès du Ministre des Affaires étrangères

De décembre 2023 à janvier 2026 : Ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération régionale et des Burkinabè de l'Extérieur, chargée de la Coopération régionale

Avant son entrée au Gouvernement, elle a assuré de 2019 à 2023 les fonctions de console générale du Burkina Faso à Milan, en République italienne.

**Ousmane OUATTARA**

Juriste, Conseiller d'Intendance scolaire et universitaire, Planificateur

- ▶ Depuis le 8 décembre 2024 : Ministre Secrétaire général du Gouvernement et du Conseil des ministres

Avant son entrée au Gouvernement, il a occupé le poste de :

- ▶ 8 mai 2024-8 décembre 2024 : Secrétaire général adjoint du Gouvernement et du Conseil des ministres
- ▶ 8 avril 2021-8 mai 2024 : Directeur des Études et de la Planification au Centre national des Œuvres universitaires





02

L'action gouvernementale

▼ EXPOSÉ SUR LA SITUATION DE LA NATION DU CAMARADE RIMTALBA JEAN EMMANUEL OUÉDRAOGO	29
▼ RÉTROSPECTIVE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	52
▼ RECONQUÊTE DU TERRITOIRE : premier front de l'action gouvernementale	91
▼ OFFENSIVE AGROPASTORALE ET HALIEUTIQUE : fondations d'une souveraineté alimentaire durable	101
▼ CIVISME ET PATRIOTISME : former une génération engagée ..	111
▼ SYSTÈME SANITAIRE NATIONAL : des chantiers structurants pour des soins plus accessibles	121
▼ ÉCONOMIE, INDUSTRIE ET COMMERCE : les richesses du Burkina Faso au service des Burkinabè	131
▼ GRANDS CHANTIERS : des infrastructures pour transformer durablement le pays	143
▼ DIPLOMATIE SOUVERAINE ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL : Le Burkina Faso affirme ses choix dans le concert des Nations	153
▼ RÉFORMES : refonder l'État pour renforcer l'efficacité publique et la cohésion sociale	163
▼ COMMUNICATION, CULTURE, TOURISME ET SPORT : identité, cohésion et rayonnement au service de la Nation	171





EXPOSÉ SUR LA SITUATION DE LA NATION DU CAMARADE RIMTALBA JEAN EMMANUEL OUÉDRAOGO

30 janvier 2026

▶ EXPOSÉ SUR LA SITUATION DE LA NATION DU CAMARADE RIMTALBA JEAN EMMANUEL OUÉDRAOGO



**Monsieur le Président,
Honorables députés,
Chers Camarades ;**

C'est un agréable devoir pour moi de présenter, devant votre auguste Assemblée, l'exposé sur la situation de la Nation. Quand la bonne gouvernance rime avec redevabilité, et lorsque celle-ci devient une obligation constitutionnelle, il naît cette circonstance solennelle, ce rendez-vous annuel, où l'exécutif rend compte de sa gestion au peuple.

Je me plie à cet exercice républicain à un moment historique où la **Révolution Progressiste Populaire** a été proclamée avec courage et détermination par le **Chef de l'État, le Camarade Capitaine Ibrahim TRAORÉ**, marquant ainsi une nouvelle ère pour notre chère patrie et mettant

fin aux spéculations concernant son orientation idéologique et politique.

Cette Révolution, portée par les Burkinabè, prend irrévocablement racine dans les tréfonds de notre société.

Elle incarne notre volonté commune de bâtir un Burkina Faso de paix, de liberté, d'équité, de justice sociale et de développement partagé pour tous. Avec conviction, nous avons décidé de rompre avec le modèle néolibéral qui se nourrit de la prédation de nos ressources. Nous avons tourné le dos à ces partenariats à sens unique pour construire un Burkina Faso souverain, ancré dans ses valeurs endogènes et maître de son destin.

Ce combat révolutionnaire, nous le menons grâce à l'engagement patriotique des filles et des fils

de notre Nation solidairement engagés avec les peuples frères du Mali et du Niger, à faire de la Confédération des États du Sahel un espace de liberté, de dignité et de souveraineté.

Depuis plus d'une décennie, dans nos villes comme dans nos campagnes, des femmes et des hommes valeureux se battent parfois jusqu'au sacrifice suprême pour que vive la liberté sur la terre de nos pères. Voilà pourquoi, à l'entame de cet exercice, je salue avec déférence toutes les composantes des Forces armées nationales, l'ensemble des Forces de sécurité intérieure, les Volontaires pour la défense de la patrie, dont l'engagement, la bravoure et la détermination constituent le socle de la reconquête et de la sécurisation de nos terres et rendent ainsi possible notre aspiration à la souveraineté.

**Monsieur le Président,
Honorables députés,**

Alors que le monde s'enfonce dans un cycle d'instabilités, que le contexte géopolitique mondial est caractérisé par des foyers de tensions et de conflits qui déstabilisent l'économie mondiale et remettent en question les ordres établis, le Burkina Faso avance, vaillamment sur le chemin de son développement et de la restauration de l'intégrité de son territoire.

Le combat du Camarade Capitaine Ibrahim TRAORÉ, Chef de l'État, pour conscientiser le peuple burkinabè et le sortir de l'aliénation coloniale, dégage des acquis perceptibles et incontestables dans tous les domaines.

**Monsieur le Président,
Honorables députés,**

À l'occasion de ma déclaration de politique générale le 27 décembre 2024, j'engageais le Gouvernement à apporter des réponses aux aspirations légitimes des Burkinabè.

Sous le leadership et la détermination du Camarade Capitaine Ibrahim TRAORÉ, Chef de l'État, ces aspirations sont portées par une vision claire, celle de faire du Burkina Faso un pays souverain dans toutes les sphères de son existence.

Le temps où l'on prenait le loisir d'attendre le protecteur, d'espérer le soutien du guide, est révolu !

Nous agissons maintenant par nous-mêmes et pour nous-mêmes, en bannissant tout

mimétisme pour sortir des sentiers battus et canaliser nos énergies vers le renouveau burkinabè.

En proclamant la Révolution Progressiste Populaire et en prônant un modèle de développement endogène, le Chef de l'État, le Camarade Capitaine Ibrahim TRAORÉ, invite chaque citoyen à avoir un sens élevé du devoir envers notre chère patrie, le Burkina Faso.

C'est dans ce contexte que l'action gouvernementale s'est recentrée sur les domaines suivants :

le rétablissement et le renforcement de la sécurité ;

le renforcement de la solidarité nationale et de la cohésion sociale ;

le développement du capital humain au service du peuple ;

la promotion de la souveraineté économique ;

et le développement d'une diplomatie souveraine.

I. Du rétablissement et du renforcement de la sécurité**Monsieur le Président,**

La défense de la Patrie s'impose comme le premier front de la Révolution Progressiste Populaire.

Ainsi, au cours de l'année 2025, la défense et la sécurité nationales ont été marquées par la poursuite de la reconquête du territoire, le renforcement des

moyens humains et matériels, la lutte contre le grand banditisme et la délinquance financière.

L'intensification des actions de reconquête à travers plusieurs opérations militaires emblématiques a permis de détruire plusieurs bastions terroristes et de mettre l'ennemi en déroute dans de nombreuses localités, favorisant ainsi le contrôle de près de **74 %** du territoire.

Les exploits de nos vaillants combattants ont favorisé la réouverture de **73** Préfectures et Mairies, plus de **600** structures éducatives, **38** formations sanitaires, ainsi que la libération et la réinstallation de **442** villages.

Au moment où nous nous plions à cet exercice, de nombreuses autres localités ont été reconquises et sont en cours de consolidation.

Malgré la perfidie des terroristes et l'atrocité de leurs actions sur les paisibles populations, nos forces combattantes ont toujours agi avec professionnalisme et dans le strict respect de la vie humaine.

Le renforcement des effectifs s'est poursuivi avec le recrutement et la formation de **16 000** militaires tous profils confondus, **2 000** policiers et près de **15 000** VDP.

Sur le plan de la formation militaire, nous avons amorcé un tournant décisif : désormais, nos cadres du niveau stratégique sont formés sur notre sol, selon notre propre doctrine de guerre, enracinée dans nos réalités.

Cette vision stratégique s'est matérialisée par l'ouverture de l'Institut de l'Enseignement Militaire Supérieur Tiéfo Amoro et la création de l'Institut Supérieur d'Aéronautique de Bobo-Dioulasso. Cet institut se destine à assurer la formation de pilotes et de techniciens aéronautiques dans une approche civilo-militaire. Dans les semaines à venir, cette école de formation de pointe procédera au recrutement de sa première promotion d'élèves pilotes, qui seront intégralement formés au Burkina Faso par des instructeurs burkinabè.

Ces acquis ont été renforcés par une amélioration significative, tant qualitative que quantitative, des équipements militaires acquis grâce à l'engagement patriotique et à la mobilisation exemplaire de l'ensemble du peuple burkinabè.

C'est l'occasion pour moi de louer l'élan patriotique des dignes filles et fils de notre pays, ainsi que des amis du Burkina Faso, qui ont adhéré fortement aux initiatives du Gouvernement, permettant de mobiliser en 2025, **plus de 222 milliards de francs CFA** au compte du Fonds de soutien patriotique contre **175 milliards de francs CFA en 2024**. Depuis son lancement en 2022, cette initiative a permis de mobiliser plus de **496 milliards de francs CFA** au profit de la défense nationale et des projets stratégiques.

Par ailleurs, le Gouvernement a accordé une attention particulière au renforcement des mécanismes d'accompagnement et de prise en charge sanitaire et psychosociale des combattants blessés et des personnes affectées par le terrorisme.



À cet effet, il assure la prise en charge des orphelins, les pupilles de la Nation, et la formation des veuves aux activités génératrices de revenus.

Honorables députés,

Les tournées effectuées dans les zones reconquises par les ministres et moi-même ont permis de constater la force morale, la solidarité et l'esprit de résistance des populations, véritables piliers de notre victoire collective.

Le Chef de l'État, lors de son message de nouvel an à la Nation, a fixé le cap en la matière.

Il a souligné que les efforts de reconquête du territoire vont se poursuivre avec la montée en puissance des forces combattantes, la consolidation des zones reconquises, le développement d'une industrie de défense, et le renforcement de partenariats stratégiques.

Un accent particulier sera mis sur la réorganisation de la Brigade des VDP, désormais portée au rang d'armée.

Mesdames et messieurs,

Des réformes majeures ont été engagées pour le renforcement de la sécurité intérieure. Le maillage du territoire par les services de sécurité s'est traduit par la mise en œuvre des zones de compétence de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale avec la suppression de cent sept (**107**) doublons de services de sécurité.

Les efforts ont également conduit à l'opérationnalisation des commissariats de police de secteurs, des commissariats de police mobile, d'une Brigade Motorisée de Sécurité et d'Intervention, de **04** Brigades Anti-Criminalité et de **14** Compagnies Républicaines de Sécurité. Ces actions concrètes ont rendu effectif le

rapprochement des services de sécurité aux populations.

La création de la Brigade LAABAL avec l'opérationnalisation des brigades de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso a contribué à améliorer le civisme, la discipline et l'ordre public.

Dans une démarche d'innovation technologique face aux défis de la sécurité intérieure, une plateforme nationale de signalement en ligne des actes de cybercriminalité a été mise en place ainsi qu'un dispositif de constats d'accidents par drone. La modernisation très prochaine du système de contrôle routier par le dispositif d'e-contravention et de vidéo-contravention permettra non seulement d'améliorer la sécurité routière et le recouvrement des amendes forfaitaires, mais contribuera aussi à limiter l'occurrence des actes de corruption.

Monsieur le Président,

La lutte contre le grand banditisme s'est poursuivie sans relâche avec :

- **plus de 98 000** patrouilles de sécurisation menées par les FDS, notamment sur les bandes frontalières et dans les zones à forts défis sécuritaires. Ces opérations ont permis la consolidation des zones reconquises et la sécurisation des personnes réinstallées ;
- le démantèlement des réseaux criminels par l'interpellation de plusieurs individus et la saisie de milliers de motocyclettes, de quantités importantes de carburant, de stupéfiants et de numéraires.

II. Du renforcement de la solidarité nationale et de la cohésion sociale

Monsieur le Président,

En 2025, notre peuple a une fois de plus démontré la force de sa solidarité et sa capacité exceptionnelle de résilience. Malgré les difficultés, des Burkinabè ont accompagné et encouragé leurs frères et sœurs déplacés internes, afin

de satisfaire leurs besoins essentiels dans la dignité.

Ainsi :

- plus de **22 000** tonnes de vivres et plus de **290** tonnes de médicaments ont été acheminées dans les zones à défis sécuritaires ;
- près de **59 000** ménages déplacés internes, y compris les retournés, ont bénéficié d'articles ménagers essentiels ;
- plus de **18 000** ménages ont reçu des abris d'urgence ;
- des milliers d'élèves et d'étudiants déplacés internes ont été accompagnés par des bourses et des soutiens divers, leur permettant de poursuivre leur scolarité.

Dans la dynamique d'encourager le retour des populations dans les localités d'origine, désormais libérées et sécurisées, le Gouvernement a renforcé les actions de relèvement et de soutien à la réinstallation.



Dans ce sens, plus de **16 300** noyaux reproducteurs de petits ruminants, près de **6 400** tonnes de semences améliorées de plusieurs spéculations, près de **900** tonnes d'engrais, de fertilisants et divers autres matériels et équipements de production agropastorale ont été mis à la disposition des populations réinstallées.

Au 31 décembre 2025, les efforts conjugués des différentes parties prenantes ont permis le retour et la réinstallation de **1 160 935** personnes réparties dans **871** localités d'origine.

Honorables députés,

Dans la dynamique de reconstruction du tissu social, le Gouvernement a poursuivi les efforts en 2025, en s'appuyant sur les forces vives et sur nos valeurs traditionnelles de solidarité, pour raviver le sentiment d'appartenance à une Nation et raffermir le vivre-ensemble.

Afin d'encadrer et de mieux contrôler les pratiques et les discours religieux, le Gouvernement a cartographié les sites de pèlerinage et engagé le processus d'adoption de la loi sur la liberté religieuse.

L'adoption récente de la loi portant statut de la chefferie traditionnelle et coutumière ouvre la voie à la mise en place de mécanismes endogènes de gestion des conflits.

Du reste, l'adoption par votre auguste Assemblée, le 14 janvier dernier, de la loi « **Faso Bu-kaoré** » vient entériner cette volonté de recourir à ces

mécanismes traditionnels et coutumiers de règlement des différends, qui bénéficient d'une grande confiance et d'une large adhésion de la population.

III. Du développement du capital humain au service du peuple

Monsieur le Président,

La concrétisation effective des idéaux de la Révolution et la transformation structurelle de notre économie requièrent des ressources humaines compétentes et en bonne santé, pleinement mobilisées, aptes à soutenir les chantiers du développement national. Dans ce sens, le Gouvernement a poursuivi résolument les réformes du système éducatif, du secteur de l'emploi, du système sanitaire, du cadre de vie et de la protection sociale.

S'agissant de l'éducation, les curricula de formation et les supports de cours ont été revus avec notamment la

généralisation de l'initiation aux métiers, l'enseignement de l'anglais dans toutes les classes, l'introduction progressive des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et l'institution de la formation civique et patriotique.

De manière concrète, les structures du préscolaire et du primaire ont bénéficié de plus de **2 500 000** kits du cartable minimum, de près de **1 900 000** nouveaux manuels scolaires et d'appuis spécifiques au profit de plus de **25 000** élèves vulnérables et en situation de handicap. L'utilisation exclusive des produits locaux dans les cantines endogènes a été renforcée et près de **3 500 000** rations ont été servies.

En 2025, **1450 milliards de francs CFA**, soit plus de **40 %** du budget, ont été consacrés à l'éducation et à la santé, notamment **11,79 %** pour le secteur de la santé et **28,34 %** pour le secteur de l'éducation.





Ces investissements énormes consentis d'année en année dans le capital humain vont permettre à notre pays d'améliorer la santé des populations, d'acquérir de nouvelles compétences, de booster sa productivité, l'innovation et sa croissance économique et de préparer sa jeunesse aux emplois plus qualifiés.

Dans l'enseignement technique et professionnel, l'objectif est d'accroître le nombre d'apprenants et d'adapter la formation aux besoins de l'économie nationale.

À cet effet, des centres d'excellence, des Centres de Formation Professionnelle spécialisés dans la transformation agroalimentaire, ainsi que des pôles de formation en mécanique d'engins lourds et en maintenance industrielle ont été créés pour soutenir le secteur des mines et de la défense. Sur le plan

pédagogique, **45** programmes de formation aux métiers, **20** référentiels de formation et de certification, **49** manuels de l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels ont été élaborés.

Honorables députés,

Le développement du capital humain nous oblige à répondre à la question suivante : quel Burkinabè de demain désirons-nous pour notre chère Patrie ?

Face à la crise des valeurs devenue préoccupante, le Gouvernement œuvre à l'édification de citoyens burkinabè responsables, respectueux de leurs devoirs et obligations et pleinement engagés pour relever les défis du développement.

Toutes ces préoccupations ont conduit à instituer l'immersion patriotique obligatoire et les camps vacances Faso Mèbo. Le Chef de l'État l'a si bien

précisé : « **la Révolution a besoin de citoyens nouveaux, patriotes, intègres, solidaires, et nous ne pouvons pas mener la lutte contre l'impérialisme sans une jeunesse éveillée et consciente** ».

L'immersion patriotique s'est déroulée dans 23 localités et a regroupé plus de 59 000 nouveaux bacheliers auxquels des rudiments pour affronter la vie ont été inculqués, en lien avec l'entrepreneuriat, les valeurs civiques, le patriotisme et l'engagement citoyen, les enjeux géopolitiques, l'idéologie et le développement, la cohésion sociale et les relations intercommunautaires.

Les camps vacances Faso Mèbo ont été un prolongement de l'école de la vie. Ils s'inscrivent dans la dynamique de refondation nationale qui place la jeunesse au cœur de la construction d'un Burkina Faso plus uni et résilient.



La première édition de camps vacances Faso Mèbo a réuni 910 enfants à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso et les résultats ont été au-delà de nos attentes.

Mesdames et messieurs,

Au niveau de l'enseignement supérieur, des actions majeures ont été menées, notamment pour la résorption des retards et la normalisation des années académiques dans les Institutions publiques d'enseignement supérieur et de recherche.

À ce jour, les années académiques ont été normalisées pour **92,52 %** des filières.

Les efforts ont également permis le lancement des travaux de construction de **40** amphithéâtres modernes, la

réhabilitation de la Bibliothèque Universitaire Centrale de l'Université Joseph KI-ZERBO, et l'achèvement des travaux de construction de deux (02) Espaces Numériques Ouverts à Ouagadougou.

La dématérialisation complète des procédures d'orientation et d'inscription des nouveaux bacheliers, la mise en place de la Banque Nationale de Gènes Phytogénétiques, l'adoption de la Carte Universitaire, la réforme du Cahier des charges des institutions privées d'enseignement supérieur et l'institution de l'examen classant national en science de la santé et de l'examen probatoire, constituent des avancées notables enregistrées, qui permettront d'améliorer durablement l'offre et la qualité de l'enseignement supérieur.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne l'accroissement de l'offre sanitaire, l'opérationnalisation du nouveau centre hospitalier universitaire de Pala et du Centre de radiothérapie à Bobo-Dioulasso, ont été les faits majeurs en 2025.

Dans le cadre de l'**Initiative Présidentielle pour la Santé**, **25** centres de santé et de promotion sociale ont été transformés en Centres médicaux communaux et les travaux de construction de **5** services d'anesthésie-réanimation ont été lancés.

S'agissant du renforcement de la ressource humaine, le « Plan 1000x5 » a permis le recrutement de plus de **2 000** paramédicaux et de plus de **1 700** médecins généralistes

pour la spécialisation dans 53 spécialités médico-chirurgicales, **171** pharmaciens dans **16** spécialités pharmaceutiques et **40** chirurgiens-dentistes dans **15** spécialités de chirurgie dentaire.

À terme, ce plan va permettre de renforcer la disponibilité de ressources humaines spécialisées dans les structures de soins nationales.

Le Gouvernement a également poursuivi les efforts de renforcement des plateaux techniques des hôpitaux, permettant la réalisation d'actes chirurgicaux de pointe tels que la transplantation rénale pour la première fois. Aussi, le centre d'hémodialyse du centre hospitalier régional de Gaoua a été inauguré. Les Services d'aide médicale urgente (SAMU) de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso sont fonctionnels, permettant de renforcer la prise en charge urgente des populations avec réduction des risques de décès.

Par ailleurs, l'opérationnalisation du Centre de médecine traditionnelle et de soins intégrés s'est poursuivie avec la mise en fonction d'unités, notamment l'unité de « Soins traditionnels » et l'unité de « Production de phyto-médicaments ».

Enfin, pour l'amélioration continue du plateau technique, le Gouvernement, dans le cadre de l'initiative présidentielle pour la santé, mettra en route en 2026 le projet de construction d'un Institut du cœur au Burkina Faso.



Il s'agit d'un centre hospitalier spécialisé dans la prise en charge des maladies cardio-vasculaires et la chirurgie cardiaque.

Cet Institut se consacrera aux soins, à la recherche, à l'enseignement, à la prévention, à la réadaptation ainsi qu'à l'évaluation des nouvelles technologies en chirurgie cardiaque et en cardiologie. L'ambition est d'améliorer significativement l'offre et la qualité des soins en matière de prise en charge des maladies cardio-vasculaires au Burkina Faso.

Honorables députés,

Le renforcement de la protection sociale de nos populations demeure un défi majeur du Gouvernement. À cet égard, des actions ont été mises en œuvre en faveur des populations vulnérables, notamment l'octroi des bourses scolaires aux orphelins des pensionnés de la CARFO et de la CNSS, le financement de **102** projets au profit des travailleurs déflatés et retraités et près de **175 000** personnes immatriculées au régime d'assurance maladie universelle, dont **31 441** bénéficieront des prestations de la phase pilote dès ce premier trimestre 2026.

L'amélioration de l'administration publique au service du peuple a nécessité le recrutement de **10 150 nouveaux agents**. Pour améliorer l'efficacité du service public et mieux maîtriser les effectifs, le Gouvernement a instauré des contrôles de présence, adopté une clause

prioritaire de servir l'État et procédé à la description des postes de travail dans la plupart des ministères.

S'agissant de la modernisation de l'administration et des conditions de travail, le Gouvernement a transmis à votre auguste Assemblée, un projet de loi sur la révision du Code du travail, fruit de la concertation avec les partenaires sociaux. Il a également lancé une vaste opération d'authentification des diplômes et titres de capacités des agents publics, à commencer par les membres du Gouvernement. Cette opération, désormais instituée, permettra de crédibiliser les diplômes et titres de capacités délivrés au Burkina Faso.

Enfin, la Commission de régulation des dysfonctionnements (CRD) qui a été opérationnalisée au cours de 2025 a produit le premier diagnostic exhaustif, en cartographiant plus de **440** dysfonctionnements jugés critiques dans **27** ministères et institutions.

En 2026, le Gouvernement apportera des plans de réponse à ces dysfonctionnements qui nuisent à la qualité des services au peuple.

Mesdames et messieurs,

Les réformes dans le domaine de la justice ont été approfondies avec l'adoption du Code des personnes et de la famille, du Code pénal, du Code de procédure pénale et de la loi portant organisation judiciaire en vue d'adapter la justice à nos réalités socio-culturelles et de la rapprocher des citoyens.

En outre, la mise en application de la loi sur le **Travail d'intérêt général (TIG)** a permis le placement de **646** détenus, réduisant ainsi la surpopulation carcérale de **7,96 %** et contribuant à la réalisation d'activités d'intérêt communautaire.

Sur le plan de l'accessibilité financière de la justice, l'assistance judiciaire a été accordée à **1 806** personnes vulnérables ou indigentes dont **429** femmes et **35** mineurs.



En matière d'accès à la justice, l'opération « Casiers vides » a permis de juger plus de **8 000** dossiers correctionnels en seulement **55** jours, dépassant largement la moyenne annuelle de **7 000** dossiers.

La digitalisation des procédures judiciaires se poursuit avec le développement de nouvelles plateformes en 2026.

IV. Promotion de la souveraineté économique

Honorables députés,

Quel modèle de développement économique devons-nous inventer pour nous-mêmes ? C'est la question qu'il faut se poser aujourd'hui après l'échec de l'économie néolibérale qui nous a été imposée depuis plus de quatre décennies.

La rhétorique néolibérale a consisté à nous faire croire que

l'État ne doit pas s'immiscer dans les questions de développement et que la production des biens et services est le fait unique du privé. Cette rhétorique qui nous a contraints à privatiser les entreprises publiques, à supprimer certaines subventions et à instaurer l'austérité budgétaire, a contribué à déstructurer le secteur productif public.

Pour qu'un État puisse jouer pleinement le rôle régalien qui est le sien, il lui faut une souveraineté sur les leviers fondamentaux de son développement.

Nous sommes sur cette voie et nous y parviendrons, ensemble avec le peuple burkinabè engagé.

Aujourd'hui, je peux vous rassurer que l'économie nationale demeure solide et résiliente, faisant face avec détermination aux contraintes internes et aux chocs externes.

Mesdames et messieurs,

L'agriculture constitue le socle vital de notre économie et l'un des piliers majeurs de notre combat pour la souveraineté nationale. Cette orientation stratégique est portée par l'Offensive Agropastorale et Halieutique et par l'Initiative présidentielle pour la production agricole et l'autosuffisance alimentaire.

La campagne agropastorale 2025-2026 a enregistré une production céréalière nationale estimée à plus de **7 000 000** de tonnes, portant le taux de couverture des besoins céréaliers à **126,6 %**, un niveau excédentaire historique pour notre pays. La production de riz s'est établie à plus de **1 000 000** de tonnes, représentant une hausse de **49,34 %** par rapport à la campagne 2024-2025.





Ces résultats tangibles sont le fruit de l'aménagement et de la réhabilitation de plus de **35 000** hectares de périmètres irrigués et de bas-fonds, du labour gratuit ou à prix subventionné de plus de **51 000** hectares, d'un encadrement renforcé des producteurs, de la subvention de près de **70 000** tonnes d'engrais, ainsi que de la diffusion de plus de **12 000** tonnes de semences améliorées.

En 2025, les efforts se sont poursuivis pour le renforcement de l'élevage et la production halieutique.

À ce titre :

- plus de **8 000** tonnes d'aliments concentrés ont été produites et mises à la disposition des acteurs du secteur ;
- **7 millions** de têtes de bovins et de petits ruminants ainsi que plus de **18 millions** de têtes de volailles ont été vaccinées ;

- plus de **5 600** hectares de zones pastorales ont été immatriculés et **200** hectares de cultures fourragères ont été aménagés.

Aussi, la mise en place de **1 185** cages flottantes, la production de plus de **104 millions** d'alevins et l'installation de **500** promoteurs privés de production piscicole ont permis d'atteindre une production de plus de **53 000** tonnes de poissons, dont plus de **17 000** tonnes en cages flottantes, créant ainsi des emplois durables et de nouvelles sources de revenus.

Malgré ces performances, le Gouvernement est conscient que des défis subsistent et l'année 2026 sera celle de la consolidation des acquis.

Notre objectif est clair : **nourrir durablement les Burkinabè par leurs propres efforts et faire de l'agriculture, un moteur de**

croissance, d'emplois et de souveraineté.

Monsieur le président,

L'eau constitue une ressource stratégique, au cœur de la vie, de la production et de la stabilité sociale.

Les efforts déployés ont permis d'améliorer l'accès sécurisé à l'eau potable pour plus de **1 300 000** Burkinabè grâce à la réalisation de plus de **3 500** ouvrages d'approvisionnement en eau potable et la mise en service de près de **40 000** branchements particuliers.

Les réalisations ont également porté, entre autres, sur la construction de **81** forages équipés de pompes à motricité humaine et plus de **4 200** latrines familiales et communautaires pour accompagner le retour volontaire des personnes déplacées internes.

À cela s'ajoute la réalisation de plus de **25 000** latrines familiales et plus de **1 400** latrines institutionnelles et communautaires, ainsi que de toilettes publiques au profit de plus de **250 000** personnes.

Pour la restauration du couvert végétal, plus de **12 millions** de plants, essentiellement médicinaux, ont été mis en terre et près de **200** espaces de conservation créés.

La bataille de l'eau demeure un combat stratégique pour la résilience écologique et économique de notre Nation. L'année 2026 sera consacrée à la poursuite de l'accès universel et continu à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi qu'au renforcement de la gestion durable des ressources forestières et fauniques.

Honorables députés,

Les secteurs des mines et de l'énergie ont enregistré, en 2025, des avancées significatives vers une souveraineté accrue et une meilleure valorisation des ressources nationales.

Le Gouvernement poursuit avec détermination les réformes de la gouvernance minière afin de renforcer la participation de l'État, le contenu local et la transparence.

En 2025, la production aurifère nationale a dépassé 94 tonnes, dont près de 43 issues de l'exploitation artisanale et semi-mécanisée.

Ces performances ont généré des recettes budgétaires de plus de 776 milliards de francs

CFA au 31 décembre 2025. Le secteur a contribué à hauteur de plus de 85 milliards de francs CFA au Fonds minier de développement. La lutte résolue contre la fraude et l'exploitation illicite a permis de sécuriser des recettes supplémentaires estimées à plus de 100 milliards de francs CFA.

Par ailleurs, la Société de Participation Minière du Burkina (SOPAMIB) se positionne comme un acteur clé du secteur, avec la cession de **onze** actifs miniers par l'État à son profit, en vue de la relance de sites stratégiques tels que **Perkoa, Inata, Kiéré, Kalsaka, Tambao et Taparko**.

En outre, on note la mise en service de **34** carrières industrielles dont **22** de granites, **4** de tuf et **6** de calcaires dolomitiques.

Dans le domaine de l'énergie, la capacité nationale a été renforcée par la mise en service de centrales thermiques et solaires dans plusieurs localités, ainsi que par l'électrification de **125** nouvelles localités

rurales par le Réseau National Interconnecté et de six localités par des mini-réseaux solaires.

Le raccordement de plus de **160 500** nouveaux abonnés et la poursuite du processus en vue de la construction de la centrale nucléaire traduisent l'engagement du Gouvernement à garantir une énergie accessible et souveraine.

Cette année 2026, nous allons mettre en route une initiative présidentielle axée sur l'eau et l'énergie à l'effet de fournir ces ressources aux populations partout où il y a le besoin.

Mesdames et messieurs,

Le désenclavement demeure un levier stratégique pour le développement socioéconomique et l'intégration territoriale. En 2025, le Gouvernement a réalisé près de **102** km de routes nationales bitumées, plus de **66** km de voiries urbaines bitumées, **92** km de routes réhabilitées, ainsi que **697** km de pistes rurales et plusieurs ouvrages de franchissement.





Trois postes de péage modernes ont été mis en service à Tintilou, Boudtenga et Kotédougou.

Les travaux de construction de l'autoroute Ouaga-Bobo-Dioulasso vont se poursuivre et le bitumage de plusieurs autres axes routiers sera bientôt lancé.

En termes de mobilité urbaine, outre l'ouverture de nouvelles lignes de bus consécutives à l'acquisition de 530 bus, les études de préféabilité d'un métro dans les deux principaux centres urbains que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso seront entamées.

Le transport aérien a été consolidé et renforcé par l'acquisition d'un nouvel avion au profit de la compagnie « Air Burkina » et par la création

de la Société des Aéroports du Faso (SAFA), dont la mission est d'impulser une réorganisation structurelle du transport aérien dans notre pays.

En matière d'urbanisme et d'habitat, des avancées notables ont été enregistrées avec la production de plus de **18 800** parcelles à Fada N'Gourma, Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Orodara, Garango, Saaba et Komsilga et la construction de plus de **1 300** logements dans plusieurs villes.

Le lancement d'importants projets immobiliers, tels que le complexe Zafara Plaza donne le ton d'une véritable ambition de modernisation de nos villes, laquelle se poursuivra inexorablement.

Les efforts se poursuivront pour améliorer l'accès des populations aux logements décentes. Pour l'année 2026, le Gouvernement veillera à la construction d'au moins 1 000 logements sociaux et économiques dans le cadre du programme de construction de 50 000 logements.

Monsieur le Président,

L'État-providence a montré ses limites. Comment amener le peuple à construire par lui-même et pour lui-même ?

Voilà ce qui justifie l'Initiative présidentielle « Faso Mèbo », afin d'apporter des réponses appropriées aux préoccupations des citoyens burkinabè en matière de désenclavement et d'urbanisation.

Faso Mèbo, cette vision novatrice qui puise dans l'approche endogène du développement national, est un joyau pour la Nation et une fierté pour chaque Burkinabè. Elle est fédératrice des initiatives de construction de la Patrie par l'opportunité qu'elle offre à chacun d'apporter sa pierre. Je me réjouis de l'engouement des Burkinabè et des amis du Burkina Faso, dans leur grande majorité, autour de cette initiative présidentielle, preuve qu'ils ont compris son essence qui vise à les amener à prendre en main leur destin, celui de la construction de nos villes et villages.

C'est l'occasion pour moi d'adresser les vifs remerciements du Gouvernement aux bâtisseurs, illustres et anonymes qui, chaque jour, changent le visage de notre pays.

Il n'échappe à aucun regard que Faso Mèbo fait école dans le reste du monde et suscite l'admiration. En 2026, Faso Mèbo sera déployée dans les différentes régions pour accélérer le désenclavement, réduire les coûts logistiques et renforcer l'intégration territoriale.

Honorables députés,

Le renforcement de notre tissu économique a été marqué par une offensive industrielle importante avec l'inauguration de **11** nouvelles unités industrielles, parmi lesquelles la SN-BRAFASO, la société Burkina Cajou, la SOFACOB pour la production de coton hydrophile, FASO GUULGO, FASO KOSAM et la mise en place de **4** parcs industriels thématiques (textile, cuirs et peaux, anacarde et karité).

Ces investissements structurants, qui se chiffrent à plus de **66 milliards de francs CFA**, ont permis la création de plus de 660 emplois permanents.

Notre secteur de l'artisanat, véritable pilier de notre culture, a vu l'achèvement de la construction et de l'équipement du Centre national d'appui à la transformation artisanale du coton (CNATAC) et l'organisation réussie de la 5^e édition du Salon Régional de l'Artisanat (SARA) à Tenkodogo.

Dans le secteur du commerce, notre priorité a été la protection du consommateur et le soutien aux filières stratégiques. À cet effet, plus de **570** unités de fabrication de produits alimentaires et non alimentaires ont fait l'objet de contrôles et plus

de **28 000** acteurs inspectés dans le cadre de la lutte contre la fraude.

Le dynamisme de notre secteur privé s'est traduit par la création de plus de **25 200** nouvelles entreprises et la délivrance de **69** agréments au code des investissements, témoignant ainsi de la confiance renouvelée des investisseurs en notre économie.

Aussi, pour stimuler l'investissement immobilier et la création d'emplois, la loi portant obligation pour les grandes entreprises de construire un siège au Burkina Faso a été adoptée et concerne à ce jour plus de **800** grandes entreprises.

Monsieur le Président,

L'année 2026 sera celle de la consolidation et de l'innovation. Nos priorités porteront sur l'opérationnalisation des nouvelles entreprises, notamment le complexe industriel ferroviaire intégré, FASO RAILS, l'unité textile TEXFORCES et la société d'État FASO-YAAR.

Honorables députés,

Chaque fois que le Chef de l'État en a l'occasion, il en appelle au génie inventif des Burkinabè.

Je voudrais ici inviter tous les acteurs, à accorder la plus haute importance à cet appel solennel.

Si dans le passé, certaines inventions burkinabè n'ont pas eu le soutien et l'accompagnement nécessaires, aujourd'hui nous avons la chance d'avoir un leader

prêt à investir dans tout ce qui est invention et découverte permettant à notre pays de ne plus dépendre du reste du monde.

Honorables députés,

Le Burkina Faso demeure résolument engagé dans sa transition numérique, érigée en levier stratégique du développement socio-économique. Les progrès enregistrés dans le déploiement des réseaux, la dématérialisation des procédures et la modernisation de l'administration traduisent une volonté claire de bâtir un État moderne et souverain.

Les réformes engagées dans ce secteur tiennent à cœur au Camarade Président du Faso, parce qu'elles contribuent de manière efficace à réduire les pratiques de corruption.

Les actions engagées ont permis le déploiement et l'activation des services de téléphonie et d'Internet dans **441 sites** dont **126** réalisés en zone rurale, le lancement du déploiement et de l'activation des services de téléphonie et d'Internet dans **750** nouvelles localités en zone rurale pour accélérer la réalisation du chantier zéro zone blanche au Burkina Faso à l'horizon 2027.

Le Gouvernement a posé un acte fort de souveraineté numérique en construisant deux datacenters qui viennent d'être mis en service. Leur mise en opération démultiplie la capacité actuelle d'hébergement et de stockage de données de l'administration publique.

Honorables députés,

La communication, la culture, le tourisme et le sport constituent des vecteurs essentiels de résilience, d'unité nationale et de rayonnement international. Les réformes engagées et les infrastructures réalisées témoignent de l'ambition du Burkina Faso de s'affirmer avec dignité et confiance, comme une Nation debout, fière de son identité et responsable de son destin.

Dans la dynamique de mise en œuvre de la Stratégie de communication en temps de guerre, le Gouvernement a rendu plus visible l'effort des forces combattantes et plus compréhensibles ses actions. Cela s'est traduit par la réalisation de plus de **7 000** productions audiovisuelles, écrites et numériques en lien avec la lutte contre le terrorisme, la désinformation et les fake news ainsi que plusieurs sorties des journalistes dans les localités reconquises.

Face aux stéréotypes, le Gouvernement a pris l'initiative de produire et de diffuser un memorandum pour déconstruire les clichés, les idées reçues et présenter la vraie dynamique du Burkina Faso : celle d'un peuple résilient, engagé sur la voie de la sécurité et du développement.

Le Burkina Faso demeure attractif sur le plan touristique et culturel.

L'attractivité du secteur s'est renforcée avec l'inauguration du mausolée Thomas SANKARA et l'institution du cérémonial d'hommage militaire dénommé « Sankara vit toujours », qui chaque 1^{er} jeudi du mois, draine

des touristes en ce lieu.

2025 a connu aussi l'organisation réussie d'événements culturels d'envergure tels que le FESPACO qui a couronné le talent burkinabè avec le sacre de Dani Kouyaté comme Étalon d'or de Yennenga. Dans la dynamique du renforcement de la souveraineté culturelle, l'Agence Burkinabè du Cinéma et de l'Audiovisuel a été opérationnalisée en vue de valoriser et de sauvegarder le patrimoine audiovisuel et cinématographique. Un soutien à la production cinématographique à hauteur d'un **(01) milliard de francs CFA** a été octroyé aux acteurs.

Le secteur du Sport est un levier de croissance. Les investissements consentis dans ce secteur ont permis l'achèvement et l'homologation par la CAF du Stade du 4-Août, la construction en cours du Stade de Léguéma à Bobo-Dioulasso ainsi que l'organisation de la 36^e édition du Tour Cycliste du Faso avec le sacre du Burkina Faso.

Cette dynamique se poursuivra en 2026 avec la construction de 5 académies de sport.

Je saisis l'occasion pour féliciter tous nos athlètes et sportifs qui ont engrangé en 2025, **481** médailles lors de **108** compétitions internationales.

Monsieur le Président, Honorables députés,

L'année 2025 s'est achevée sur des indicateurs macroéconomiques au vert. Avec un défi sécuritaire de plus

en plus maîtrisé, notre économie a fait preuve d'un dynamisme remarquable.

Le taux de croissance économique est d'environ 6,5 % en 2025, contre 4,8 % en 2024, traduisant la résilience de l'économie nationale.

Grâce aux efforts du Gouvernement en matière de contrôle des prix et à l'efficacité des politiques de soutien au secteur productif, notre économie connaît une déflation de l'ordre de **0,5 %** en 2025, contre une inflation de **4,20 %** en 2024.

Sur le plan des échanges extérieurs, nous avons franchi un cap historique. Grâce à la promotion du secteur privé et à la réorganisation du secteur minier, le Burkina Faso affiche un **excédent historique de sa balance commerciale de plus de 1 975 milliards de francs CFA** en 2025.

Honorables députés, Mesdames et messieurs,

Les montants définitifs des recettes encaissées au profit du budget de l'État sont de l'ordre de plus de **3 309 milliards de francs CFA** en 2025, contre **3 019 milliards de francs CFA** en 2024. Cela traduit un effort constant d'amélioration des recettes.

Cette performance est le fruit de réformes structurelles ambitieuses et de la digitalisation accélérée des finances publiques, avec le déploiement de plusieurs solutions digitales dont **Faso Arzeka**, une plateforme multicanale permettant un recouvrement sécurisé des recettes publiques.



Le déficit budgétaire a connu une tendance baissière, passant de **568,3 milliards de francs CFA** en 2024 à **462 milliards de francs CFA** en 2025.

Honorables députés,

Concernant la commande publique, le Gouvernement a pris des mesures réglementaires et développé une plateforme du guichet unique des marchés publics, donnant ainsi la possibilité d'obtenir l'ensemble des pièces administratives exigées. De plus, le développement en cours de la plateforme **e-burkindi** permettra la dématérialisation des procédures de passation et d'exécution des marchés publics.

La consolidation de cette mobilisation financière exemplaire engage le Gouvernement, dès 2026, à accélérer la digitalisation intégrale de la chaîne des recettes et du cadastre, à élargir l'assiette et à améliorer le rendement

fiscal. À cet effet, le lancement de la facture électronique certifiée au cours du mois de janvier constitue un pas important vers la transparence des opérations commerciales et la modernisation de la gestion des entreprises.

Les progrès enregistrés ont été rendus possibles grâce à l'accompagnement et le sens du civisme et du patriotisme des acteurs du monde économique à qui j'adresse mes encouragements.

Dans le contexte de la Révolution, le Gouvernement invite les entreprises citoyennes à plus d'engagement et à intégrer le travail continu en H24 comme une option et une innovation.

Honorables députés,

Le Gouvernement a engagé en 2025 des mesures courageuses de rationalisation des dépenses publiques et de réduction du train de vie de l'État pour mieux les aligner sur les priorités

nationales et améliorer le bien-être des Burkinabè.

Ces mesures ont permis d'économiser **478 millions de francs CFA** sur les dépenses d'eau, d'électricité et de télécommunications, **621 millions de francs CFA** sur les baux administratifs et une rationalisation institutionnelle par la suppression ou la réforme de structures à faible valeur ajoutée.

À titre illustratif, l'on peut citer la suppression de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) et le regroupement de **14** fonds nationaux en **04** grands fonds.

Ces efforts qui se poursuivront en 2026 traduisent une exigence de cohérence et d'exemplarité: **l'État se réforme lui-même afin de mieux servir le peuple et de dégager des marges budgétaires au profit des secteurs sociaux et des investissements structurants.**



Le dernier remaniement gouvernemental s'inscrit dans cette logique de transformation. Il a consacré la réduction du nombre de départements ministériels et pour certains d'entre eux, l'adoption de nouvelles dénominations aussi évocatrices qu'engagées. Parmi elles, on peut citer le Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique, le Ministère des Serviteurs du Peuple, le Ministère de la Construction de la Patrie et le Ministère de la Famille et de la Solidarité.

Ces appellations révolutionnaires traduisent la volonté du Chef de l'État d'insuffler une nouvelle dynamique au sein des institutions et d'être en phase avec les aspirations du peuple. Loin d'être un simple effet d'annonce, ce changement assigne à chaque secteur une mission claire et exigeante. Il s'agit respectivement de mener résolument la guerre et défendre le territoire national, de se

mettre de manière authentique au service du peuple en répondant avec respect, considération et dévouement aux besoins des citoyens, de bâtir les infrastructures à même d'améliorer durablement la qualité de vie des Burkinabè et enfin, sortir de l'assistanat et de l'humanitaire durable pour opérer un véritable relèvement social national.

Honorables députés,

La lutte contre la délinquance financière n'est plus un simple impératif administratif mais un acte de souveraineté et un combat de libération économique.

Dans ce sens :

- plus de **3 300** entreprises ont fait l'objet de contrôles fiscaux permettant le recouvrement effectif de plus de **47 milliards de francs CFA** ;

- plus de **28 000** acteurs économiques, de même que **473** entreprises industrielles ont été contrôlés dans le cadre de la lutte contre la fraude commerciale et des pratiques anticoncurrentielles.
- des saisies substantielles ont été opérées, dont plus de **2 165** tonnes d'amandes de karité ;
- **1 850** comptes de dépôts des ministères et institutions ont été contrôlés afin de lutter contre les malversations financières.

En outre, la défense des intérêts de l'État par l'Agence judiciaire de l'État a permis d'éviter des condamnations financières à hauteur de **21 milliards de francs CFA** et de recouvrer **16 milliards de francs CFA**.

Les efforts de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme se sont intensifiés et ont permis le retrait du Burkina Faso de la liste grise du Groupe d'Action Financière (GAFI) le 24 octobre 2025, améliorant ainsi la stabilité financière et la signature internationale de notre pays.

Par ailleurs, une nouvelle loi portant liberté d'association a été adoptée dans l'optique d'assainir le milieu associatif et d'améliorer la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

**Honorables députés,
Mesdames et messieurs,**

En matière de développement local, les réalisations du Gouvernement ont permis d'adapter le cadre juridique de la décentralisation aux réalités socioculturelles.

Pour une meilleure organisation du territoire dans le sens du renforcement du maillage administratif et sécuritaire, le Gouvernement a procédé en 2025 à la création de **six (06)** nouvelles circonscriptions administratives, soit quatre **(04) régions** et deux **(02) provinces** et au changement des dénominations des régions. Cette réforme vise à mieux refléter nos réalités socioculturelles et linguistiques. Désormais, chaque circonscription administrative porte un nom du terroir, servant ainsi de vecteur pour valoriser notre authenticité, notre histoire et nos valeurs endogènes.

L'adoption le 30 décembre 2025 de la nouvelle loi portant

Code général des collectivités territoriales par votre auguste Assemblée, permet au pays de disposer d'un outil stratégique pour promouvoir la participation populaire et garantir un développement équitable et harmonieux des localités.

Honorables députés,

Aucune souveraineté ni développement durable ne peut prospérer sans une maîtrise effective du foncier. Dans la logique d'amélioration de la gestion foncière et d'affirmation du leadership de l'État sur le domaine foncier national, la loi portant réorganisation agraire et foncière a été adoptée et consacre la propriété pleine et entière de l'État sur le domaine foncier national.

La poursuite des actions de sécurisation du domaine foncier et cadastral a permis de numériser plus de 186 000 références cadastrales, d'évaluer plus de **1500** parcelles dans **eCadastre**, de géoréférencer les plans de **13** localités et d'immatriculer **245** terrains appartenant à l'État.

En 2026, une attention particulière sera mise sur la sécurisation foncière des pôles de croissance, la conception et le déploiement d'un Système d'information foncière (SIF) ainsi que la sécurisation de **300** terrains de l'État et de ses démembrements. Par ailleurs, l'opération de contrôle de la mise en valeur des terrains sera poursuivie et les terrains non mis en valeur seront soumis à la taxe additionnelle.

L'objectif de cette réforme est

de lutter contre la spéculation foncière, promouvoir un développement équilibré des villes et faire du foncier un levier de développement.

V. Du développement d'une diplomatie souveraine

**Monsieur le Président,
Honorables députés,**

Sous la conduite du Camarade Président du Faso, **le Capitaine Ibrahim TRAORÉ**, notre diplomatie a cessé d'être une diplomatie de convenance pour devenir une diplomatie d'affirmation de notre souveraineté, alignée sur les aspirations profondes des masses populaires.

L'histoire retiendra que face à l'hypocrisie et au mépris, les peuples du Sahel ont choisi l'unité.

La pierre angulaire de notre politique régionale en 2025 a été l'approfondissement de l'alliance fraternelle et stratégique avec le Mali et le Niger au sein de la Confédération des États du Sahel.

Cette architecture est devenue le cadre principal de notre sécurité collective, de notre développement intégré et de notre affirmation diplomatique.

Des avancées structurantes, tant sur le plan institutionnel que stratégique, ont été enregistrées avec l'adoption de protocoles additionnels au traité fondateur de l'AES, renforçant ainsi la coordination de notre action diplomatique, de notre défense commune, de nos politiques de développement et des orientations des Parlements.

Monsieur le Président,

Votre leadership en tant que Chef du Parlement burkinabè aux côtés de vos homologues du Mali et du Niger a abouti à l'adoption du protocole additionnel relatif aux sessions confédérales des Parlements et je vous en félicite.

La confiance placée au Camarade Président du Faso par ses pairs, lors de la deuxième session du Collège des Chefs d'État, le 23 décembre 2025, à Bamako, pour assurer la présidence de la Confédération est un succès majeur et engage notre pays à porter haut la voix des peuples du Sahel et à faire de l'AES un espace confédéral sécurisé et de souveraineté retrouvée.

Le lancement de la Force unifiée de l'AES constitue un pas décisif vers la sécurisation de notre espace commun et incarne notre volonté inébranlable de prendre en main notre destin sécuritaire.

Grâce à des concertations permanentes, le Burkina Faso, le Mali et le Niger parlent de plus en plus d'une seule et même voix sur les enjeux régionaux et internationaux, décuplant ainsi notre influence et notre crédibilité. Notre parole internationale est devenue le reflet fidèle de nos aspirations profondes.

À ce jour, le passeport et la carte d'identification biométrique AES sont une réalité dans l'espace confédéral. À cela s'ajoutent la Banque confédérale pour l'investissement et le développement (BCID), la télévision et la radio confédérales qui émettent respectivement depuis Bamako et Ouagadougou.

Honorables députés,

Notre pays a assumé, avec courage, des décisions souveraines majeures sur la scène internationale, dans le respect de ses engagements.

Ces choix sont salués par notre peuple parce qu'ils répondent à une exigence simple : **plus jamais le Burkina Faso ne sera un terrain d'expérimentation ou un État sous tutelle.**

En concertation avec nos frères de l'AES, nous avons pris la décision souveraine de nous retirer de l'Organisation internationale de la Francophonie en février 2025 et de la Cour pénale internationale en septembre 2025. Ces organisations étaient devenues des instruments de domination néocoloniale aux mains des impérialistes.

Nous avons également appliqué le principe de réciprocité, chaque fois que de besoin, à nos partenaires, car nous restons convaincus qu'un partenariat porteur se fonde toujours sur le respect mutuel.

Par ailleurs, la participation remarquée du Burkina Faso à la 80^e Assemblée Générale des Nations Unies a été l'occasion de réaffirmer avec force notre attachement à un multilatéralisme équitable et au respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

C'est le lieu pour moi de réaffirmer l'attachement du Burkina Faso à un monde fondé sur les règles qui doivent être respectées de tous, conformément aux principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies, notamment l'égalité souveraine des États, le règlement pacifique des différends internationaux, la non-ingérence dans les affaires intérieures des États et la coopération.



Honorables députés,

La diversification des partenariats engagée par le Gouvernement a permis de briser les cercles de dépendance, d'ouvrir de nouveaux horizons et de renforcer la capacité du Burkina Faso à financer son propre développement.

En effet, nous avons établi des relations diplomatiques avec le Kirghizstan et signé des accords de consultations politiques avec le Turkménistan, le Kazakhstan, la Hongrie et la Serbie. Ces nouvelles passerelles ouvrent des perspectives inédites de coopération.

La diversification a permis également un approfondissement des partenariats stratégiques avec la Fédération de Russie, la République Islamique d'Iran, la République populaire de Chine, Türkiye, le Ghana, le Royaume du Maroc et le Royaume d'Oman.

Honorables députés,

Les Burkinabè de l'extérieur n'ont jamais rompu le lien avec la mère patrie. Outre les transferts courants à hauteur de plus de 200 milliards de francs CFA, leur contribution au développement national s'est traduite en 2025 par la mobilisation de près de **494 millions** de francs CFA au profit du Fonds de Soutien Patriotique. Cela représente plus du quart des contributions volontaires.

L'instauration du visa gratuit pour tous les Africains est un acte fort de panafricanisme, d'attachement à l'intégration continentale et d'ouverture

du Burkina Faso aux peuples africains.

Guidé par cet esprit, le Burkina Faso a ouvert ses portes à plus de **700** Afrodescendants et membres de la diaspora africaine, du 25 octobre au 8 novembre 2025.

En 2026, notre diplomatie se concentrera sur la réorganisation du dispositif diplomatique à travers le monde pour tenir compte des changements géopolitiques, l'exercice efficace et visionnaire de la présidence de la Confédération AES, le renforcement de la protection de nos compatriotes à l'étranger ainsi que la mobilisation de leurs compétences.

Honorables députés,

Nous pouvons retenir que l'année 2025 a été marquée par des avancées historiques sur tous les fronts de la Révolution Progressiste Populaire. Sous l'impulsion du Camarade Président du Faso, le Capitaine Ibrahim TRAORÉ, nous avons consolidé notre sécurité, renforcé notre cohésion sociale, investi dans notre capital humain, affirmé notre souveraineté économique, refondé notre service public et porté haut notre voix dans le monde.

De la situation que je viens de présenter, vous avez certainement vu un Burkina Faso qui se reconstruit par une victoire certaine sur le terrorisme, le retour de l'autorité de l'État, la transformation structurelle de son économie, la mobilisation populaire et citoyenne.

Le Gouvernement a engagé des réformes structurelles audacieuses sur le triple plan politique, économique et social.

Mais ce n'est pas parce que nous avons engagé des réformes, aussi courageuses soient-elles, que nous aurons refondé le Burkina Faso.

Refonder, c'est créer un nouveau contrat social et politique entre les gouvernants et les gouvernés.

Refonder, c'est changer de comportement en devenant beaucoup plus respectueux des symboles, valeurs et lois républicains.

Refonder enfin, c'est repartir sur de nouvelles bases en puisant dans nos richesses socio-culturelles pour trouver des voies nouvelles vers un autre citoyen plus responsable et patriote, vers un nouvel ordre national, vers une approche nouvelle de développement qui rompt avec la confiscation, par les pouvoirs impérialistes, de nos prérogatives souveraines.

Voilà ce que le Gouvernement, sous le leadership du Camarade Capitaine Ibrahim TRAORÉ, s'évertue à construire.

Ma conviction est que tout est possible pour peu que les Burkinabè rêvent grand, osent et n'abdiquent pas devant l'adversité.

Nous devons cependant rester mobilisés et vigilants pour barrer la route à toute forme de restauration d'un ordre néocolonial à jamais révolu.

L'impérialisme est un mauvais élève, comme l'a fait remarquer le père de la Révolution d'août 83. Il n'est pas disposé à renoncer à sa quête de faire main basse sur notre pays pour assouvir ses instincts voraces et prédateurs. Il nous appartient de lui rappeler que sur la terre de Daniel Ouezzin COULIBALY, de Philippe Zinda KABORÉ, de Nazi BONI, de Thomas Isidore Noël SANKARA, il y a des femmes et des hommes debout, libres, dignes et intègres pour mener le combat de la liberté et de la souveraineté pour notre peuple.

La voie que nous traçons est exigeante, mais elle est celle de la souveraineté retrouvée, de la justice sociale et du développement endogène.

Elle est celle d'un Burkina Faso debout et maître de son destin.

J'invite tous les Burkinabè de l'intérieur et de l'extérieur à mériter l'héritage de nos devanciers et à poursuivre le combat, à rester mobilisés et engagés.

Continuons ensemble, avec confiance, courage et

détermination, la lutte légitime pour la reconquête de notre territoire et la construction de notre Nation.

Vive la Révolution progressiste populaire !

Vive le Burkina Faso libre et prospère !

Force et victoire aux FDS, aux VDP et au peuple !

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Je vous remercie.





► Rétrospective de l'action gouvernementale

2025

JANVIER 2025



© DCRP/ PRIMATURE



► 6 janvier 2025 | Gouvernance / exemplarité

Montée des couleurs à la Primature : appel à l'exemplarité et à la célérité

À Ouagadougou, le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé sa première montée des couleurs à la Primature. Il a invité le personnel à faire preuve d'exemplarité, d'engagement patriotique et de célérité dans le traitement des dossiers. Cette adresse a également fixé une exigence de bonne gouvernance, à travers le renforcement annoncé des mécanismes de contrôle et une gestion rigoureuse des ressources publiques.

► 16 janvier 2025 | Mémoire / patrimoine

Mémorial Thomas Sankara : remise d'archives et d'artéfacts de la Révolution

Le Chef du Gouvernement a remis à l'Unité de gestion du Mémorial Isidore Noël Thomas Sankara un lot d'archives et d'artéfacts de la Révolution. Cette contribution vise à enrichir le futur musée et à préserver la mémoire du Capitaine Thomas Sankara. Elle constitue aussi un appel à la collecte de documents historiques au Burkina Faso et à l'international.





18 janvier 2025 | Sécurité / défense populaire

Reconquête du territoire : hommage à l'engagement des VDP

Le Premier ministre a visité la Brigade des VDP, l'hôpital Capitaine Halassane Coulibaly et le Centre national de formation des VDP. Il a salué le courage et les sacrifices des volontaires engagés dans la reconquête du territoire national. Il a réaffirmé le soutien du Gouvernement et encouragé le renforcement de leurs capacités opérationnelles et productives.

24 janvier 2025 | Infrastructures / souveraineté énergétique

Hydrocarbures : inauguration du dépôt stratégique de Péni

À Péni, près de Bobo-Dioulasso, le Chef du Gouvernement a inauguré le dépôt d'hydrocarbures liquides de la SONABHY, d'une capacité de 104 000 m³. L'infrastructure, évaluée à 32 milliards de francs CFA, vise à renforcer l'approvisionnement en carburant dans l'Ouest du pays. Elle participe à la consolidation de la souveraineté énergétique et au soutien de l'activité économique nationale.

2025

JANVIER 2025

FÉVRIER 2025



28 janvier 2025 | Souveraineté / AES

Premier anniversaire du retrait de l'AES de la CEDEAO : appel à poursuivre le combat souverainiste

À la Place de la Nation à Ouagadougou, le Premier ministre a pris part au meeting organisé par la Coordination nationale des associations de veille citoyenne à l'occasion du premier anniversaire du retrait de l'AES de la CEDEAO. Porteur d'un message du Chef de l'État, il a salué la mobilisation citoyenne. Il a réaffirmé la détermination des dirigeants de l'AES à poursuivre le combat pour la souveraineté, l'intégration et l'émancipation des peuples du Sahel.

13 février 2025 | Gouvernance / redevabilité

Contrats d'objectifs 2024 : une performance moyenne de 88,33 % enregistrée

Du 13 au 15 février, le Premier ministre a conduit l'évaluation des contrats d'objectifs 2024 des membres du Gouvernement. L'exercice a fait ressortir une performance moyenne de 88,33 %. Tout en saluant les résultats, le Chef du Gouvernement a appelé les ministres à renforcer la célérité, l'efficacité et l'impact des actions publiques en 2025.



MARS 2025



16 février 2025 | Cohésion sociale / foi

Jubilé des 125 ans d'évangélisation : reconnaissance de l'engagement de l'Église catholique

Au sanctuaire Notre-Dame de Yagma, le Premier ministre a participé à la célébration du 125e anniversaire de l'évangélisation au Burkina Faso, présidée par le cardinal Pietro Parolin. Il a exprimé le soutien du Gouvernement à l'Église catholique et salué sa contribution à l'éducation, à la santé et à l'action humanitaire. Il a formulé des vœux de paix pour le Burkina Faso et le Sahel.

1^{er} mars 2025 | Culture / rayonnement

FESPACO 2025 : Dani Kouyaté remporte l'Étalon d'or de Yennenga

À Ouagadougou, le réalisateur burkinabè Dani Kouyaté a remporté l'Étalon d'or de Yennenga avec son film *Katanga, la danse des scorpions*. La cérémonie de clôture, présidée par le Capitaine Ibrahim Traoré, a réuni le Premier ministre et plusieurs personnalités. Ce sacre met fin à 28 ans d'attente pour le Burkina Faso et marque un moment fort du rayonnement culturel national.

20 février 2025 | Patriotisme / formation civique

Service national patriotique : près de 1 000 appelés prêts à servir la Nation

Au Centre de formation et de production de Loumbila, le Premier ministre a présidé la sortie de la 80e promotion du Service national patriotique. Près de 1 000 appelés ont achevé trois mois de formation civique et militaire. Le Chef du Gouvernement a salué leur engagement et leur rôle de futurs réservistes au service de la défense et du développement du Burkina Faso.

2025

MARS 2025



6 mars 2025 | Finances publiques / civisme

Journées de l'exemplarité fiscale : appel au civisme fiscal

À la Primature, le Premier ministre s'est acquitté de ses obligations fiscales à l'occasion des Journées de l'exemplarité fiscale. Il a invité les Burkinabè à payer leurs taxes et impôts afin de renforcer la mobilisation des ressources internes. Cette démarche vise à consolider la souveraineté économique et le financement des priorités nationales, tout en appelant à l'amélioration des services fiscaux.

14 mars 2025 | Gouvernance / redevabilité

Situation de la Nation : présentation des résultats et perspectives du Gouvernement

Devant l'Assemblée législative de Transition, le Premier ministre a présenté l'Exposé sur la situation de la Nation. Il a dressé le bilan de l'action gouvernementale en 2024, notamment en matière de sécurité, d'aide humanitaire, de souveraineté alimentaire, de gouvernance et de croissance économique. Il a appelé à accélérer les réformes pour améliorer concrètement le quotidien des Burkinabè.





21 mars 2025 | Traditions / cohésion

Valorisation des traditions : visite au Mogho Naaba

Le Premier ministre a rendu visite au Mogho Naaba Baongo dans son palais à Ouagadougou, afin de solliciter ses conseils et ses bénédictions après sa nomination. Les échanges ont mis en avant le rôle des autorités coutumières, des traditions et des valeurs culturelles. Cette démarche s'inscrit dans la consolidation de la paix, de l'unité nationale et de l'action gouvernementale.

27 mars 2025 | Souveraineté alimentaire / industrie

Filière lait : Faso Kosam lance officiellement ses activités

À Ouagadougou, le Premier ministre a lancé les activités de Faso Kosam, société d'État chargée de transformer et commercialiser le lait local. Dotée d'une première unité de production à Cissin, l'entreprise vise à structurer la filière laitière et à réduire les importations de produits laitiers. Elle doit également contribuer à la création d'emplois et à la souveraineté alimentaire du Burkina Faso.

2025

AVRIL 2025

MAI 2025



3 avril 2025 | Économie / climat des affaires

Climat des affaires : appel des opérateurs économiques à l'union

Le Premier ministre a présidé la session conjointe des comités de suivi du climat des affaires et du cadre public-privé. Les participants ont évalué les réformes de 2024 et adopté celles de 2025. Le Chef du Gouvernement a exhorté les hommes d'affaires burkinabè à s'unir pour renforcer leur compétitivité et améliorer l'environnement des investissements.

6 mai 2025 | Élevage / industrie publique

Faso Guulgo : lancement d'une unité publique d'aliments pour animaux

À Koubri, le Premier ministre a procédé, avec le ministre en charge de l'Élevage, Ismaël Sombié, au lancement officiel des activités de Faso Guulgo. Cette société d'État, issue de la nationalisation de la SOFAB, est spécialisée dans la production d'aliments pour animaux d'élevage. Avec une capacité initiale de 100 tonnes par jour, elle vise à améliorer l'accès des éleveurs à des aliments de qualité et à réduire les coûts de production.





7 mai 2025 | Sport / infrastructures

Stade du 4-Août : les travaux de rénovation presque achevés

Le Premier ministre a visité le chantier du Stade du 4-Août et constaté un niveau d'avancement très satisfaisant. L'infrastructure a été profondément modernisée, avec une nouvelle pelouse, une piste d'athlétisme rénovée, des vestiaires, sanitaires, espaces de presse et tribunes réhabilités. Le Chef du Gouvernement a salué l'engagement des ouvriers, rappelé l'importance du respect des délais et insisté sur une gestion durable de l'ouvrage après sa livraison.



9 mai 2025 | Planification / développement

Revue annuelle de la PND : un taux d'exécution global de 81,9 % salué

À l'occasion de la revue annuelle 2025 de la Politique nationale de développement, le Premier ministre a salué les performances enregistrées en 2024. Le Plan d'action pour la stabilisation et le développement a atteint un taux d'exécution global de 81,9 %. Le Chef du Gouvernement y a vu la preuve de la résilience du peuple burkinabè, tout en appelant à poursuivre les efforts pour un développement inclusif, durable et fondé sur la souveraineté nationale.

2025

MAI 2025



17 mai 2025 | Diplomatie / coopération africaine

Burkina Faso-Sénégal : volonté commune de renforcer la coopération stratégique

En marge de l'inauguration du Mausolée Thomas Sankara, le Premier ministre a échangé avec son homologue sénégalais Ousmane Sonko. Les deux parties sont convenues d'intensifier leur collaboration dans la sécurité, l'économie, l'énergie, l'agriculture, la culture et l'intégration régionale. Les échanges ont été marqués par une convergence de vues sur la souveraineté des États africains, le refus des ingérences extérieures et la solidarité dans la lutte contre le terrorisme.

17 mai 2025 | Mémoire / panafricanisme

Mausolée Thomas Sankara : inauguration d'un lieu de mémoire nationale et africaine

À Ouagadougou, le Burkina Faso a inauguré le mausolée dédié à Thomas Sankara et à ses douze compagnons assassinés en 1987. La cérémonie a été marquée par la présence des Premiers ministres du Burkina Faso, du Sénégal et du Tchad, donnant à l'événement une forte dimension africaine et panafricaniste. Au-delà de l'hommage aux martyrs de la Révolution, l'inauguration a réaffirmé les idéaux de souveraineté, de justice et de lutte contre l'impérialisme portés par Sankara.

30 mai 2025 | Relance industrielle

SN-BRAFASO : suivi du chantier de réhabilitation d'une unité industrielle stratégique

Le Premier ministre, accompagné du ministre en charge de l'Industrie, Serge Gnaniodem Poda, a visité le chantier de la Société Nouvelle-Brasserie du Faso à Komsilga. Les travaux de réhabilitation de cette unité, propriété de l'État et fermée depuis 2008, ont été jugés satisfaisants. La relance de BRAFASO s'inscrit dans la stratégie gouvernementale de valorisation des matières premières locales, de création d'emplois et de réduction de la dépendance aux importations.



JUIN 2025



13 juin 2025 | Jeunesse / employabilité

Emploi des jeunes : lancement de 10 000 stages d'initiation à la vie professionnelle

À Ouagadougou, le Premier ministre a lancé deux initiatives majeures en faveur de la jeunesse. Elles portent sur le placement de 10 000 jeunes en stage d'initiation à la vie professionnelle dans les provinces, avec une bourse de 25 000 francs CFA, ainsi que sur la réhabilitation, l'équipement et la digitalisation des Centres d'écoute et de dialogue pour jeunes. Le Chef du Gouvernement a présenté le stage comme un tremplin vers l'emploi et invité les bénéficiaires à la discipline et à la rigueur.



13 juin 2025 | Distinction / service de l'État

Ordre de l'Étalon : le Premier ministre élevé à la dignité de Grand Officier

Le Premier ministre a été élevé à la dignité de Grand Officier de l'Ordre de l'Étalon, distinction saluant son engagement au service de l'État. Six mois après sa nomination à la tête du Gouvernement, il a dédié cet honneur au peuple burkinabè, aux agents publics et à tous ceux qui œuvrent pour la défense et le développement du pays. Il a présenté cette distinction comme une responsabilité accrue et réaffirmé son attachement à l'éthique, à la transparence et au travail bien fait.

2025

JUIN 2025



21 juin 2025 | Environnement / mobilisation citoyenne

Journée nationale de l'arbre : lancement de l'opération "L'Heure patriotique pour reverdir le Faso"

À Guiba, dans la province du Zoundwéogo, le Premier ministre a lancé l'opération nationale "L'Heure patriotique pour reverdir le Faso" avec le ministre en charge de l'Environnement, Roger Baro. Cette campagne vise la plantation de cinq millions d'arbres en une heure à travers le pays. En plantant un caïlcédrat, le Chef du Gouvernement a donné l'exemple et réaffirmé l'engagement de l'État pour la protection de l'environnement et la valorisation des ressources endogènes.

26 juin 2025 | Gouvernance économique / entreprises publiques

33e Assemblée générale des Sociétés d'État : priorité à la souveraineté économique et à la gouvernance

À l'ouverture de la 33e Assemblée générale des Sociétés d'État, le Premier ministre, représentant le Président du Faso, a mis en exergue le rôle central des entreprises publiques dans la souveraineté économique et la refondation de l'État. Les travaux ont porté sur la gestion de 24 structures publiques, dont 21 sociétés d'État et trois établissements publics de prévoyance sociale, ainsi que sur l'intégration de six nouvelles sociétés stratégiques. Il a insisté sur les réformes destinées à renforcer la gouvernance et à rationaliser les dépenses publiques.





27 juin 2025 | Enseignement supérieur / infrastructures

Université Joseph Ki-Zerbo : inauguration de la Bibliothèque universitaire centrale rénovée

Le Premier ministre a présidé l'inauguration de la Bibliothèque universitaire centrale rénovée de l'Université Joseph Ki-Zerbo. L'infrastructure modernisée, dont la capacité a été doublée, marque un tournant pour l'enseignement supérieur grâce à des équipements améliorés et à l'appui du Projet d'appui à l'enseignement supérieur et de la Banque mondiale. Le Chef du Gouvernement a réaffirmé l'engagement de l'État à renforcer les infrastructures universitaires et à promouvoir une éducation supérieure de qualité et accessible.



28 juin 2025 | Infrastructures / cohésion territoriale

Fada N'Gourma : inauguration d'une salle polyvalente de 1 000 places

Le Premier ministre a inauguré la salle polyvalente de Fada N'Gourma, une infrastructure moderne de 1 000 places réalisée dans le cadre du PUDTR avec l'appui de la Banque mondiale. Il a présenté cet ouvrage comme un symbole concret d'un Burkina Faso résilient et engagé sur la voie du développement. Il a également souligné sa portée sociale et politique, en tant qu'outil de cohésion, de mobilisation collective et de solidarité nationale.

28 juin 2025 | Sport universitaire / jeunesse

Jeux universitaires du Burkina Faso : clôture de la 7^e édition à Fada N'Gourma

À Fada N'Gourma, le Premier ministre a présidé la cérémonie de clôture des 7^{es} Jeux universitaires du Burkina Faso. L'événement a réuni 1 200 étudiants issus de 32 établissements autour de 14 disciplines sportives et d'activités culturelles. Le Chef du Gouvernement a salué la réussite organisationnelle, l'esprit de fair-play et la contribution de ces jeux à l'épanouissement de la jeunesse universitaire.

2025

JUILLET 2025



3 juillet 2025 | Agriculture / souveraineté alimentaire

Périmètre irrigué de Dourou : mise en eau d'une infrastructure agricole stratégique

À Dourou, le Premier ministre, Rintalba Jean Emmanuel Ouédraogo, en présence du ministre en charge de l'Agriculture, Ismaël Sombié, a procédé à la mise en eau du périmètre irrigué de 865 hectares. Financé majoritairement par le PReCA et inscrit dans l'offensive agropastorale, ce projet doit permettre des productions en double campagne, notamment de riz, de tomates et d'oignons. Le Chef du Gouvernement a présenté cette infrastructure comme un levier de souveraineté alimentaire, de résilience des populations et de lutte contre la faim.

4 juillet 2025 | Santé / solidarité nationale

Don de sang : le Gouvernement donne l'exemple de la solidarité nationale

Le Premier ministre, accompagné des membres du Gouvernement, a pris part à une opération de don de sang destinée à promouvoir le don volontaire et régulier. Dans un contexte de besoins accrus liés notamment au paludisme, à la dengue et à la prise en charge des blessés, dont les forces combattantes, cette action a rappelé l'importance de la solidarité nationale. Elle a également traduit la volonté des autorités d'encourager les citoyens à soutenir durablement le système de santé.

4 juillet 2025 | Fonds de soutien patriotique / mobilisation nationale

Fonds de soutien patriotique : plus de 101 milliards de francs CFA mobilisés au 30 juin 2025

En sa qualité de président du Conseil d'orientation du Fonds de soutien patriotique, le Premier ministre a présidé, à Ouagadougou, une session consacrée à l'évaluation de la gestion du Fonds et à l'allocation des ressources. La session a fait ressortir qu'au 30 juin 2025, plus de 101 milliards de francs CFA avaient été mobilisés pour un objectif annuel de 150 milliards de francs CFA. Cette dynamique traduit la forte contribution des Burkinabè de l'intérieur et de la diaspora à l'effort national de défense, de résilience et de souveraineté.



25 juillet 2025 | Sécurité / formation policière

Académie de police : sortie officielle de 161 commissaires et officiers

À Pabré, dans la région du Kadiogo, le Premier ministre, représentant le Président du Faso, a présidé la sortie officielle de la 9e promotion de l'Académie de police. Cette promotion compte 161 commissaires et officiers burkinabè et tchadiens, formés pour renforcer la sécurité nationale et la coopération régionale dans un contexte de lutte contre le terrorisme. Le Chef du Gouvernement les a exhortés à incarner la rigueur, la loyauté, le sens du devoir et l'engagement au service de la Nation.

26 juillet 2025 | Culture / mobilisation citoyenne

Théâtre populaire Désiré Bonongo : mobilisation pour la réhabilitation d'un lieu culturel emblématique

Sous l'impulsion du Premier ministre, une vaste opération de salubrité a été menée sur le site du Théâtre populaire Désiré Bonongo à Ouagadougou, dans le cadre de sa future réhabilitation. L'activité a mobilisé les autorités coutumières, les acteurs culturels, l'administration et l'initiative Faso Mèbo autour d'un objectif commun : redonner vie à un espace emblématique de la culture burkinabè, longtemps marqué par la dégradation. Cette action illustre la place accordée à la culture, à la mémoire collective et à la mobilisation citoyenne dans l'action publique.

29 juillet 2025 | Institutions / souveraineté constitutionnelle

Conseil constitutionnel : ouverture du colloque international des 25 ans

À Ouagadougou, le Premier ministre, représentant le Président du Faso, a présidé l'ouverture du colloque international marquant le 25^e anniversaire du Conseil constitutionnel. La rencontre a porté sur l'évaluation du rôle de l'institution dans la consolidation de l'État de droit ainsi que sur les perspectives de réforme. Le Chef du Gouvernement a insisté sur la nécessité de repenser les institutions constitutionnelles dans un contexte d'affirmation de la souveraineté nationale, en les rapprochant davantage des aspirations populaires et des valeurs endogènes africaines.

2025

AOÛT 2025



2 août 2025 | Santé / infrastructures

CHRU de Gaoua : suivi du chantier d'une infrastructure sanitaire majeure

Dans le cadre du suivi des grands chantiers, le Premier ministre a effectué une visite de terrain sur le chantier du Centre hospitalier régional universitaire de Gaoua. Ce projet, d'un coût d'environ 46 milliards de francs CFA et lancé en 2023 par le Président du Faso, doit renforcer l'offre de soins spécialisés dans la région du Djôrô et au-delà. Le taux d'exécution était alors supérieur à 54 %, et le Chef du Gouvernement a souligné que ce suivi illustre la vigilance de l'État pour garantir la réalisation d'une infrastructure sanitaire attendue par les populations.

2 août 2025 | Agriculture / proximité gouvernementale

Wangara : soutien à la campagne agricole

De retour de Gaoua, le Premier ministre a marqué un arrêt dans le village de Wangara, dans le département de Tiankoura, province de la Bougouriba, pour échanger avec la famille Da sur les difficultés de la campagne agricole. Les préoccupations exprimées ont notamment porté sur l'accès aux engrais. En promettant un appui concret à travers la fourniture de sacs d'engrais adaptés aux besoins des producteurs, le Chef du Gouvernement a illustré la volonté de l'État d'accompagner les exploitations familiales et de renforcer la production agricole nationale.

6 août 2025 | Gouvernance / contrats d'objectifs

Contrats d'objectifs : une exécution à mi-parcours supérieure à 54 %

Au terme de trois jours d'évaluation à mi-parcours des contrats d'objectifs des ministres pour le premier semestre 2025, le Premier ministre a annoncé un taux moyen d'exécution supérieur à 54 %, au-dessus de la cible de 50 %. Il a toutefois rappelé que la priorité du Gouvernement demeure l'impact concret des actions publiques sur les conditions de vie des populations. Tout en saluant les progrès enregistrés, il a appelé les ministres à éviter toute autosatisfaction, à accélérer l'exécution des engagements et à maintenir une dynamique de résultats tangibles.



11 août 2025 | Transport public / mobilité urbaine

SOTRACO : remise officielle de 155 nouveaux bus

À Ouagadougou, le Premier ministre a procédé à la remise officielle de 155 nouveaux bus à la SOTRACO, dans le cadre d'un programme d'acquisition de 500 bus financé par l'État avec l'appui de Vista Bank. Cette opération vise à améliorer la mobilité urbaine et à faciliter notamment le transport des élèves et étudiants. Le Chef du Gouvernement a qualifié cette acquisition d'historique et l'a inscrite dans la vision de modernisation du transport public, de réduction des difficultés de déplacement, de décongestion et de baisse des coûts de transport.



12 août 2025 | Jeunesse / engagement patriotique

Journée internationale de la jeunesse : appel à la responsabilité et au patriotisme

Le Premier ministre a présidé à Ouagadougou la clôture de la Journée internationale de la jeunesse. Des jeunes venus des 17 régions et des 47 provinces du Burkina Faso y ont pris l'engagement de soutenir la dynamique souverainiste, de promouvoir la paix, la cohésion sociale, la lutte contre la désinformation, l'appui aux forces combattantes, la souveraineté alimentaire et l'intégration au sein de la Confédération des États du Sahel. Le Chef du Gouvernement a exhorté la jeunesse à faire preuve de discipline, de patriotisme et de responsabilité dans la construction d'un Burkina Faso souverain et prospère.

2025

AOÛT 2025



20 août 2025 | Culture / patrimoine africain

Bamako : valorisation du patrimoine culturel au Conservatoire Balla Fasseké Kouyaté et au Musée national du Mali

Au cours de son séjour à Bamako, le Premier ministre a visité le Conservatoire des arts et métiers multimédia Balla Fasseké Kouyaté ainsi que le Musée national du Mali. Ces visites ont permis de saluer les efforts de préservation, de transmission et de valorisation du patrimoine culturel et artistique africain. Elles s'inscrivent dans une vision qui fait de la culture un fondement de souveraineté, de mémoire et de rapprochement entre les peuples du Sahel.



20 août 2025 | Diaspora / proximité avec les Burkinabè de l'extérieur

Mali : rencontre avec la communauté burkinabè vivant à Bamako

Dans le cadre de sa visite d'amitié au Mali, le Premier ministre a rencontré la communauté burkinabè vivant à Bamako afin d'écouter ses préoccupations et de renforcer les liens entre l'État et ses ressortissants. Cette rencontre a rappelé l'importance accordée à la diaspora dans la dynamique nationale, aussi bien comme relais de solidarité que comme acteur de développement. Elle traduit également la volonté du Gouvernement de maintenir un dialogue direct avec les Burkinabè établis à l'extérieur.





25 août 2025 | Transformation digitale / gouvernance

Transformation digitale : un séminaire gouvernemental fixe le cap à l'horizon 2030

Le Premier ministre a présidé un séminaire gouvernemental consacré à la transformation digitale du Burkina Faso à l'horizon 2030. Il a souligné l'importance stratégique du numérique et de l'intelligence artificielle pour moderniser l'administration publique, accélérer la dématérialisation et améliorer la gouvernance. La feuille de route présentée s'articule autour de douze chantiers structurants, dont le zéro papier, la couverture numérique nationale, la sécurité des données et la formation de compétences digitales.



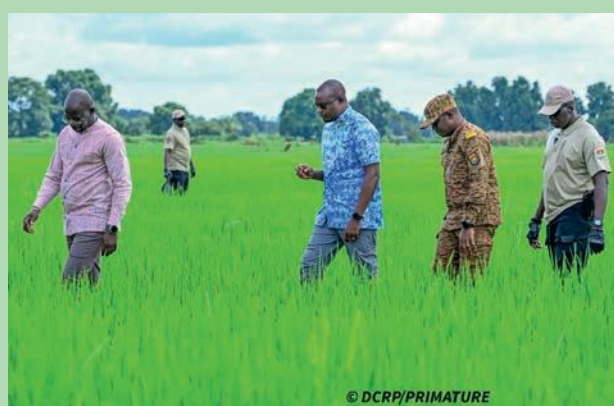
27 août 2025 | Diplomatie / Nations Unies

Nations Unies : reprise du dialogue dans le respect de la souveraineté nationale

Le Premier ministre a reçu, à Ouagadougou, une délégation des Nations Unies conduite par le Directeur régional pour l'Afrique, Yacoub Ali El Hillo. Cette audience visait à rétablir le dialogue après des tensions récentes, dans un contexte de réajustement des relations entre le Burkina Faso et le système onusien. Le Chef du Gouvernement a réaffirmé la volonté du Burkina Faso de coopérer avec l'ONU, dans le respect strict de sa souveraineté, de ses choix de développement, de la lutte contre le terrorisme et de la défense de ses intérêts nationaux.

2025

SEPTEMBRE 2025



7 septembre 2025 | Jeunesse / citoyenneté

Camps vacances Faso Mèbo : fin de la 1^{re} édition pour la région du Guiriko

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé, à Bobo-Dioulasso, la clôture de la première édition du Camp vacances Faso Mèbo, organisée au profit de 550 enfants âgés de 10 à 15 ans dans la région du Guiriko. Durant cette activité, les campeurs ont été initiés à la citoyenneté, au patriotisme, aux travaux pratiques et aux activités culturelles, avec notamment la réalisation d'un pavage de 1 000m², de banquettes en béton et d'œuvres picturales. Les parents ont également remis une contribution de 1 04 378 de francs CFA destinée aux pupilles de la Nation et aux combattants blessés. Le Chef du Gouvernement a salué l'engagement des jeunes et présenté le camp comme une école de discipline, de solidarité et de responsabilité citoyenne.

8 septembre 2025 | Agriculture / souveraineté alimentaire

Région des Tannounyan : le Premier ministre en visite sur des sites stratégiques de l'Offensive agropastorale et Halieutique

Dans la région des Tannounyan, le Premier ministre a visité les sites stratégiques de l'Offensive agropastorale et Halieutique, accompagné du ministre d'État en charge de l'Agriculture. Il s'est rendu à la ferme KELEM, spécialisée dans la production d'alevins, puis sur la plaine rizicole de Karfiguéla. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Offensive agropastorale et Halieutique, visant à renforcer la souveraineté alimentaire et la production nationale. Le Chef du Gouvernement a encouragé les initiatives locales et invité les producteurs à contribuer à l'approvisionnement du marché national.





8 septembre 2025 | Gouvernance territoriale / sécurité

Banfora : le Premier ministre échange avec les autorités administratives et militaires

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a échangé avec les autorités administratives et militaires à Banfora. Il a rencontré les responsables administratifs, les Forces de Défense et de Sécurité ainsi que les autorités paramilitaires de la région des Tannounyan pour échanger sur les réalités du terrain et les actions à mener. Les Forces de Défense et de Sécurité ont salué cette démarche de proximité, qui permet de mieux exposer les défis opérationnels et de renforcer la collaboration avec les populations.



8 septembre 2025 | Cohésion sociale / veille citoyenne

Région des Tannounyan : les chefs coutumiers et la veille citoyenne échangent avec le Premier ministre

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a échangé avec les chefs coutumiers, responsables religieux et acteurs de la veille citoyenne à Banfora. Les différentes délégations ont réaffirmé leur engagement aux côtés du Gouvernement dans la dynamique nationale. Les chefs traditionnels ont salué les efforts de sécurisation de la région et exprimé leur soutien aux Forces combattantes, tout en évoquant des préoccupations liées à l'enclavement et aux infrastructures. Les acteurs de la veille citoyenne ont, quant à eux, réaffirmé leur mobilisation pour accompagner les actions en faveur de la souveraineté nationale.



9 septembre 2025 | Jeunesse / patriotisme

Immersion patriotique obligatoire : 59 179 pionniers fiers de l'initiative

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé la sortie de la première promotion de l'immersion patriotique obligatoire à Koudougou. Cette édition a réuni 59 179 bacheliers, dont 28 515 garçons et 30 664 filles, répartis sur 136 sites dans 23 localités du pays. Les jeunes ont reçu des formations sur le civisme, la sécurité numérique, l'entrepreneuriat et l'engagement citoyen, avec des actions communautaires comme la salubrité, le reboisement et le don de sang. Le Chef du Gouvernement les a invités à devenir des ambassadeurs du patriotisme et du développement national.

2025

SEPTEMBRE 2025



10 septembre 2025 | Gouvernance locale / décentralisation

États généraux de la décentralisation : une gouvernance locale efficace en ligne de mire

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé à Ouagadougou la cérémonie d'ouverture des États généraux de la décentralisation, prévus du 10 au 12 septembre 2025 autour du thème : « Quelle décentralisation pour un développement local et une meilleure contribution à la sécurisation du territoire ? ». Cette rencontre nationale vise à proposer des réformes adaptées aux réalités socioculturelles, sécuritaires et politiques du Burkina Faso afin d'améliorer les conditions de vie des populations à la base. Il a rappelé les acquis mais aussi les limites de plus de vingt ans de décentralisation et appelé à une refondation pour renforcer l'efficacité des collectivités territoriales et la participation citoyenne.

15 septembre 2025 | Cohésion sociale / dialogue religieux

Religion : le nouveau présidium de la FAIB chez le Premier ministre

Une délégation du nouveau présidium de la Fédération des associations islamiques du Burkina (FAIB), conduite par l'imam Boubacar Yugo, a été reçue, en audience, à Ouagadougou, par le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo. La délégation est venue présenter le nouveau bureau et ses chantiers, notamment la promotion du message islamique axé sur la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble. Elle a également évoqué la formation de plus de 250 imams pour un prêche respectueux, ainsi que des préoccupations liées à la laïcité, à l'enseignement franco-arabe et au quota du Hadj. Le Chef du Gouvernement a félicité le nouveau bureau et réaffirmé la disponibilité de l'État à accompagner la FAIB dans ses actions de promotion de la paix.





16 septembre 2025 | Défense / formation militaire

Forces armées nationales : l'Institut de l'enseignement militaire supérieur Tiéfo Amoro désormais opérationnel

Le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé, à Ouagadougou, la cérémonie de lancement des activités de l'Institut de l'Enseignement Militaire Supérieur Tiéfo Amoro (IEMS-TA), en présence des autorités militaires et gouvernementales. Cette structure vise à renforcer l'autonomie des Forces armées nationales en matière de formation et à développer des doctrines adaptées aux réalités sécuritaires, avec notamment une École de guerre et une École d'état-major. Le Chef du Gouvernement a salué une étape importante pour la souveraineté nationale et a invité les stagiaires à s'inspirer de l'héritage de Tiéfo Amoro.

19 septembre 2025 | Identité / intégration AES

Journée internationale de l'identité 2025 : vers une harmonisation des documents d'identité au sein de l'AES

Le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé, à Ouagadougou, la clôture de la 6^e édition de la Journée internationale de l'identité, organisée du 15 au 19 septembre 2025 par l'ONI autour de l'harmonisation des documents d'identité dans l'espace AES. Cette édition, avec la participation du Mali et du Niger, a porté sur la modernisation des systèmes d'identification et la libre circulation des personnes et des biens. Les recommandations ont insisté sur l'interopérabilité des systèmes, l'harmonisation des documents et l'inclusion des personnes vulnérables. Le Chef du Gouvernement a rappelé que l'identité est un enjeu de souveraineté et a appelé à un système harmonisé et sécurisé au sein de l'AES.

2025

SEPTEMBRE 2025



22 septembre 2025 | Diplomatie / multilatéralisme

80^e anniversaire de l'ONU : une commémoration empreinte de mémoire et de vision

Le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a pris part, à New York, à la réunion de haut niveau marquant le 80^e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, tenue dans la salle de l'Assemblée générale en présence des États membres. La cérémonie a été ponctuée par la projection d'un documentaire retraçant les principales réalisations de l'ONU depuis 1945 en matière humanitaire, de paix et de droits humains. Les interventions de la présidence de l'Assemblée générale et du Secrétaire général ont appelé à renforcer la coopération internationale face aux défis mondiaux actuels. Le Burkina Faso a réaffirmé, à travers sa participation, son engagement en faveur d'un multilatéralisme plus juste et solidaire.

22 septembre 2025 | Diplomatie économique / souveraineté

Leadership africain : les réformes souverainistes du Burkina Faso mises en lumière à New York

Le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a pris part, à New York, au 7^e Conseil européen des entreprises sur l'Afrique et le Moyen-Orient (ECAM), consacré au renforcement de la coopération dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la recherche, de l'agro-industrie et de l'énergie verte. En ouverture, le président de l'ECAM, Kamel Ghribi, a exprimé l'intérêt de son groupe pour des partenariats avec l'Afrique. Le Chef du Gouvernement a présenté la vision du Burkina Faso fondée sur la souveraineté et les initiatives nationales en agriculture, santé et éducation, et a appelé à un partenariat Afrique-Europe plus équitable et respectueux.





► 23 septembre 2025 | Diplomatie / Nations Unies

Burkina Faso – ONU : une audience empreinte de sincérité entre le Premier ministre et la Secrétaire générale adjointe, Amina Mohamed

En marge de la 80^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a eu une audience avec la Secrétaire générale adjointe de l'ONU, Amina Mohamed. Les échanges ont porté sur la situation nationale et les perspectives de coopération avec le système des Nations Unies, avec un accent sur les efforts du Burkina Faso en matière de sécurité, de réformes et de mobilisation des ressources endogènes. Le Chef du Gouvernement a réaffirmé la volonté du pays de poursuivre une coopération respectueuse des priorités nationales et a évoqué les défis liés à la lutte contre le terrorisme. L'entretien a également ouvert des perspectives de renforcement du dialogue et de la coopération entre les deux parties.

► 25 septembre 2025 | Diplomatie / AES

80^e Assemblée générale de l'ONU : les Premiers ministres de l'AES affichent leur unité

En marge de la 80^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, les Premiers ministres des pays membres de la Confédération des États du Sahel (AES) ont tenu une concertation stratégique réaffirmant leur solidarité et leur unité d'action. Les échanges ont porté sur le partage d'informations sur la situation interne des pays et sur les grands enjeux internationaux, ainsi que sur les aspirations des populations sahéliennes en matière de souveraineté et de dignité. Les dirigeants sont convenus de porter une voix commune à la tribune de l'ONU et de renforcer la coordination de leurs actions, tout en saluant les progrès de la Confédération sous le leadership des Chefs d'État de l'AES.

2025

SEPTEMBRE 2025



25 septembre 2025 | Mémoire africaine / réparations

Mémoire africaine, justice et réparations : l'AES plaide pour une unité panafricaine

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a pris part à New York, à la Rencontre de haut niveau sur la mémoire africaine, la justice et les réparations, organisée par le Sénégal au African Burial Ground National Monument, en présence de plusieurs dirigeants africains et de la diaspora. Au nom de l'AES, il a salué une initiative de dialogue sur les séquelles de l'esclavage et du colonialisme, et rappelé la nécessité de justice économique, de restitution du patrimoine culturel et de renforcement de la solidarité panafricaine. Il a également proposé des pistes concrètes, notamment la création de musées de la résistance, des programmes pour la diaspora et des fonds d'investissement dédiés.

27 septembre 2025 | Diplomatie / multilatéralisme

La voix du Burkina Faso s'élève à l'ONU : réformes, justice et souveraineté

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a prononcé, à New York, la déclaration du Burkina Faso à la 80^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, au nom du Président du Faso. Dans son intervention, il a dressé un bilan critique de l'ONU, dénonçant notamment l'exclusion de l'Afrique du Conseil de sécurité et les limites du système multilatéral actuel. Il a mis en avant les efforts du Burkina Faso dans la lutte contre le terrorisme et la reconquête du territoire, ainsi que son engagement au sein de l'AES. Le Chef du Gouvernement a appelé à un multilatéralisme plus juste et respectueux des souverainetés.



OCTOBRE 2025



3 octobre 2025 | Volontariat / engagement citoyen

Volontariat national : le Premier ministre lance les initiatives Senior et Diaspora

Le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé, à Ouagadougou, la cérémonie de lancement des initiatives « Volontariat Senior » et « Volontariat de la Diaspora », visant à renforcer l'engagement citoyen dans la construction nationale. Portés par le Programme national de volontariat au Burkina Faso (PNVB), ces dispositifs entendent valoriser l'expérience des aînés et mobiliser les compétences de la diaspora au service du développement. Le Chef du Gouvernement a souligné que ces initiatives répondent aux défis sécuritaires, humanitaires et économiques en mobilisant toutes les forces vives du pays et de l'extérieur.

3 octobre 2025 | Gouvernance / société civile

Concertation État-ONG : une alliance renforcée contre le financement illicite et le terrorisme

Le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé, à Ouagadougou, la clôture des Journées Nationales de Concertation État-ONG, Associations de développement et Fondations, consacrées à la transparence et à la responsabilité financière dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Les échanges ont réuni les acteurs de la solidarité et du développement autour des enjeux liés au financement illicite et à la sécurisation des actions humanitaires. Le Chef du Gouvernement a salué l'engagement des ONG aux côtés des populations vulnérables et annoncé des mesures visant à renforcer la transparence et à améliorer les procédures administratives. Il a réaffirmé la nécessité d'une coopération fondée sur la responsabilité, la redevabilité et le respect des priorités nationales.

2025

OCTOBRE 2025



7 octobre 2025 | Diplomatie / géopolitique africaine

Forum Invest In Sénégal : le Premier ministre décortique la recomposition géopolitique

Dans le cadre du Forum Invest In Sénégal 2025 à Diamniadio, le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a pris part à un panel de haut niveau sur la gouvernance africaine et la transformation du continent. Il a présenté la situation sécuritaire du Burkina Faso ainsi que les réformes engagées dans le cadre de la Révolution Progressiste Populaire, marquées par la reconquête du territoire et des changements économiques et institutionnels. Le Chef du Gouvernement a insisté sur la souveraineté, la justice sociale et la reconquête des identités africaines comme leviers de développement.



7 octobre 2025 | Mémoire / panafricanisme

Camp de Thiaroye : le Premier ministre rend hommage aux tirailleurs africains

Le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a visité le site du camp de Thiaroye, en compagnie de ses homologues sénégalais et nigérien, pour rendre hommage aux tirailleurs africains victimes du massacre du 1^{er} décembre 1944. Cette visite a été marquée par un moment de recueillement au cimetière militaire et la découverte d'une exposition retraçant cet épisode tragique de l'histoire coloniale. Le Chef du Gouvernement a salué la mémoire des soldats africains tombés pour la liberté et réaffirmé l'importance de préserver cette mémoire collective.





7 octobre 2025 | Diaspora / diplomatie de proximité

Diplomatie de proximité : le Premier ministre échange avec la communauté burkinabè du Sénégal

En marge du Forum Invest In Sénégal 2025, le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a échangé, à Dakar, avec la communauté burkinabè vivant au Sénégal dans un cadre de dialogue et de proximité. Les échanges ont porté sur les préoccupations de la diaspora, notamment les documents administratifs, les conditions des étudiants et les opportunités d'investissement au Burkina Faso. Le Chef du Gouvernement a salué l'engagement des Burkinabè de l'extérieur et rappelé leur rôle stratégique dans la construction nationale. Il a annoncé la mise en place d'un guichet unique destiné à faciliter les démarches et à renforcer la contribution de la diaspora au développement du pays.

10 octobre 2025 | Fonds de soutien patriotique / mobilisation nationale

Fonds de soutien patriotique : plus de 142 milliards de francs CFA mobilisés au troisième trimestre

Le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé, à Ouagadougou, la troisième session 2025 du Conseil d'orientation du Fonds de soutien patriotique (FSP). La rencontre a permis d'évaluer les performances du Fonds, qui a mobilisé 142,6 milliards de francs CFA au 30 septembre 2025, soit 95,07 % des prévisions annuelles. Le Chef du Gouvernement a salué la mobilisation des Burkinabè, rendu hommage aux Forces combattantes et rappelé les actions du FSP en faveur de la défense du territoire, de la formation des VDP et du respect des droits humains.

2025

OCTOBRE 2025



15 octobre 2025 | Mémoire / souveraineté

Commémoration du 15 octobre 1987 : un cérémonial militaire désormais institué

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé, à Ouagadougou, la 38^e cérémonie d'hommage au Président Thomas Sankara et à ses douze compagnons, à l'occasion de la commémoration du 15 octobre 1987. Au nom du Chef de l'État, il a salué la mémoire d'un symbole de justice, de souveraineté et de dignité, tout en annonçant l'instauration d'un cérémonial militaire mensuel chaque premier jeudi du mois en leur hommage. La cérémonie a été marquée par un dépôt de gerbe et une salve de 21 coups de canon, réaffirmant l'attachement du Burkina Faso à la préservation de cette mémoire historique.



18 octobre 2025 | Économie locale / femmes rurales

Promotion des produits locaux : le Premier ministre aux côtés des femmes rurales à Koudougou

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a visité les stands du Salon de la femme rurale (SAFER), à Koudougou, pour encourager les initiatives féminines de transformation et de valorisation des produits locaux. Il a salué le savoir-faire des exposantes dans l'agroalimentaire, l'artisanat et le textile, tout en réaffirmant le soutien du Gouvernement à la promotion de la production nationale. Cette visite a mis en lumière le rôle essentiel des femmes rurales dans la transformation locale, la résilience économique et le développement du Burkina Faso.

18 octobre 2025 | Infrastructures / routes et péages

Modernisation du réseau routier national : une nouvelle ère de transparence et de rigueur

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a procédé, à Koudougou, à l'inauguration de la Route nationale n°14 (RN14) et à la mise en service de nouveaux postes de péage modernes à Boudtenga, Tintilou et Kotédougou. Réalisés avec le soutien de la BOAD et de l'État burkinabè, ces ouvrages marquent une étape importante dans la modernisation des infrastructures routières et la promotion de la transparence dans leur gestion. Le Chef du Gouvernement a insisté sur la qualité des travaux, la responsabilité collective et le civisme des usagers, rappelant que ces investissements financés sur fonds publics doivent être protégés et durables pour accompagner le développement du pays.



24 octobre 2025 | Artisanat / souveraineté économique

SARA 2025 : le Premier ministre célèbre le génie créateur des artisans burkinabè

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé, à Tenkodogo, la cérémonie officielle d'ouverture de la 5^e édition du Salon régional de l'artisanat (SARA) du Nakambé, placée sous le thème de la contribution de l'artisanat à la souveraineté nationale. Il a salué le rôle central du secteur, qui représente environ 30 % du PIB et emploie près de deux millions de personnes, tout en soulignant les mesures gouvernementales visant à soutenir la production locale et à renforcer la compétitivité des artisans. Le Chef du Gouvernement a appelé à une meilleure synergie entre artisanat et industrie pour bâtir une économie souveraine fondée sur la transformation locale et la valorisation du savoir-faire burkinabè.

24 octobre 2025 | Sécurité / Forces combattantes

Région du Nakambé : le Premier ministre encourage les Forces combattantes

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a rencontré, à Tenkodogo, les Forces combattantes déployées dans la région du Nakambé, au cours d'une visite au Camp Général Tiémoko Marc Garango. Il a salué leur engagement dans la sécurisation du territoire et la protection des populations, tout en rendant hommage aux soldats tombés sur les différents théâtres d'opérations. S'adressant aux unités, le Chef du Gouvernement a réaffirmé le soutien de l'État et appelé à la vigilance et à la poursuite des efforts pour la reconquête du territoire, dans un contexte marqué par des opérations de stabilisation et de retour progressif des populations dans plusieurs zones.

2025

OCTOBRE 2025



24 octobre 2025 | Santé / soins spécialisés

Santé : le Premier ministre satisfait du fonctionnement du centre d'hémodialyse de Tenkodogo

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a visité le centre d'hémodialyse du CHR de Tenkodogo, en marge du SARA 2025, afin d'évaluer son fonctionnement et de saluer le travail du personnel soignant. Mis en service en 2024, le centre, doté de 14 générateurs et capable de prendre en charge environ 90 patients, a déjà réalisé près de 5 700 séances de dialyse, répondant à un besoin sanitaire majeur dans la région du Nakambé. Le Chef du Gouvernement a réaffirmé l'engagement de l'État à renforcer l'offre de soins spécialisés, avec l'ouverture annoncée de nouveaux centres d'hémodialyse à travers le pays pour rapprocher les services de santé des populations.

27 octobre 2025 | Formation professionnelle / emploi des jeunes

Enseignement technique et formation professionnelle : un forum pour tracer la voie d'une jeunesse qualifiée et employable

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé, à Ouagadougou, l'ouverture du Forum national sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), réunissant plusieurs pays invités, dont le Mali, le Niger et la République du Congo. Cette rencontre de 48 heures vise à renforcer la diversification des filières, améliorer les infrastructures et promouvoir une meilleure adéquation entre formation et emploi. Le Chef du Gouvernement a souligné la nécessité de revaloriser l'EFTP, aujourd'hui limité à 5 % des effectifs scolaires, avec l'ambition de porter ce taux à 60 % à l'horizon 2050 afin de soutenir l'employabilité des jeunes et le développement économique du pays.



NOVEMBRE 2025



1^{er} novembre 2025 | Défense / Forces armées nationales

Forces armées nationales : 65 ans au service du peuple

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé, à Ouagadougou, la cérémonie commémorative du 65^e anniversaire des Forces armées nationales (FAN), placée sous le signe de l'unité et de la défense souveraine du territoire. Il a salué le courage et le sacrifice des forces combattantes, réaffirmant la solidarité entre l'armée et le peuple dans le cadre de la Révolution progressiste populaire. Le Chef du Gouvernement a rendu hommage aux soldats tombés pour la patrie et encouragé la poursuite des efforts visant à renforcer les capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité pour la reconquête et la stabilisation du territoire national.

21 novembre 2025 | Numérique / innovation

Semaine du numérique : clap final pour la 20^e édition tournée vers l'IA et l'innovation

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé, à Ouagadougou, la « Nuit des lauréats », marquant la clôture de la 20^e édition de la Semaine du numérique, placée sous le thème de l'intelligence artificielle au service de la transformation digitale. L'événement a mis en lumière les avancées du Burkina Faso dans l'innovation technologique à travers plusieurs compétitions dédiées aux jeunes, aux startups et aux services numériques. Le Chef du Gouvernement a réaffirmé l'ambition des autorités de moderniser l'administration et l'économie grâce aux technologies émergentes, en misant sur une IA adaptée aux réalités nationales et portée par la jeunesse.

2025

NOVEMBRE 2025



© DCRP/ PRIMATURE



© DCRP/ PRIMATURE

21 novembre 2025 | Enfance / protection sociale

Journée internationale de l'enfant : « Vous avez des droits, mais également des devoirs », rappelle le Premier ministre

À Ouagadougou, le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a échangé avec près de deux cents enfants à l'occasion de la Journée internationale de l'enfant, autour du thème : « *Ma Journée, Mes Droits* ». Cette rencontre au Musée national a permis d'aborder plusieurs préoccupations liées à l'éducation, la santé, l'hygiène, la nutrition et l'inclusion scolaire. Le Chef du Gouvernement a réaffirmé les actions engagées par l'État pour améliorer les conditions de vie des enfants, notamment le renforcement des infrastructures scolaires, les programmes de santé et l'alimentation en milieu éducatif, tout en rappelant les devoirs des enfants envers la société et leur pays.

24 novembre 2025 | Éducation / infrastructures scolaires

Modernisation éducative : le Premier ministre visite un complexe scolaire pilote

Le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a visité, à Ouagadougou, le complexe scolaire de la Transition, situé à Bonheur-ville, afin de constater l'avancement des travaux et le démarrage effectif des cours dans cette infrastructure pilote. Construit sur une superficie de plus de 35 000 m² et destiné à accueillir jusqu'à 1 000 élèves, le site comprend un bloc pédagogique moderne déjà partiellement opérationnel pour la rentrée 2025-2026. Le Chef du Gouvernement a salué la qualité des réalisations et réaffirmé la volonté de l'État de moderniser les infrastructures éducatives, avec un modèle appelé à être reproduit dans d'autres localités du pays.





25 novembre 2025 | Entrepreneuriat féminin / produits locaux

14^e FIED : pour l'industrialisation et la promotion des produits locaux

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé, à Ouagadougou, l'ouverture de la 14^e édition du Forum International des Femmes Entreprenantes et Dynamiques (FIED), réunissant plus de 6 000 participantes et participants issus de 60 pays. Placée sous le thème du rôle des femmes dans l'industrialisation et la promotion des produits locaux, cette rencontre vise à renforcer l'entrepreneuriat féminin et la transformation locale des ressources. Le Chef du Gouvernement a salué la contribution des femmes à la souveraineté économique et appelé à une mobilisation accrue pour développer une production locale forte et réduire la dépendance aux importations.

25 novembre 2025 | Culture / livre et souveraineté

FIL0 2025 : célébrer le livre pour renforcer l'identité et la souveraineté

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a procédé, à Ouagadougou, au lancement de la 18^e édition de la Foire Internationale du Livre de Ouagadougou (FIL0), placée sous le thème : « *Livre, identités culturelles et souveraineté nationale* ». Cette biennale, qui marque également le 25^e anniversaire de l'événement, réunit des acteurs du monde du livre venus du Burkina Faso et d'ailleurs autour de la promotion de la culture et du savoir. Le Chef du Gouvernement a insisté sur le rôle central du livre dans la construction de la souveraineté intellectuelle et culturelle, appelant notamment la jeunesse à faire de la lecture un levier de connaissance, d'identité et de transformation sociale.

2025

NOVEMBRE 2025



26 novembre 2025 | Inclusion sociale / personnes âgées

JIPA 2025 : le Premier ministre appelle à une inclusion économique et sociale renforcée des seniors

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a patronné, à Ouagadougou, la célébration en différé de la 35^e Journée internationale des personnes âgées, couplée au 3^e Forum national des seniors, consacré à leur inclusion économique et sociale. À cette occasion, il a salué la contribution des personnes âgées au développement du pays et réaffirmé l'engagement du Gouvernement à renforcer leur protection et leur participation active à la vie nationale. Le Chef du Gouvernement a annoncé que les recommandations du forum, notamment la création d'un fonds pour l'entrepreneuriat senior et le renforcement des structures de gériatrie, seront examinées en vue de leur mise en œuvre.

28 novembre 2025 | Recherche scientifique / innovation

Recherche scientifique au Burkina Faso : refonder pour plus d'impact au service de la souveraineté

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé, à Ouagadougou, la 25^e session du Haut Conseil national de la recherche scientifique et de l'innovation (HCNRSI), consacrée à la refondation de la recherche scientifique au service du développement socio-économique du Burkina Faso. Il a appelé à une transformation profonde du secteur afin de mieux orienter les travaux vers des solutions concrètes et utiles à la société, tout en renforçant la valorisation des résultats de recherche. Le Chef du Gouvernement a également annoncé la mise en place d'un groupe de travail interministériel dédié à la recherche pour le développement durable, visant à renforcer l'impact de l'innovation sur la souveraineté nationale et le développement économique.



DÉCEMBRE 2025



© DCRP/ PRIMATURE

13 décembre 2025 | Sécurité urbaine /
gouvernance locale**Police municipale : trois décennies au service des populations**

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé, à Ouagadougou, la cérémonie marquant le 30^e anniversaire de la Police municipale, organisée à la Place de la Nation. À cette occasion, il a salué le rôle de ce corps de proximité dans la sécurité urbaine, la salubrité et la tranquillité des populations, tout en réaffirmant l'engagement du Gouvernement à renforcer ses capacités. Le Chef du Gouvernement a également encouragé une meilleure discipline et une plus grande proximité avec les citoyens, soulignant l'importance de la Police municipale dans la consolidation de la sécurité au niveau local.

30 décembre 2025 | Santé militaire /
solidarité nationale**Dédougou : le Premier ministre au chevet des blessés en opération**

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, s'est rendu à Dédougou, dans la région du Bankui, pour apporter son soutien aux blessés en opération internés à l'hôpital militaire. Cette visite a permis au Chef du Gouvernement de s'enquérir de leurs conditions de prise en charge et de saluer leur engagement dans la défense du territoire national. Il a réaffirmé la reconnaissance des autorités envers les Forces combattantes et l'engagement du Gouvernement à renforcer les capacités sanitaires, notamment à travers l'amélioration des infrastructures de l'hôpital militaire.

30 décembre 2025 | Sécurité / reconquête du territoire

Reconquête du territoire : le Premier ministre galvanise les Forces combattantes à Di

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, s'est rendu à Di, auprès des Forces combattantes pour saluer leurs efforts dans la reconquête du territoire national. Libérée lors de l'opération militaire Tourbillon Vert 2 menée du 27 février au 2 avril 2025, la localité connaît une reprise progressive de ses activités grâce à la sécurisation assurée par environ 1 000 militaires mobilisés. Le Chef du Gouvernement a félicité les troupes pour leur engagement, appelé à maintenir la vigilance et réaffirmé le soutien de l'État pour renforcer les équipements, la logistique et les conditions d'intervention des forces sur le terrain.

2025

DÉCEMBRE 2025



31 décembre 2025 | Planification / développement

Développement : un nouveau référentiel pour les cinq prochaines années

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé, à Ouagadougou, une session consacrée à l'élaboration du Plan national de développement (PND) 2026-2030, nouveau cadre stratégique visant à orienter le développement du pays sur cinq ans. Structuré autour de quatre piliers, le plan ambitionne de renforcer la sécurité, la gouvernance, le capital humain et la transformation économique, tout en introduisant de nouveaux mécanismes de financement et une plus grande implication des communautés. Le Chef du Gouvernement a réaffirmé l'engagement des autorités à assurer une mise en œuvre rigoureuse et axée sur les résultats au bénéfice des populations.



31 décembre 2025 | Fonds de soutien patriotique / bilan 2025

Fonds de soutien patriotique : le Premier ministre salue une mobilisation record et appelle à maintenir l'élan national

Le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé, à Ouagadougou, la session du Conseil d'orientation du Fonds de soutien patriotique (FSP), consacrée au bilan 2025 et aux orientations 2026. Le Fonds a mobilisé plus de 212,8 milliards de francs CFA, dépassant l'objectif de 150 milliards de francs CFA, avec 70,26 milliards de francs CFA collectés au 4^e trimestre (+49,27 %), dont 39,47 milliards de francs CFA issus du secteur minier. Les dépenses s'élèvent à 81,69 milliards de francs CFA, principalement destinées aux primes des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) (84,17 %, soit 68,76 milliards de francs CFA), ainsi qu'à l'alimentation (10,39 %) et à la santé (2,40 %). Le Chef du Gouvernement a salué la mobilisation nationale et insisté sur la poursuite d'une gestion rigoureuse, transparente et efficace du Fonds pour 2026.

Une régulation axée sur des résultats concrets

En 2025, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) a pris 71 décisions. Son action a principalement porté sur la concurrence, l'accès aux infrastructures, la conformité des opérateurs, la protection des usagers et l'organisation du marché postal.

Concurrence et infrastructures

L'ARCEP a renforcé les obligations de non-discrimination applicables au marché mobile, notamment pour réduire les écarts injustifiés entre les communications au sein d'un même réseau et celles vers les autres réseaux. Elle a également encadré les tarifs de partage des sites afin de faciliter les accords entre opérateurs, limiter les duplications coûteuses et soutenir l'extension des réseaux.

Six catalogues d'interconnexion pour 2025-2026 et trois offres de référence relatives aux services à valeur ajoutée ont été approuvés. Quatre litiges sectoriels ont par ailleurs été tranchés, donnant aux acteurs un cadre plus prévisible pour négocier l'accès aux réseaux et aux ressources essentielles.

Contrôle, qualité et protection des usagers

Le contrôle de la conformité s'est traduit par cinq mises en demeure et par la liquidation d'astreintes à l'encontre des trois opérateurs mobiles. Chaque opérateur s'est vu mettre à charge 50 millions de FCFA, soit 150 millions de FCFA au total, pour l'exécution insuffisante ou tardive de prescriptions relatives aux services à valeur ajoutée. Un protocole de mesure de la qualité des réseaux fixes a aussi été adopté afin d'harmoniser les campagnes de vérification.

Postes et mesure des effets

Dans le secteur postal, l'ARCEP a poursuivi la formalisation des opérateurs et déterminé le coût net du service postal universel pour trois exercices, de 2020 à 2022. Les modalités de compensation ont été précisées afin d'améliorer la prévisibilité du financement et la continuité du service.

Les observatoires mobile, internet, fixe et postal publiés sur www.arcep.bf permettent de suivre les abonnements, les usages, le trafic, la qualité et les parts de marché. Leur lecture sur plusieurs trimestres permettra d'apprécier les effets des décisions de 2025 sur les tarifs, le partage d'infrastructures, la qualité de service et le marché postal.

Source : bilan officiel des décisions ARCEP 2025 et observatoires publiés sur www.arcep.bf.



REPÈRES 2025

71 décisions prises

au cours de l'exercice 2025

150 millions de FCFA

d'astreintes mises à la charge des trois opérateurs mobiles

6

catalogues d'interconnexion 2025-2026 approuvés

5

mises en demeure adressées aux opérateurs

4

litiges sectoriels tranchés

3

offres de référence pour les services à valeur ajoutée

3 années

de coûts nets du service postal universel examinées

QUATRE LEVIERS ACTIVÉS

CONCURRENCE

Obligations de non-discrimination, encadrement on-net/off-net et catalogues approuvés

INFRASTRUCTURES

Partage prioritaire, plafonds tarifaires et de règlement des différends de mutualisation

CONFORMITÉ

Contrôles, qualité de service, mises en demeure et astreinte effectivement liquidées

POSTES

Autorisation, service postal universel, compensation et suivi du marché postal

LECTURE PAR LES OBSERVATOIRES

Les séries mobiles, internet, fixe et postal servent à vérifier les effets dans le temps. Les actes de 2025 établissent l'action du régulateur, les évolutions de marché doivent être confirmées sur plusieurs trimestres.

BP : 01 BP 6437 Ouagadougou 01, Burkina Faso • Tel : +226 25 37 53 60 • Site web : www.arcep.bf • E-mail : secretariat@arcep.bf
Réseaux sociaux : www.facebook.com/arcepbf • twitter.com/ArcepFaso





RECONQUÊTE DU TERRITOIRE : premier front de l'action gouvernementale



L'armée burkinabè s'appuie désormais sur une puissance de feu de dernière génération pour ses unités combattantes.

En 2025, la reconquête du territoire national a constitué le premier axe de l'action gouvernementale. Sous l'impulsion du Président du Faso, le Capitaine Ibrahim Traoré, et la coordination du Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, l'État a renforcé les capacités opérationnelles des Forces combattantes, consolidé le maillage sécuritaire et poursuivi le rétablissement progressif de l'administration dans les zones reconquises. Au-delà de la réponse militaire, cette dynamique traduit une volonté politique de restaurer l'autorité de l'État, de protéger les populations, de soutenir les personnes affectées par la crise et de replacer la défense de la Patrie au cœur de l'effort national.

Une réponse nationale à une guerre imposée

Le terrorisme aura profondément bouleversé le Burkina Faso. Villages abandonnés. Administrations fermées. Écoles désertées. Centres de santé pillés. Axes routiers minés par l'insécurité. Pendant plusieurs années, le pays a vécu sous la pression permanente d'attaques visant aussi bien les populations civiles que les symboles même de l'État. Mais face à cette violence, le Burkina Faso n'a pas sombré. Il a résisté. Lentement d'abord. Puis avec davantage de détermination. Aujourd'hui, la logique affichée par les autorités est claire : reprendre l'intégralité du territoire, consolider les zones libérées et empêcher tout retour des groupes armés.

L'intensification des opérations militaires engagées en 2025 a permis « de détruire plusieurs bastions terroristes et de mettre l'ennemi en déroute dans de nombreuses localités », favorisant le contrôle de près de 74 % du territoire national. Derrière ces chiffres, il y a surtout un changement profond de posture. L'armée burkinabè n'est plus uniquement dans une logique défensive. Elle mène désormais des offensives permanentes, multiplie les frappes ciblées, renforce le quadrillage territorial et consolide progressivement les espaces reconquis. L'action militaire et sécuritaire s'inscrit désormais dans une posture plus offensive, fondée sur l'anticipation, la mobilité et la consolidation des acquis.

Le pays dispose désormais de Forces combattantes renforcées, mieux formées et mieux équipées. La montée en puissance des Forces combattantes constitue l'un des faits majeurs de ces dernières années. En effet, le Burkina Faso a engagé un vaste effort de recrutement, de formation et de rééquipement, afin d'adapter son dispositif sécuritaire à une guerre asymétrique particulièrement mouvante. Ainsi, plus de 16 000 militaires et 2 000 policiers ont été recrutés et formés en 2025, auxquels s'ajoutent près de 15 000 nouveaux VDP. Ces jeunes femmes et hommes viennent de toutes les régions du pays. Beaucoup ont quitté leurs familles, leurs études, leurs

activités économiques. Certains sans véritable expérience militaire. Mais tous partageaient une conviction : défendre la Patrie, les terres et la culture léguées par nos aïeux, au prix du sacrifice suprême.

Dans plusieurs centres de formation, les doctrines militaires ont été réorientées, afin de s'appuyer sur les réalités du terrain plutôt que sur des théories et pratiques enseignées depuis l'extérieur. Le Burkina Faso a également décidé de former désormais ses cadres stratégiques sur son propre sol. L'ouverture de l'Institut de l'enseignement militaire supérieur Tiéfo Amoro et la création de l'Institut supérieur d'aéronautique de Bobo-Dioulasso traduisent cette volonté d'autonomisation stratégique.

Un maillage territorial renforcé pour rapprocher l'État des populations

Dans le ciel burkinabè, les drones de surveillance et de combat sont devenus des outils centraux de la guerre. Au sol, les unités mobiles rapides, les Bataillons d'intervention rapide (BIR), les Groupements d'unités mobiles d'intervention (GUMI) et les unités blindées multiplient les opérations offensives. Sans oublier le Groupe spécial d'intervention de la Police nationale (GSI-PN). Des blindés, des équipements d'artillerie, des matériels du génie militaire et divers moyens logistiques ont également été acquis, afin d'accroître la mobilité et la puissance de feu des unités engagées.

La guerre moderne impose un renseignement actif et une capacité de réaction immédiate. Le Burkina Faso tente désormais de répondre à cette exigence. Cette guerre asymétrique impose une adaptation permanente des moyens et des méthodes d'action. L'un des tournants majeurs de la stratégie sécuritaire burkinabè reste la reconfiguration du maillage territorial. Face à des groupes armés extrêmement mobiles, capables de frapper puis de disparaître rapidement, les autorités ont choisi de rapprocher les Forces combattantes des populations et des zones sensibles. Six régions militaires et six légions de gendarmerie structurent désormais ce nouveau dispositif territorial.

Des commissariats mobiles, des brigades motorisées et des compagnies républicaines de sécurité ont été opérationnalisés, afin de renforcer la présence de l'État jusque dans les zones les plus exposées.

Le nouveau découpage administratif des zones prioritaires traduit également cette logique de proximité opérationnelle. L'objectif affiché est de permettre une plus grande réactivité des forces de défense et une meilleure coordination des opérations. Sur les axes routiers qui demeurent difficiles d'accès, les convois circulent désormais sous escorte sécurisée. Dans certaines provinces longtemps isolées, les ravitaillements humanitaires et commerciaux sont assurés. Même si la menace demeure, le retour progressif de l'État dans plusieurs localités contribue à restaurer la confiance des populations.

Les VDP, pilier populaire de la résistance nationale

Impossible d'évoquer la reconquête du territoire

sans parler des Volontaires pour la défense de la Patrie (VDP). Dans les villages, les communes rurales, les zones frontalières, les VDP sont devenus des figures familières de la résistance burkinabè. Ils connaissent les pistes, les forêts, les habitudes locales. Ils constituent à certains endroits le premier rempart face aux incursions terroristes.

Près de 15 000 nouveaux VDP ont été mobilisés et formés. En janvier 2026, la Brigade des VDP a été élevée au rang d'armée, renforçant ainsi son ancrage institutionnel et stratégique. Beaucoup de ces volontaires sont des citoyens engagés qui refusent la fatalité : hommes et femmes, cultivateurs, ouvriers, commerçants, étudiants, artisans, fonctionnaires, etc. Leur engagement traduit une mutation profonde de la société burkinabè : la sécurité est devenue une affaire nationale, populaire et collective. Dans certaines localités reconquises, ce sont eux qui sécurisent les premiers retours des populations déplacées. Parfois au prix du sacrifice suprême. Ils ne portent pas seulement une arme, ils portent une terre, la terre héritée de leurs ancêtres.



Le Gouvernement burkinabè soutient activement les forces combattantes blessées en opération, à travers plusieurs dispositifs de prise en charge médicale et psychologique, appuyés par des visites régulières pour galvaniser leur moral.

Reconquête du territoire et défense du droit à la vie

La lutte contre le terrorisme menée par le Burkina Faso ne se résume pas à des statistiques. Elle porte des visages, des blessures, des histoires humaines. Dans les zones reconquises, les autorités disent avoir constaté « la force morale, la solidarité et l'esprit de résistance des populations ». Des familles entières reviennent progressivement dans leurs villages, après des années d'exil intérieur. Des femmes rouvrent de petits commerces. Des enseignants et des élèves reprennent le chemin des classes. Des agents de santé réinvestissent les centres médicaux. Au 31 décembre 2025, plus de 1 160 935 personnes ont été réinstallées dans 871 localités.

Des Personnes déplacées internes (PDI) réinstallées dans leurs villages d'origine participent à la lutte engagée pour la souveraineté alimentaire avec l'accompagnement de l'État. Le Gouvernement soutient les activités agricoles menées par les PDI, en leur distribuant des motoculteurs, de l'engrais, des semences et en assurant des labours gratuits, en cas de besoin.

Le retour des déplacés internes constitue aujourd'hui l'un des indicateurs les plus visibles de la reconquête territoriale. Car derrière chaque retour, il y a une forme de victoire psychologique contre la peur et une lueur qui scintille au bout du tunnel pour refermer définitivement la parenthèse terroriste. La contribution des PDI participe de manière importante dans le seuil de la souveraineté alimentaire atteint pour la première fois en 2025, selon les données disponibles, par le pays des Hommes intègres.

Le Gouvernement a également renforcé les mécanismes d'accompagnement sanitaire et psychosocial des combattants blessés, des orphelins et des veuves affectées par cette hydre terroriste. La guerre détruit. Mais elle révèle aussi parfois une solidarité nationale inattendue. Dans les localités reconquises, l'État réaffirme progressivement sa présence. La reconquête militaire n'a de sens durable que si elle est suivie du retour effectif de l'État. C'est désormais l'un des grands défis de l'après-libération.



La Brigade des VDP a été élevée au rang d'armée, renforçant ainsi son ancrage institutionnel et stratégique.

Selon les données officielles, 73 préfectures et mairies ont été rouvertes, plus de 600 structures éducatives remises en service et 38 formations sanitaires réhabilitées. Au total, 442 villages ont été libérés, réinstallés et consolidés. Des zones autrefois considérées comme pratiquement perdues retrouvent progressivement une présence administrative. À Djibo, Diapaga, dans la vallée du Sourou ou sur certains axes stratégiques, les opérations de sécurisation ont permis une stabilisation des activités civiles et économiques. Le redémarrage de la mine de Boungou symbolise également cette volonté de relance économique dans les zones sécurisées. Revenir dans un village, rouvrir une école, redresser un drapeau... sont aussi des résultats concrets et visibles.

Le financement endogène de l'effort de guerre

La guerre coûte cher, voire très cher. Face à cette réalité, le Burkina Faso a choisi de mobiliser directement sa population autour de l'effort national. Le Fonds de soutien patriotique (FSP) est devenu un outil majeur de financement de la lutte contre le terrorisme. Entre 2022 et 2025, plus de 496 milliards de francs CFA ont été mobilisés. Au premier trimestre 2026, le montant

cumulé dépassait déjà 502 milliards de francs CFA. Des citoyens ordinaires, des entreprises, des commerçants, des membres de la diaspora et des partenaires du Burkina Faso participent à cet effort. Au-delà des montants financiers, le FSP constitue aussi un puissant symbole politique : celui d'une guerre portée collectivement.

Le FSP, institué par le Gouvernement pour collecter les soutiens volontaires, multiples et multiformes des Burkinabè et de leurs amis, a surtout coupé court aux attermoissements et aux refus de certains partenaires qui ont espéré faire du terrorisme un fonds inépuisable de chantages politiques et économiques. Parallèlement, le budget du secteur Défense et sécurité est passé de plus de 400 milliards de francs CFA en 2022 à plus de 707 milliards de francs CFA en 2026. Jamais l'effort sécuritaire n'avait atteint un tel niveau dans l'histoire récente du Burkina Faso. La communication de guerre s'est avérée nécessaire : expliquer, rassurer, mobiliser. Dans cette guerre, les armes ne suffisent pas. L'information aussi est devenue un champ de bataille. Le Gouvernement affirme avoir développé une stratégie de communication en temps de guerre, afin de rendre visibles les efforts des Forces combattantes et de contrer la désinformation.



L'implication conjointe des autorités, des Forces combattantes et des populations constitue la pierre angulaire de la lutte contre le terrorisme.

Plus de 7 000 productions audiovisuelles, écrites et numériques ont été réalisées autour des questions sécuritaires. Des journalistes ont été conduits dans certaines zones reconquises, afin de montrer les réalités du terrain. L'objectif est à la fois de rassurer les populations et d'empêcher les groupes terroristes d'imposer leur propre récit. Car la guerre psychologique reste une composante majeure du terrorisme. Dire la vérité du terrain, montrer les efforts, expliquer les sacrifices et répondre aux manipulations : voilà aussi une autre bataille.

L'AES, cadre commun de défense et de sécurité

Le Burkina Faso inscrit désormais sa lutte contre le terrorisme dans une dynamique régionale plus affirmée avec le Mali et le Niger au sein de la Confédération des États du Sahel (AES). Cette coopération n'est pas un simple arrangement diplomatique. Elle est née d'une dure réalité : les groupes terroristes ne respectent ni les frontières administratives, ni les lenteurs institutionnelles, ni les calculs géopolitiques. Ils circulent, frappent, se replient, exploitent les zones frontalières et tentent de transformer les marges territoriales en sanctuaires. Face à cette menace mouvante, les trois pays de l'AES ont choisi de répondre par une vision commune : sécuriser ensemble l'espace sahélien, mutualiser les renseignements, coordonner les opérations et assumer une souveraineté collective face aux vautours impérialistes qui rêvent de profiter des moindres faiblesses pour remettre le Sahel dans des prés carrés. La Confédération des États du Sahel est devenue le cadre principal de la sécurité collective, du développement intégré et de l'affirmation diplomatique des peuples du Burkina Faso, du Mali et du Niger.

Le lancement de la Force unifiée de l'AES constitue une étape importante dans cette coopération régionale. Cette force traduit une volonté politique claire : ne plus laisser chaque pays affronter seul une menace transnationale. Dans cette nouvelle architecture, les opérations conjointes transfrontalières prennent tout leur sens. Elles permettent de poursuivre les groupes armés au-

delà des limites nationales classiques, de réduire les zones de repli, de renforcer la surveillance des frontières et d'éviter que la pression militaire exercée dans un pays ne déplace simplement la menace vers le voisin.

Le Sahel comprend désormais que sa sécurité ne peut être morcelée. Une attaque à une frontière concerne les trois peuples. Une victoire dans une zone libérée renforce tout l'espace confédéral. La coopération sécuritaire entre Ouagadougou, Bamako et Niamey dépasse désormais le simple cadre militaire. Elle s'appuie aussi sur une vision politique et diplomatique commune. L'ESN souligne que les trois pays parlent d'une même voix sur les enjeux régionaux et internationaux, renforçant ainsi leur influence et leur crédibilité. Cette unité de ton est fondamentale. Car la guerre contre le terrorisme est aussi une guerre d'interprétation. Qui parle du Sahel ? Qui raconte ses souffrances ? Qui explique ses choix ? Qui décide de ce qui est légitime ou non dans la lutte des peuples pour leur survie ? L'AES entend répondre à ces questions par elle-même. Avec ses mots, ses institutions, ses instruments : sa radio, la télévision confédérale, le passeport, la carte biométrique, la Banque confédérale pour l'investissement et le développement sont autant de symboles qui traduisent une volonté de bâtir plus qu'une alliance militaire : un espace de destin partagé.

Dans cette perspective, la lutte contre le terrorisme devient l'un des piliers d'un projet plus vaste : reconstruire la souveraineté sahélienne. Sécuritaire d'abord, puis économique, diplomatique, culturelle et institutionnelle. L'AES n'est donc pas seulement une réponse à la guerre. Elle est une réponse à l'histoire, une tentative de reprendre la main, de parler à hauteur d'homme, de décider à hauteur de peuple. Le Burkina Faso, qui assure désormais une responsabilité majeure dans cette dynamique confédérale, y voit un prolongement naturel de sa propre stratégie nationale : reconquérir le territoire, consolider la souveraineté, renforcer l'unité populaire et inscrire la victoire dans une profondeur régionale, en tirant les leçons du passé, un passé qui a vu l'échec des tentatives solitaires de libération.

Une Nation mobilisée face à l'adversité

Les défis restent immenses, mais une dynamique est engagée. Malgré les avancées enregistrées, les défis demeurent considérables. Des attaques continuent d'être menées contre les populations civiles et les positions militaires. Certaines zones restent encore fragiles, exposées à des attaques. Les besoins humanitaires, même s'ils sont cernés avec précision et pris en charge de manière holistique, demeurent encore importants.

Le Burkina Faso doit également gérer simultanément plusieurs fronts : sécuritaire, humanitaire, économique et social. Les autorités insistent désormais sur la nécessité de consolider les zones reconquises, afin d'éviter tout retour des groupes armés. Le développement communautaire, la réinstallation des populations, l'emploi des jeunes et la relance économique apparaissent progressivement comme des leviers indispensables pour tarir les sources de recrutement terroriste. Car une localité reconquise ne peut rester seulement une position militaire. Elle doit redevenir un lieu de vie, avec l'école, le centre de santé, le marché, l'eau, les champs,

l'administration. En somme, une présence humaine et une confiance en l'avenir.

Le Burkina Faso traverse sans doute l'une des périodes les plus difficiles de son histoire contemporaine. Mais au milieu des épreuves, une certitude émerge : le pays refuse de céder. Des soldats ratissent la brousse, jour et nuit, au risque de leur vie. Partout grandit cette volonté de reprendre possession du territoire et du destin national. Comme le résume le Discours sur la situation de la Nation en une formule devenue symbole : « Force et victoire aux FDS, aux VDP et au peuple ! »

Au-delà des opérations militaires, la lutte contre le terrorisme est une bataille identitaire, patriotique et existentielle. Le combat d'un peuple qui veut continuer d'exister librement sur la terre de ses ancêtres. Et dans cette guerre longue, difficile, parfois douloureuse, le Burkina Faso tente désormais de transformer la résilience populaire en victoire durable. Le peuple burkinabè se bat pour une victoire des armes, mais surtout pour une victoire de l'esprit, de la solidarité et du courage ; une victoire de la foi en la Patrie.



La dynamique de reconquête s'appuie également sur la mobilisation populaire autour de la Révolution progressiste populaire (RPP).

Tous les efforts consentis par le Gouvernement ont permis au Burkina Faso de franchir un cap historique pour la campagne agropastorale 2025-2026 en atteignant un taux de couverture de 126,6 % de ses besoins céréaliers, matérialisant

ainsi son objectif d'autosuffisance alimentaire. Comme un couronnement de tous ces efforts, le Burkina Faso a clôturé son année 2025 sur un excédent commercial historique de 2 182,2 milliards de francs CFA, tout en maintenant



une dynamique forte en 2026, avec un nouvel excédent de 455,3 milliards de francs CFA enregistré dès le mois de janvier.

Le chemin reste rude. C'est une réalité. Mais le Burkina Faso marche désormais d'un pas résolu vers la libération totale de son territoire et regarde avec optimisme l'avenir.





FONDS D'APPUI AU SPORT
ET À LA PRESSE PRIVÉE



Camarade Ida OUEDRAOGO/ PARE
Directrice Générale du FASP

FONDS D'APPUI AU SPORT ET A LA PRESSE PRIVÉE

« WASSA BONDO »

L'engagement au service de l'excellence sportive et d'une presse privée professionnelle viable



I. QUI SOMMES-NOUS ?

Le Fonds d'Appui au Sport et à la Presse Privée, FASP « Wassa Bondo » qui signifie « Grenier du succès » en langue nationale dioula a été créé par décret n°2025-1568:PF/PRIM/MEF du 05 décembre 2025. Il se veut un établissement public de l'Etat relevant de la catégorie des Fonds Nationaux et est placé sous la tutelle technique de la Primature et sous la tutelle financière du ministère en charge des finances. Le FASP « Wassa Bondo » est rattaché au Cabinet du Premier ministre et constitue un instrument stratégique de financement et d'accompagnement du sport, des loisirs et de la presse privée.

Issu de la fusion du Fonds National pour Promotion du Sport et des Loisirs (PNPSL) et du Fonds d'Appui à la Presse Privée (FAPP), le FASP « Wassa Bondo » dispose de la personnalité morale et de l'autonomie financière, avec un Conseil d'Administration comme organe de gouvernance et une Direction Générale pour la gestion quotidienne.



II. QUE FAISONS-NOUS ?

Le FASP « Wassa Bondo » a pour mission de contribuer, par le financement, à la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de promotion du sport et de loisirs et à l'accompagnement des entreprises de presse privée. A ce titre, il est chargé de :

- prospecter, mobiliser et gérer les ressources destinées au financement des activités sportives, des loisirs et des entreprises de presse privée ;
- soutenir la promotion du sport et des loisirs par la construction, la réhabilitation, l'acquisition de matériels et d'équipements sportifs et de loisirs et la formation des acteurs ;
- financer les activités de développement de la presse privée ;
- recouvrer les prêts et garanties consenties et contribuer au

renforcement des capacités techniques et opérationnelles des bénéficiaires

III. QUELLES SONT LES INNOVATIONS

Sous l'impulsion de sa Directrice Générale, le FASP « Wassa Bondo » entend renforcer son efficacité, sa proximité avec les bénéficiaires et la qualité de ses interventions.

Nos priorités d'innovation :

- Digitalisation : moderniser le traitement et le suivi des dossiers de financement
- Proximité : rapprocher les services des acteurs du sport et de la presse privée.
- Transparence : renforcer la traçabilité des financements et le suivi des résultats.
- Partenariats : mobiliser de nouvelles ressources et développer des collaborations stratégiques.
- Professionnalisation : accompagner les compétences, les entreprises et les initiatives porteuses d'avenir.

Notre ambition : faire du FASP « Wassa Bondo » une institution de référence, à la fois catalyseur de l'excellence sportive burkinabè et garant d'une presse privée professionnelle, plurielle et économiquement viable.

« WASSA BONDO » : SEMER AUJOURD'HUI
LES SUCCES DE DEMAIN.

Wassa
Bondo

FONDS D'APPUI AU SPORT
ET À LA PRESSE PRIVÉE

Siège : Avenue Yennenga, Immeuble ZONGO Valentin, Zone ZACA,
côté ouest de l'ARCOP, Ouagadougou, Burkina Faso. ☎ +226 25 30 34 79



CAMEG

La santé pour tous !



Camarade Eric N. TOUGOUMA
Directeur Général de la CAMEG

La CAMEG au service de la santé des Burkinabè

La Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques et des Consommables Médicaux (CAMEG) est une société d'État au capital de 5 milliards de FCFA, ancrée dans la Révolution Progressiste Populaire (RPP).

Sa mission est de garantir à l'ensemble des populations du Burkina Faso :

- ♦ La disponibilité des médicaments essentiels génériques (MEG)
- ♦ L'accessibilité des produits de santé
- ♦ La qualité des médicaments et intrants sanitaires
- ♦ L'approvisionnement en consommables, dispositifs médicaux et intrants stratégiques de santé

UNE MESURE FORTE POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES POPULATIONS

En 2025 et 2026, le Gouvernement dans la marche de la Révolution Progressiste Populaire a procédé à des baisses substantielles des prix des médicaments et consommables médicaux afin de rendre les soins de santé plus accessibles aux populations. Cette importante mesure sociale représente un effort financier estimé à près de 8 milliards de FCFA.

RÉDUCTIONS ALLANT JUSQU'À :

- 72 % sur certains consommables médicaux
- 67 % sur certains médicaments sous forme de comprimés
- 53 % sur certains médicaments injectables
- 20 % sur certaines formes de sirops

À travers cette décision, la Révolution Progressiste Populaire contribue à alléger les dépenses de santé des ménages et à renforcer durablement le pouvoir d'achat des populations.



CERTIFIÉE ISO 9001:2015

La CAMEG en chiffres



+34 ans
d'expérience
au service de
la santé



+600 références
de produits de santé
commercialisés



135 000 m³
de capacité de
stockage



10 agences
commerciales
pour une couverture
sanitaire nationale

CAMEG

Garantir des produits de santé accessibles, disponibles
et de qualité pour tous les Burkinabè.

☎ +226 25 37 37 50-51 🌐 www.cameg.com



OFFENSIVE AGROPASTORALE ET HALIEUTIQUE : fondations d'une souveraineté alimentaire durable



Avec la création de la société Faso Kosam, le Gouvernement affiche sa volonté de valoriser la filière laitière locale et de réduire la dépendance du Burkina Faso aux importations de produits laitiers.

En 2025, la souveraineté alimentaire a occupé une place centrale dans l'action gouvernementale. À travers l'Offensive agropastorale et halieutique, l'Initiative présidentielle pour la production agricole et l'autosuffisance alimentaire, la mécanisation, les aménagements hydroagricoles et la promotion du « Consommons local », le Gouvernement a engagé une transformation progressive du modèle productif national. Les résultats de la campagne agropastorale 2025-2026 confirment cette orientation : produire davantage, valoriser les filières locales, réduire les dépendances et faire de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche des leviers de résilience économique et sociale.

Une campagne agropastorale 2025-2026 aux résultats significatifs

Pour l'une des rares fois, le Burkina Faso a enregistré une production céréalière excédentaire. En effet, la campagne agricole 2025-2026 a enregistré des performances significatives dans plusieurs spéculations agricoles. La production céréalière nationale est estimée à 7 142 484 tonnes, portant le taux de couverture des besoins céréaliers à 126,6 %, un niveau excédentaire inédit pour le Burkina Faso. Cette production est en hausse de 17,63 % par rapport à la campagne précédente et de 37,19 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années.

Le riz figure parmi les cultures les plus performantes. La production nationale s'est établie à 1 008 737 tonnes, soit une hausse de 49,34 % par rapport à la campagne 2024-2025 et de 110,73 % par rapport à la moyenne quinquennale. Cette progression permet de réduire considérablement les importations annuelles de riz, estimées à environ 600 000 tonnes, soit près de 35 % des besoins nationaux, et d'éviter près de 73 milliards

de francs CFA de sorties de devises. Le maïs affiche une production de 2 686 531 tonnes, correspondant à une hausse de 14,6 % par rapport à la campagne précédente et de 39,36 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années. Quant au sorgho, sa production est évaluée à 2 466 277 tonnes, dont 1 942 926 tonnes de sorgho blanc. Cette production enregistre une hausse de 18,05 % par rapport à la campagne agricole 2024-2025. La production de sorgho rouge est estimée à 523 351 tonnes, soit une progression de 8,25 % par rapport à la campagne précédente et de 15,83 % comparativement à la moyenne quinquennale. La production de mil est estimée à 963 894 tonnes, en hausse de 6,22 % par rapport à la campagne agricole précédente et de 8,35 % comparativement à la moyenne quinquennale. Le fonio poursuit également sa progression avec une production estimée à 17 044 tonnes, en hausse de 7,15 % par rapport à la campagne précédente et de 61,89 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Les autres cultures vivrières, notamment le niébé, l'igname et la patate, totalisent une production estimée à 1 246 132 tonnes.



La société d'État « Faso Guulgo » a pour mission de produire et de rendre disponibles des aliments de qualité pour le bétail, la volaille, les poissons et les autres animaux d'élevage sur l'ensemble du territoire national.

Cette production est en légère baisse de 1,29 % par rapport à la campagne 2024-2025, mais en hausse de 27,9 % comparativement à la moyenne quinquennale. La production de niébé, à elle seule, est estimée à 884 953 tonnes, soit une hausse de 10,12 % par rapport à la campagne précédente. Les cultures de rente sont en progression. La production des cultures de rente, hors coton, est estimée à 1 353 298 tonnes, soit 825 732 tonnes d'arachide, 355 478 tonnes de sésame et 172 088 tonnes de soja.

Cette performance représente une hausse de 3,03 % par rapport à la campagne précédente et de 37 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années. La production fourragère s'est renforcée. Au cours de la campagne 2025-2026, elle est estimée à 10 147 741 tonnes de matière sèche, composées essentiellement de résidus de récolte et de fourrages cultivés. Les résidus de récolte représentent 10 072 166 tonnes de matière sèche provenant principalement du mil, du sorgho, du niébé, de l'arachide et du maïs. La production de fourrages cultivés est quant à elle estimée à 75 575 tonnes de matière sèche. Une meilleure lecture territoriale des performances agricoles s'impose. Malgré ces résultats, des disparités territoriales demeurent dans la couverture des besoins céréaliers. Quinze (15) provinces demeurent déficitaires avec un taux inférieur à 90 %. Il s'agit notamment du Bam, du Bassitenga, du Djelgodji, de la Gnagna, du Kadiogo, de la Komandjari, du Loroum, du Namentenga, de l'Oudalan, du Sandbondtenga, du Séno, du Yagha et du Yatenga.

Huit (08) provinces sont en équilibre avec un taux compris entre 90 % et 120 %. Ce sont notamment le Bazèga, le Boulkiemdé, le Ganzourgou, le Kouritenga, le Kourwéogo, le Nounbiel, le Passoré et le Poni. Vingt-quatre provinces sont excédentaires avec un taux supérieur ou égal à 120 %. Figurent parmi elles les Balé, les Banwa, la Bougouriba, le Boulgou, la Comoé, le Gourma, le Ioba, le Kénédougou, la Kompienga, le Koulpélogo, la Léraba, le Mouhoun, le Nahouri, le Nayala, le Sanguié, la Sissili, le Sourou, le Tuy, le Ziro, le Zondoma et le Zoundwéogo. Le classement par région indique six régions déficitaires : le Kadiogo, les Koulsé, le Liptako, la Sirba, le Soum et le

Yaadga. Dix régions sont excédentaires : le Bankui, le Djôrô, le Goulmou, le Guiriko, le Nakambé, le Nando, le Nazinon, le Sourou, le Tannounyan et la Tapoa. La région de l'Oubri demeure la seule région en équilibre.

Élevage et pêche : deux leviers de souveraineté alimentaire

L'élevage a été renforcé pour soutenir la production nationale. Les performances de la campagne agricole 2025-2026 reposent également sur le renforcement du secteur de l'élevage. Plus de 8 000 tonnes d'aliments concentrés ont été produites et mises à la disposition des acteurs du secteur de l'élevage. En parallèle, près de 7 millions de têtes de bovins et de petits ruminants ainsi que plus de 18 millions de volailles ont été vaccinés. Le Gouvernement a également procédé à l'immatriculation de plus de 5 600 hectares de zones pastorales et à l'aménagement de 200 hectares de cultures fourragères. Ces actions contribuent à améliorer durablement les conditions de la production animale et à renforcer la résilience des éleveurs. L'offensive halieutique est porteuse d'emplois et de revenus. Dans le domaine de la production halieutique, les investissements consentis ont permis une progression remarquable de la pisciculture.

La mise en place de 1 185 cages flottantes, la production de plus de 104 millions d'alevins et l'installation de 500 promoteurs privés ont permis d'atteindre une production de plus de 53 000 tonnes de poissons, dont plus de 17 000 tonnes issues des cages flottantes. Cette dynamique favorise la création d'emplois durables et le développement de nouvelles sources de revenus pour les populations. Les plans d'eau de Samendéni et de Bagré ont constitué des pôles majeurs de cette production. Sur le périmètre halieutique d'intérêt économique de Samendéni, les résultats indiquent une production de 658,216 tonnes de poissons issues de la pêche de capture et 12 206 tonnes produites en cages flottantes, durant la période 2024-2025, dans le cadre de l'Offensive agropastorale et halieutique.



Convaincu du rôle stratégique de l'eau pour l'Offensive agropastorale et halieutique, le Gouvernement a entrepris la réhabilitation de plusieurs barrages pour soutenir la production.

Transformation agricole : des chantiers structurants

L'eau joue un rôle essentiel dans la résilience nationale. Elle constitue une ressource stratégique au cœur de la production agricole, de la stabilité sociale et de l'amélioration des conditions de vie. Les efforts déployés par le Gouvernement ont permis d'améliorer l'accès sécurisé à l'eau potable pour plus de 1 300 000 Burkinabè. Cette avancée a été rendue possible grâce à la réalisation de plus de 3 500 ouvrages d'approvisionnement en eau potable et à la mise en service de près de 40 000 branchements particuliers. Les réalisations comprennent également la construction de 81 forages équipés de pompes à motricité humaine ainsi que plus de 4 200 latrines familiales et communautaires, afin d'accompagner le retour volontaire des personnes déplacées internes.

Dans le cadre de la restauration du couvert végétal, plus de 12 millions de plants, principalement médicinaux, ont été mis en terre et près de 200 espaces de conservation ont été créés. Le Gouvernement s'investit pleinement

dans la diversification des filières agricoles. L'une des ambitions est de contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à travers la redynamisation de l'agriculture irriguée. Cette vision se traduit notamment par la diversification des filières agricoles, avec l'introduction de cultures comme l'ananas, le blé et la banane plantain. Dans le cadre de l'Initiative présidentielle pour la production agricole et l'autosuffisance alimentaire, plus de 70 000 rejets de bananiers plantains ont été mis à la disposition des producteurs. Ces derniers ont bénéficié de formations, d'un accompagnement technique ainsi que d'un appui en intrants et équipements hydroagricoles. Dans la province du Kénédougou, par exemple, 7 500 rejets ont été plantés sur une superficie de 3,5 hectares avec des résultats jugés encourageants. Concernant la culture du blé, 1 342 hectares ont été emblavés pour une production totale estimée à environ 2 597 tonnes durant la campagne humide 2025-2026. Les centres de recherche et les centres pénitentiaires ont également été mobilisés pour la production.

Les acquis de la campagne agricole 2025-2026 reposent également sur la contribution des centres de recherche, des écoles de formation agricole et des centres pénitentiaires. Des établissements pénitentiaires, notamment les maisons d'arrêt et de correction de Baporo, dans la région du Nando, de Dédougou dans la région du Bankui, ou encore de Diébougou dans la région du Djôrô, ont contribué à l'effort national de production.

Des aménagements hydroagricoles structurants ont été réalisés. L'exécution des grands chantiers agro-hydropastoraux est assurée principalement par l'Office national des barrages et des aménagements hydroagricoles (ONBAH) et la Société nationale de l'aménagement des terres (SONATER). Leurs actions portent notamment sur l'aménagement et la maîtrise de l'eau, la mécanisation agricole, l'amélioration de l'accès aux intrants et le renforcement des filières animales et halieutiques. Dans le cadre de cette offensive, plus de 35 000 hectares de périmètres irrigués et de bas-fonds ont été aménagés ou réhabilités pour la production. Des producteurs ont bénéficié du labour gratuit ou subventionné sur plus de 51 000 hectares, d'un encadrement renforcé, de la subvention de près de 70 000 tonnes d'engrais, ainsi que de la diffusion de plus de 12 000 tonnes de semences améliorées.

Afin d'assurer un meilleur approvisionnement en intrants agricoles, le monopole de l'importation des engrais a été confié à la Société burkinabè des intrants et des matériels agricoles. Cette décision stratégique a permis d'améliorer le pouvoir de négociation des prix à l'importation, de renforcer le contrôle de la qualité et de sécuriser les stocks nationaux. Des barrages sont en cours de réhabilitation pour soutenir la production. D'importants travaux de curage des aménagements hydroagricoles ont été lancés, afin de renforcer la résilience des populations rurales. Parmi les infrastructures concernées figurent notamment le barrage de Goulouré dans la commune de Kokologho, le barrage de Boulbi dans la commune de Komsilga, le barrage d'Itenga, celui de Koupéla ainsi que le barrage de Dorossiamasso dans le Guiriko dont la digue a fait

l'objet de travaux de réhabilitation en juillet 2025. La mécanisation agricole s'illustre comme un levier de modernisation. La souveraineté alimentaire ne peut être atteinte sans une modernisation profonde des équipements agricoles.

Pour passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture productive, moderne et compétitive, le Gouvernement a fait de la mécanisation un levier stratégique. Dans cette perspective, le Président du Faso a procédé, le 22 mai 2025 à Bobo-Dioulasso, à la remise d'équipements et d'intrants agricoles, pastoraux et halieutiques d'une valeur globale de 104 milliards de francs CFA. Le matériel remis comprenait notamment : 1 033 motos pour les agents de terrain, 485 motopompes, 1 102 motoculteurs, 17 camions, 02 ateliers de forage, 04 moissonneuses-batteuses, 935 cages flottantes, 36 véhicules, 608 tracteurs, 150 broyeuses, 10 unités de transformation. À cela s'ajoutent : 31 851,5 tonnes de produits phytosanitaires, 66 952 895 doses de médicaments vétérinaires, 15 000 tonnes de semences végétales, 70 000 tonnes d'engrais minéraux, 14 631 tonnes de fumure organique, 1 580 tonnes d'aliments pour poissons et 11 169 tonnes d'aliments pour bétail.

Cette importante acquisition a permis de renforcer les capacités opérationnelles des brigades de mécanisation agricole déployées dans les différentes communes du pays. Ces brigades offrent des prestations gratuites ou à coûts réduits aux populations vulnérables, afin de stimuler rapidement la production nationale. L'ONBAH et la SONATER ont également bénéficié d'un important lot de matériel d'une valeur de 13 milliards de francs CFA pour renforcer leurs capacités techniques d'intervention.

Faso Guulgo et Faso Kosam : structurer la transformation animale et laitière

Le Burkina Faso entend consolider sa souveraineté alimentaire, à travers la valorisation et la création d'unités nationales de transformation. Les producteurs sont confrontés à l'insuffisance des aliments pour animaux ainsi qu'à leur coût élevé, ce qui réduit la compétitivité des productions nationales.

Selon le Premier ministre, Chef du Gouvernement, le Camarade Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, la question des aliments pour bétail représente l'un des maillons les plus faibles de la chaîne de l'élevage. Pour répondre à cette difficulté, le Gouvernement a créé la Société burkinabè de fabrique d'aliments pour animaux d'élevage, dénommée « Faso Guulgo », née de la nationalisation de la Société de fabrique d'aliments pour bétail (SOFAB).

La société d'État « Faso Guulgo » constitue l'une des initiatives majeures engagées dans cette dynamique. Elle apparaît comme la réponse idéale à la problématique de l'aliment bétail. Cette nouvelle société d'État a pour mission de produire et de rendre disponibles des aliments de qualité pour le bétail, la volaille, les poissons et les autres animaux d'élevage sur l'ensemble du territoire national. Elle est également chargée de développer un mécanisme pérenne d'approvisionnement en matières premières et de contribuer à la mise en œuvre des politiques nationales en matière de production animale. Le Premier ministre a procédé, le 6 mai 2025, à l'inauguration de la

première unité de production implantée dans la commune de Koubri, à proximité de Ouagadougou. Avec une capacité de production de 100 tonnes d'aliments par jour, cette unité ambitionne de mettre à la disposition des éleveurs des aliments de qualité en quantité suffisante et à des coûts accessibles. À moyen et long terme, Faso Guulgo prévoit l'implantation d'autres unités dans plusieurs régions du pays.

Dans la même dynamique, le Gouvernement a créé en 2024 la société Faso Kosam. Cette société est née de la nationalisation de la Société de production de lait et de produits laitiers (SOPROLAIT-SA), créée en 2004. Placée sous la tutelle du ministère en charge des Ressources animales, Faso Kosam a pour mission de développer la filière laitière locale, de réduire les importations et de favoriser la création d'emplois. La société est également chargée de produire du lait et des produits laitiers de qualité, de développer un mécanisme pérenne d'approvisionnement en matières premières ainsi que d'organiser la distribution et la commercialisation des produits.



Pour la campagne agricole 2025-2026, le riz figure parmi les cultures les plus performantes.

Dotée d'un capital social de 100 millions de francs CFA entièrement détenu par l'État, Faso Kosam a lancé officiellement ses activités le 27 mars 2025, à travers l'inauguration de sa première unité installée dans le quartier Cissin, à Ouagadougou. Cette unité dispose d'une capacité de production de 500 litres de lait par jour et commercialise notamment du lait frais, du yaourt, du fromage et du beurre. Lors de cette inauguration, le Premier ministre a rappelé que la souveraineté alimentaire constitue l'une des priorités majeures du Chef de l'État. La création de Faso Kosam intervient dans un contexte où seulement 2 % de la production nationale de lait est collectée et transformée, tandis que près de 12 milliards de francs CFA sont dépensés chaque année pour l'importation de produits laitiers. L'objectif affiché par le Gouvernement est de couvrir au moins la moitié des besoins nationaux en produits laitiers dans les cinq prochaines années.

Après Ouagadougou, une autre unité de transformation a été inaugurée le 16 mai 2025 à Fada N'Gourma, dans la région du Goulmou. Avec

une capacité de transformation de 3 000 litres de lait par jour, cette infrastructure constitue la plus grande unité de transformation laitière du pays. Elle servira également de cadre de formation pratique et d'insertion professionnelle pour les jeunes dans le domaine agroalimentaire. Une représentation de Faso Kosam a également été inaugurée le 2 décembre 2025 à Léo, dans la région du Nando. Cette unité dispose d'une capacité de traitement de 300 litres de lait par jour. Le Gouvernement prévoit par ailleurs la construction de nouvelles unités de transformation dans les principaux bassins laitiers stratégiques du pays.

Produire, transformer et consommer local

Le Gouvernement ambitionne de faire du « Consommation local » une réalité. L'autosuffisance alimentaire ne saurait être durable sans une forte consommation des produits locaux. Le Gouvernement entend ainsi relever le défi du « Produire et consommer burkinabè », avec la participation de l'ensemble des citoyens.



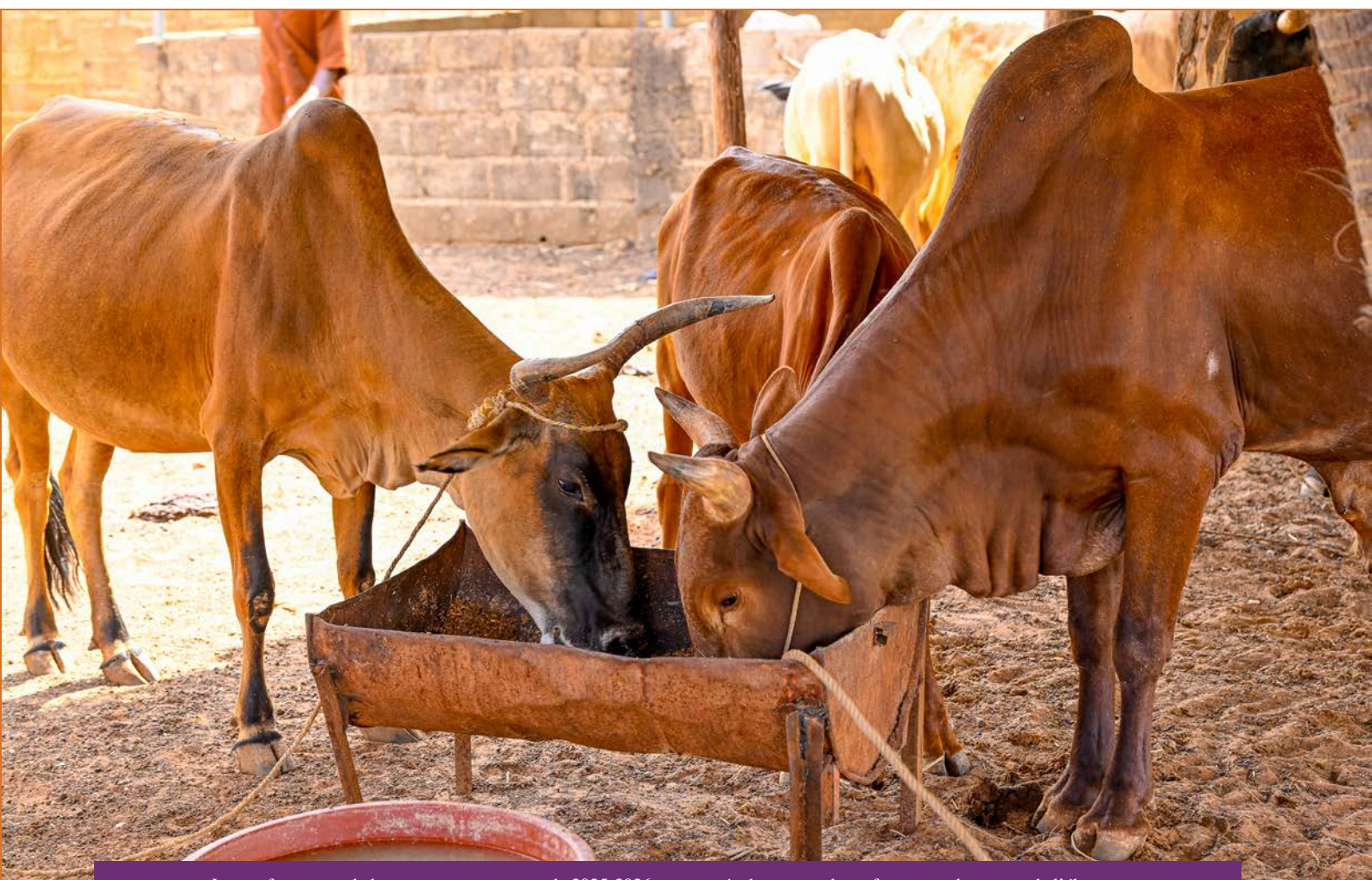
Dans le cadre de l'Initiative présidentielle pour la production agricole et l'autosuffisance alimentaire, plusieurs ménages ont reçu des équipements et des intrants agricoles.

Malgré les bonnes performances agricoles enregistrées, le pays continue de faire face à l'importation de certains produits agricoles parfois de qualité inférieure. Pour protéger la production nationale, plusieurs mesures ont été prises, notamment l'instauration de quotas à l'importation du riz et du poisson ainsi que l'interdiction temporaire d'importer certains produits, comme la pomme de terre, en période de forte disponibilité nationale.

Le Gouvernement multiplie également les actions de promotion des produits locaux, à travers la célébration du «Mois du Consommer local» organisée chaque année en octobre. Cette initiative constitue bien plus qu'une politique économique. Elle s'inscrit dans une stratégie de résilience nationale et de patriotisme économique. Le «Consommer

local» vise à renforcer l'indépendance économique du pays, stimuler la production nationale, créer des emplois, consolider les échanges communautaires et accélérer la marche vers la souveraineté alimentaire. Le slogan « Consommer local » se traduit concrètement par des actions de promotion, de valorisation et de commercialisation des produits nationaux. Le Gouvernement a également mis les structures publiques à contribution, à travers des mesures favorisant la consommation des produits alimentaires locaux. Ces actions visent à faciliter l'écoulement des produits agrosylvopastoraux, halieutiques, artisanaux et industriels, afin d'accroître les revenus des producteurs et de lutter contre la pauvreté.

Pour le Premier ministre, la souveraineté doit également se refléter dans les habitudes



Les performances de la campagne agropastorale 2025-2026 reposent également sur le renforcement du secteur de l'élevage, avec la vaccination de près de 7 millions de têtes de bovins.

alimentaires quotidiennes des Burkinabè. Il a souligné que la consommation locale permet de soutenir tout l'écosystème de production, de garantir des débouchés aux producteurs et d'assurer la viabilité des unités nationales de transformation. Les résultats enregistrés au cours de la campagne agropastorale et halieutique 2025-2026 témoignent des avancées significatives réalisées par le Burkina Faso dans sa quête de souveraineté alimentaire. Production céréalière excédentaire, développement de l'élevage et de la pêche, aménagements hydroagricoles, mécanisation, diversification des cultures, relance des unités de transformation et promotion du « Consommer local » traduisent la volonté des autorités de bâtir une économie agricole résiliente et durable.

Ces acquis sont le fruit de l'engagement du Gouvernement, des structures techniques, des producteurs et de l'ensemble des acteurs du monde rural. Malgré ces performances, des défis demeurent, notamment la réduction des disparités territoriales, le renforcement des infrastructures, la maîtrise de l'eau, l'amélioration des chaînes de valeur et la consolidation des acquis. L'année 2026 se présente ainsi comme une année de consolidation et d'accélération des réformes, afin de faire du Burkina Faso un pays capable de nourrir durablement sa population par ses propres efforts. À travers l'Offensive agropastorale et halieutique, le Burkina Faso pose progressivement les fondations d'une souveraineté alimentaire assumée, au service de la dignité nationale, de la résilience économique et du développement durable.



Les exploitations familiales constituent le pilier central pour garantir la sécurité alimentaire au Burkina Faso.



Société Africaine d'Ingénierie
et d'Intermédiation Financières

RÉALISEZ VOS PROJETS STRUCTURANTS

avec l'accompagnement
des experts de la SA2IF.

+226 25 46 46 35 | 64 36 99 99 | 75 20 01 01 | clients@sa2if.com
BP: 459 Ouaga Kossyam. Ouagadougou / Burkina Faso

Synergie

NOUS DONNONS DE L'IMPACT A VOTRE COMMUNICATION

Stratégie, créativité et expertise
au service de votre image

NOS SERVICES

- 1 Étude d'image et de notoriété
- 2 Production audiovisuelle
- 3 Stratégies et plans de communication
- 4 Signalétiques internes et externes
- 5 Relations publiques, presse et événementiel
- 6 Création graphique et édition publicitaire
- 7 Branding • Formation-action

CIVISME ET PATRIOTISME : former une génération engagée



La première cohorte de l'Immersion patriotique obligatoire lors de sa sortie officielle à la Place de la Nation de Koudougou.

La construction du Burkina Faso nouveau repose aussi sur la formation d'un citoyen conscient de ses droits, de ses devoirs et de sa responsabilité dans la vie nationale. En 2025, le Gouvernement a poursuivi plusieurs initiatives destinées à renforcer le civisme, le patriotisme, l'intégrité, la discipline collective et l'exemplarité dans l'action publique. De l'immersion patriotique des nouveaux bacheliers aux Camps vacances Faso Mèbo, en passant par la Brigade Laabal, la digitalisation des services et la réduction du train de vie de l'État, l'objectif est de replacer les valeurs de probité, de service et de respect du bien commun au cœur de la refondation nationale.

L'immersion patriotique, une école de citoyenneté pour la jeunesse

L'année 2025 a marqué un tournant majeur dans la politique de formation citoyenne et le vivre-ensemble au Burkina Faso. Pour la première fois dans l'histoire du pays, 59 179 nouveaux bacheliers ont pris part à une immersion patriotique obligatoire organisée du 10 août au 10 septembre 2025 sur toute l'étendue du territoire national. Le lancement officiel de cette initiative a été donné par le Président du Faso, Chef de l'État, le Capitaine Ibrahim Traoré. À travers cette réforme, les autorités entendent insuffler à la jeunesse les valeurs de patriotisme, de discipline, d'intégrité et d'engagement citoyen. S'adressant aux nouveaux bacheliers, le Chef de l'État avait alors déclaré : « Nous avons décidé de vous initier et de vous donner un certain nombre de rudiments pour affronter la vie active. La Révolution a besoin de citoyens patriotes, intègres et solidaires. Vous devrez apprendre à être de bons patriotes et à ne jamais trahir la mère-patrie ». Pour le Président du Faso, le Burkina Faso a besoin de citoyens d'un nouveau type, capables de répondre aux exigences de la période actuelle. « Nous sommes beaucoup en retard et, avec la guerre, nous avons besoin d'aller vite, avec des citoyens disciplinés, engagés et patriotes, jusqu'au sacrifice suprême », avait-il insisté.

Cette parole présidentielle donne le ton d'une réforme qui dépasse le cadre scolaire. Elle replace la jeunesse au centre de la bataille des valeurs. Dans un pays confronté à la guerre, aux défis économiques, aux tentations de l'individualisme et aux dérives de l'incivisme, former les jeunes à l'amour de la patrie devient une urgence nationale. L'immersion patriotique apparaît alors comme une réponse structurée à la question essentielle posée par le Premier ministre : le Gouvernement pose la question du citoyen appelé à participer activement à la construction nationale : un consommateur de droits ou un bâtisseur conscient de ses devoirs ? Déployée sur 136 sites répartis dans 23 localités du pays, cette immersion patriotique obligatoire a été mise en œuvre sous la coordination du Gouvernement dirigé par le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo. Durant un

mois, les participants ont suivi plusieurs modules portant notamment sur l'identité nationale, le patriotisme, l'histoire politique du Burkina Faso, les enjeux géopolitiques, l'idéologie, le développement, la responsabilité citoyenne, la cohésion sociale, le vivre-ensemble. Les jeunes appelés de la promotion 2025 ont également été sensibilisés aux exigences de la discipline collective, du respect des institutions et de l'engagement au service de la Nation.

L'intérêt de cette formation réside aussi dans son caractère global. Elle n'a pas seulement porté sur le drapeau, l'hymne national et les symboles républicains. Elle a touché à la conscience historique, à la compréhension du contexte national, à la responsabilité sociale et à la nécessité de défendre l'intérêt général. Elle a voulu rappeler aux jeunes que la citoyenneté ne commence pas à l'âge adulte. Elle commence dès l'instant où l'on comprend que la patrie est une maison commune dont chacun porte une part de responsabilité. Le 9 septembre 2025, à la Place de la Nation de Koudougou, la cérémonie officielle de sortie de cette première promotion s'est tenue sous la présidence du Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, représentant le Président du Faso. Le Chef du Gouvernement a salué une jeunesse appelée à porter la continuité de la vision révolutionnaire impulsée par le Capitaine Ibrahim Traoré. Selon lui, cette immersion patriotique constitue bien plus qu'une simple formation. « Vous êtes la preuve vivante que l'immersion patriotique n'est ni une formation militaire ni une privation de vacances, mais une école de la vie », a affirmé le Premier ministre.

Pour le Chef du Gouvernement, le patriotisme doit devenir une pratique quotidienne fondée sur l'ordre, la discipline, le sens du collectif, le respect des règles et l'amour du travail bien fait. Ce patriotisme se traduit par des comportements observables. Il se mesure dans l'attitude, dans le rapport au bien public, dans la ponctualité, dans le respect de l'autorité légitime, dans la capacité à travailler pour le collectif plutôt que pour soi seul. Il se vit à l'université, dans la rue, dans les services publics, dans les familles, dans les villages et dans les quartiers.

Le Chef du Gouvernement a rappelé aux nouveaux bacheliers qu'ils portent désormais une responsabilité particulière dans la construction du Burkina Faso nouveau. « Vous êtes appelés à être à l'avant-garde d'une jeunesse consciente et responsable. Oui, la Révolution est posée sur vos épaules », leur a-t-il lancé. Le Premier ministre a également invité les jeunes à demeurer des ambassadeurs de la Révolution progressiste populaire dans les universités, les écoles supérieures et dans tous les espaces de la vie publique.

Lors de son Exposé sur la situation de la Nation, le 30 janvier 2026, le Premier ministre est revenu sur cette initiative qu'il considère comme un levier essentiel de transformation sociale. « *Le développement du capital humain nous oblige à répondre à la question suivante : quel Burkina Faso de demain désirons-nous pour notre chère Patrie ?* », a-t-il déclaré devant la Représentation nationale. Cette interrogation résume l'esprit de toute la réforme. Elle met en relation l'éducation, la citoyenneté, la souveraineté et le développement. Car un pays qui veut se relever, produire, sécuriser son territoire, transformer son économie et

défendre sa dignité doit d'abord former des femmes et des hommes capables de porter cette ambition. L'immersion patriotique obligatoire devient ainsi l'une des matrices du Burkina Faso nouveau : un citoyen intègre, enraciné dans son histoire, éveillé aux enjeux du monde, solidaire de son peuple et prêt à servir.

Camps vacances Faso Mèbo : former au civisme dès l'enfance

La dynamique patriotique engagée par les autorités s'est également étendue aux plus jeunes à travers les Camps vacances Faso Mèbo. Lancée le 12 août 2025 au lycée Marien N'Gouabi de Ouagadougou, cette initiative a réuni, pendant dix jours, 410 enfants âgés de 10 à 15 ans autour d'activités civiques, éducatives et manuelles. Le camp ambitionne de transmettre aux enfants le sens de la discipline, l'esprit patriotique, le goût du travail, la solidarité et le vivre-ensemble. Les participants ont été initiés à l'instruction civique et militaire, à la confection et à la pose de pavés, à l'embellissement urbain, aux travaux manuels et aux arts vivants.



Les participants aux Camps vacances Faso Mèbo ont reçu une instruction civique et militaire. Ils ont également été initiés à la confection et à la pose de pavés.

Avec Faso Mèbo, la pédagogie du patriotisme descend à hauteur d'enfant. Elle s'appuie sur des activités concrètes. Les enfants apprennent en faisant. Ils découvrent que servir son pays peut commencer par poser un pavé, nettoyer un espace, embellir un cadre de vie, travailler en équipe, respecter une consigne. Le civisme devient visible. Le patriotisme prend la forme d'un effort partagé. Placée sous le signe du civisme et du patriotisme, cette première promotion baptisée « Sēmbdo », signifiant « la bonne semence » en langue mooré, a constitué un véritable laboratoire d'éducation citoyenne. Au terme des dix jours de formation, les jeunes campeurs se sont dit transformés par cette expérience qu'ils considèrent comme un apprentissage de la vie collective et de l'amour de la Patrie. Le nom même de la promotion porte une symbolique forte. La bonne semence, c'est l'enfant que l'on prépare à devenir un adulte responsable. C'est la valeur que l'on dépose tôt dans les consciences afin qu'elle germe plus tard dans les comportements. C'est aussi l'idée que la refondation nationale ne peut se limiter aux institutions. Elle doit toucher les familles, les écoles, les quartiers, les espaces de loisirs, les lieux où se forment les habitudes et les caractères.

Fort du succès enregistré à Ouagadougou, le Camp vacances Faso Mèbo a ensuite été déployé à Bobo-Dioulasso, dans la région du Guiriko. Le 29 août 2025, 550 enfants ont effectué leur rentrée officielle au Groupement d'instruction des forces armées (GIFA) pour dix jours d'apprentissage intensif. Habillés aux couleurs de l'armée, les jeunes campeurs ont participé à des activités variées mêlant instruction civique, formation militaire, arts du spectacle, travaux d'embellissement et apprentissage du vivre-ensemble. Le 7 septembre 2025, le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé la cérémonie de clôture de cette promotion baptisée « Siniya-Sigui », expression dioula signifiant : « L'avenir est radieux ». Le Chef du Gouvernement s'est dit impressionné par les réalisations concrètes des campeurs : pavage d'un carré d'armes de 1 000 m², construction de banquettes en béton, réalisation d'œuvres picturales. Il a rappelé que les Camps vacances Faso Mèbo constituent « une école de la vie »

destinée à préparer une jeunesse disciplinée, responsable et résiliente.

Ces résultats concrets montrent que l'éducation civique peut être aussi productive. Elle peut transformer l'espace public, embellir les villes, créer de la fierté et renforcer le sentiment d'appartenance. Les enfants ne sont plus seulement bénéficiaires d'un encadrement. Ils deviennent acteurs d'une petite œuvre collective qui préfigure la grande œuvre nationale. À travers ces camps, le Gouvernement veut inculquer très tôt l'idée que le développement n'est pas seulement l'affaire de l'État. Il est aussi l'affaire des citoyens, des familles, des communautés et des jeunes générations. Une deuxième vague du camp s'est ensuite tenue du 10 au 20 septembre 2025 à Ouagadougou avec la participation de 730 campeurs. Baptisée « *Promotion Lidandanli* », signifiant « *Foi en l'avenir* » en langue gulmancéma, cette promotion a poursuivi la même dynamique de formation patriotique et citoyenne.

Lors de son Exposé sur la situation de la Nation, le Premier ministre a souligné que les Camps vacances Faso Mèbo s'inscrivent pleinement dans la dynamique de refondation nationale. « Ils constituent un prolongement de l'école de la vie et placent la jeunesse au cœur de la construction d'un Burkina plus uni et plus résilient », a-t-il expliqué. Au total, cette initiative a montré l'engouement des familles et des enfants pour des cadres éducatifs nouveaux, mêlant discipline, apprentissage, camaraderie, culture et service communautaire. Elle confirme aussi la place centrale de l'Initiative présidentielle Faso Mèbo dans la construction d'une citoyenneté active. Faso Mèbo n'est pas seulement un programme d'aménagement ou d'embellissement. C'est une philosophie d'action : amener le peuple à construire par lui-même et pour lui-même.

À travers les Camps vacances Faso Mèbo, cette philosophie prend racine chez les plus jeunes. Elle devient un apprentissage de la responsabilité collective, une initiation à la dignité par le travail. Dans un pays qui veut réduire la dépendance, restaurer l'autorité publique et renforcer la cohésion nationale, cette démarche a une portée hautement pédagogique. Elle dit aux enfants que

le Burkina Faso n'est pas seulement un territoire à habiter, mais une Patrie à aimer, à servir et à bâtir.

Brigade Laabal : restaurer l'ordre public et la responsabilité citoyenne

Dans sa volonté de promouvoir le civisme et de lutter contre les comportements contraires à l'ordre public, le Gouvernement a créé en 2025 la Brigade civique « Laabal ». Approuvée lors du Conseil des ministres du 18 juin 2025, cette nouvelle structure tire son nom du fulfuldé où « Laabal » signifie droiture, probité, honnêteté. La Brigade Laabal a pour mission principale de promouvoir le respect des règles de vie commune et de lutter contre l'incivisme sous toutes ses formes. Ses interventions concernent notamment l'ordre public, la discipline dans les espaces publics, la sécurité routière, la salubrité, l'hygiène publique et le respect des symboles nationaux. Elle vient répondre à une préoccupation largement partagée : la dégradation des comportements dans l'espace public, le non-respect des règles de circulation, l'occupation anarchique de certains espaces, l'insalubrité, les atteintes aux symboles de l'État, mais aussi cette forme d'indifférence qui affaiblit progressivement le lien citoyen. À travers cette Brigade, les autorités veulent réhabiliter les valeurs traditionnelles d'intégrité et de discipline qui ont longtemps structuré les communautés burkinabè. Le Gouvernement a également mis en place le numéro vert gratuit 50 40 05 04 afin de renforcer la participation citoyenne à la lutte contre l'incivisme.

La Brigade Laabal ne doit donc pas être comprise seulement comme un instrument de contrainte. Elle est aussi un outil de pédagogie sociale. Elle rappelle que la liberté dans une société organisée ne peut se vivre sans règles. Elle rappelle aussi que l'ordre public n'est pas une affaire réservée aux forces de sécurité. Il concerne chaque citoyen, chaque usager de la route, chaque commerçant, chaque riverain, chaque jeune, chaque responsable de service, chaque famille. Dans la même dynamique, une plateforme numérique dénommée « Alerte Laabal » a été lancée le 11 mai 2026. Téléchargeable sur Play Store, cette application permet aux citoyens de dénoncer en

toute confidentialité les actes d'incivisme, les comportements suspects et les atteintes à l'ordre public. Les signalements peuvent être effectués par écrit, par note vocale ou par appel direct aux services compétents. L'un des principaux atouts de cette plateforme réside dans la possibilité offerte aux utilisateurs de suivre l'évolution de leurs dénonciations. À travers « Alerte Laabal », le Gouvernement entend faire du numérique un instrument de promotion du civisme, de la sécurité de proximité et de la participation citoyenne.

Cette innovation marque une étape importante dans la relation entre l'État et le citoyen. Elle donne à chacun la possibilité de ne plus rester passif face à l'incivisme. Elle introduit également une exigence de traçabilité et de redevabilité dans le traitement des signalements. Dans une société où la confiance entre administration et citoyens doit être renforcée, ce type d'outil peut contribuer à rapprocher l'autorité publique des populations. Lors de son Exposé sur la situation de la Nation, le Premier ministre a estimé que l'opérationnalisation de la Brigade Laabal à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso a déjà contribué à améliorer la discipline, l'ordre public et le civisme. La portée de Laabal est donc à la fois morale, sociale et institutionnelle. Morale, parce qu'elle remet au goût du jour les notions de droiture et de probité. Sociale, parce qu'elle vise à rétablir des comportements responsables dans la vie commune. Institutionnelle, parce qu'elle renforce la présence de l'État dans la régulation quotidienne des rapports entre citoyens. Dans cette perspective, Laabal apparaît comme l'un des instruments pratiques de construction du Burkinabè nouveau.

Digitalisation et lutte contre la corruption : consolider la transparence publique

Le Gouvernement poursuit également une profonde modernisation de l'administration publique à travers la digitalisation des procédures administratives et financières. L'objectif affiché est double. Il s'agit, d'une part, d'améliorer la qualité des services publics et d'autre part, de lutter efficacement contre la corruption et la fraude.

Parmi les réformes majeures figure la mise en œuvre de la Facture électronique certifiée (FEC), opérationnelle depuis le 6 janvier 2026. Ce dispositif vise à sécuriser le système de facturation, lutter contre la fraude fiscale, améliorer la traçabilité des opérations commerciales. En introduisant plus de transparence dans les transactions, la FEC contribue à réduire les zones d'ombre où prospèrent certaines pratiques frauduleuses. Elle participe aussi à la modernisation de l'économie nationale, en obligeant progressivement les acteurs économiques à entrer dans une culture de traçabilité, de conformité et de responsabilité fiscale.

Dans la même dynamique, le Gouvernement a lancé la plateforme nationale de paiement numérique « Faso Arzeka ». Accessible via Internet, application mobile et code USSD *700#, cette plateforme multicanale permet désormais aux citoyens de payer impôts, taxes et redevances administratives. Interconnectée aux systèmes Mobile Money, Mobile Banking et aux cartes bancaires internationales, « Faso Arzeka » participe à la modernisation des finances publiques. « Grâce à cette plateforme, nous garantissons plus de transparence, de sécurité et d'accessibilité », a affirmé le Premier ministre. Faso Arzeka illustre une rupture dans la manière de collecter les ressources publiques. En limitant les manipulations physiques d'argent, en réduisant les déplacements inutiles et en facilitant le paiement à distance, la plateforme contribue à sécuriser les recettes de l'État. Elle rapproche également l'administration du citoyen, y compris de celui qui se trouve loin des grands centres urbains. C'est une réforme technique, mais aussi une réforme de confiance. Autre innovation majeure : le lancement du Système intégré de gestion du cadastre et des domaines (SYC@D). Cette plateforme numérique vise à sécuriser la gestion foncière au Burkina Faso en réduisant les lenteurs administratives, les fraudes et les conflits liés au foncier. Les usagers peuvent désormais effectuer en ligne plusieurs démarches, notamment les demandes de parcelles, d'obtention d'extraits cadastraux et de délivrance de titres fonciers.

Dans un pays où les questions foncières sont souvent sources de tensions, de frustrations et de contentieux, la numérisation du cadastre constitue une avancée stratégique. Elle permet de centraliser les données, de mieux sécuriser les titres, de suivre les procédures et de réduire les risques de manipulation. Elle renforce ainsi la sécurité juridique des citoyens, des collectivités et des investisseurs. Le Gouvernement a également mis en place le Système électronique de délivrance des pièces administratives de la commande publique (SECOP). Accessible en ligne, cette plateforme simplifie l'obtention des attestations fiscales, des attestations de la CNSS et des documents administratifs exigés dans les marchés publics. Le SECOP répond à une difficulté ancienne des usagers et des entreprises : la lourdeur des démarches administratives. En dématérialisant la délivrance des pièces, l'État réduit les délais, limite les contacts physiques susceptibles de nourrir certaines pratiques illicites et améliore la transparence dans l'accès à la commande publique. C'est une étape importante vers une administration plus efficace et plus équitable.

Ces différentes réformes traduisent la volonté du Gouvernement de construire une administration plus moderne, plus efficace et plus proche des citoyens. Selon le Premier ministre, les résultats économiques enregistrés en 2025 témoignent déjà des effets positifs de cette modernisation. Le taux de croissance économique est passé à environ 6,5 % en 2025 contre 4,8 % en 2024. Les recettes publiques ont également progressé, atteignant plus de 3 309 milliards de francs CFA en 2025. Le Chef du Gouvernement attribue cette performance aux réformes structurelles, à la digitalisation des finances publiques, au renforcement des contrôles fiscaux et à la lutte contre la fraude. L'Exposé sur la situation de la Nation souligne également que plus de 3 300 entreprises ont fait l'objet de contrôles fiscaux, permettant le recouvrement effectif de plus de 47 milliards de francs CFA. Plus de 28 000 acteurs économiques ainsi que 473 entreprises industrielles ont été contrôlés dans le cadre de la lutte contre la fraude commerciale et les pratiques anticoncurrentielles.



Autorités administratives, partenaires et invités réunis pour une photo de famille après l'inauguration du Centre régional de formation professionnelle de Bobo-Dioulasso.

Ces chiffres traduisent une volonté de remettre de l'ordre dans l'économie, de protéger les recettes publiques et d'assainir les pratiques commerciales.

La lutte contre la corruption n'est plus seulement présentée comme une exigence administrative. Elle devient un acte de souveraineté économique. Dans un pays engagé dans une dynamique de reconquête, de production nationale et de résilience, chaque franc mobilisé compte. Chaque ressource publique détournée est une école non construite, un centre de santé non équipé, une route non réalisée, un service public affaibli. C'est pourquoi la digitalisation est pensée comme un outil de gouvernance vertueuse. À travers ces plateformes, l'État veut réduire les zones d'opacité, accélérer les procédures, sécuriser les recettes et restaurer la confiance. Le Burkina Faso nouveau, dans ce domaine, est aussi un contribuable responsable, un agent public intègre, un opérateur économique respectueux des règles et un citoyen qui comprend que payer l'impôt participe à l'effort national.

Réduction du train de vie de l'État : l'exemplarité par l'action publique

Dans un contexte de fortes contraintes budgétaires, le Gouvernement a engagé plusieurs mesures de rationalisation des dépenses publiques. L'objectif est clair : réduire les charges de fonctionnement de l'État afin de dégager davantage de ressources pour les secteurs prioritaires. Parmi les mesures prises figurent la réduction des charges locatives, la construction de bâtiments administratifs appartenant à l'État, l'acquisition de bâtiments déjà construits auprès de particuliers, la promotion d'équipements moins énergivores, l'introduction progressive de véhicules électriques et la géolocalisation du parc automobile administratif.

Ces mesures traduisent une volonté de faire de l'État lui-même le premier exemple de sobriété. Dans une période où les populations sont appelées à l'effort, à la résilience et au sacrifice, l'administration ne peut rester à l'écart de l'exigence d'exemplarité.

Réduire le train de vie de l'État, c'est envoyer un message politique fort : les ressources publiques doivent être orientées vers l'essentiel. Selon le Premier ministre, ces réformes ont permis d'économiser 478 millions de francs CFA sur les dépenses d'eau, d'électricité et de télécommunications, ainsi que 621 millions de francs CFA sur les baux administratifs. Le Gouvernement a également procédé à une rationalisation institutionnelle à travers la suppression de certaines structures jugées budgétivores, le regroupement de 14 fonds nationaux en 4 grands fonds et la réduction du nombre de départements ministériels.

La suppression de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), selon l'Exécutif, s'inscrit dans cette logique de rationalisation. Le Premier ministre a indiqué que ces différentes mesures ont permis au Trésor public d'enregistrer un surplus de plus de 1 milliard de francs CFA.

Au-delà des montants économisés, ces décisions portent une signification profonde. Elles montrent que la réforme de l'État ne peut pas se limiter aux discours. Elle doit toucher les structures, les habitudes, les dépenses, les choix de gestion et les priorités budgétaires. Elle doit mettre fin aux doublons, aux charges inutiles, aux institutions à faible valeur ajoutée et aux dépenses qui ne répondent pas directement aux besoins du peuple. Pour le Chef du Gouvernement, ces réformes traduisent une exigence de cohérence et d'exemplarité. « L'État se réforme lui-même afin de mieux servir le peuple et de dégager des marges budgétaires au profit des secteurs sociaux et des investissements structurants », a-t-il affirmé. Le Gouvernement entend poursuivre cette dynamique en 2026 afin de consolider la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et la maîtrise des dépenses publiques.

La rationalisation du train de vie de l'État s'inscrit ainsi dans une pédagogie par l'exemple. Elle vise à montrer que la discipline attendue du citoyen commence par la discipline des institutions. L'administration doit être performante, sobre, utile, orientée vers les résultats. Les économies réalisées doivent servir à renforcer les secteurs sociaux, les infrastructures, la sécurité, l'éducation, la santé,

la production et les investissements structurants. Dans cette perspective, la gouvernance vertueuse devient un pilier du civisme. Car le citoyen est plus disposé à faire des efforts lorsque l'État lui-même donne l'exemple. La confiance publique se nourrit de cohérence. Elle se construit lorsque les autorités montrent que les ressources nationales sont protégées, bien utilisées et orientées vers l'intérêt général.

Le Premier ministre a également rappelé que les interventions de l'Agence judiciaire de l'État ont permis le recouvrement de 3,181 milliards de francs CFA de recettes, tout en évitant des condamnations d'un montant de près de 36,85 milliards de francs CFA. Ces résultats illustrent l'importance de la défense des intérêts de l'État dans un contexte où chaque ressource préservée peut contribuer à financer l'action publique. La réduction du train de vie de l'État, la lutte contre la corruption et la modernisation de l'administration forment donc un même bloc de gouvernance. Elles traduisent une volonté de rompre avec les pratiques qui affaiblissent l'autorité publique, creusent les déficits et entretiennent la défiance. Elles donnent aussi un contenu concret à l'exemplarité de l'État.

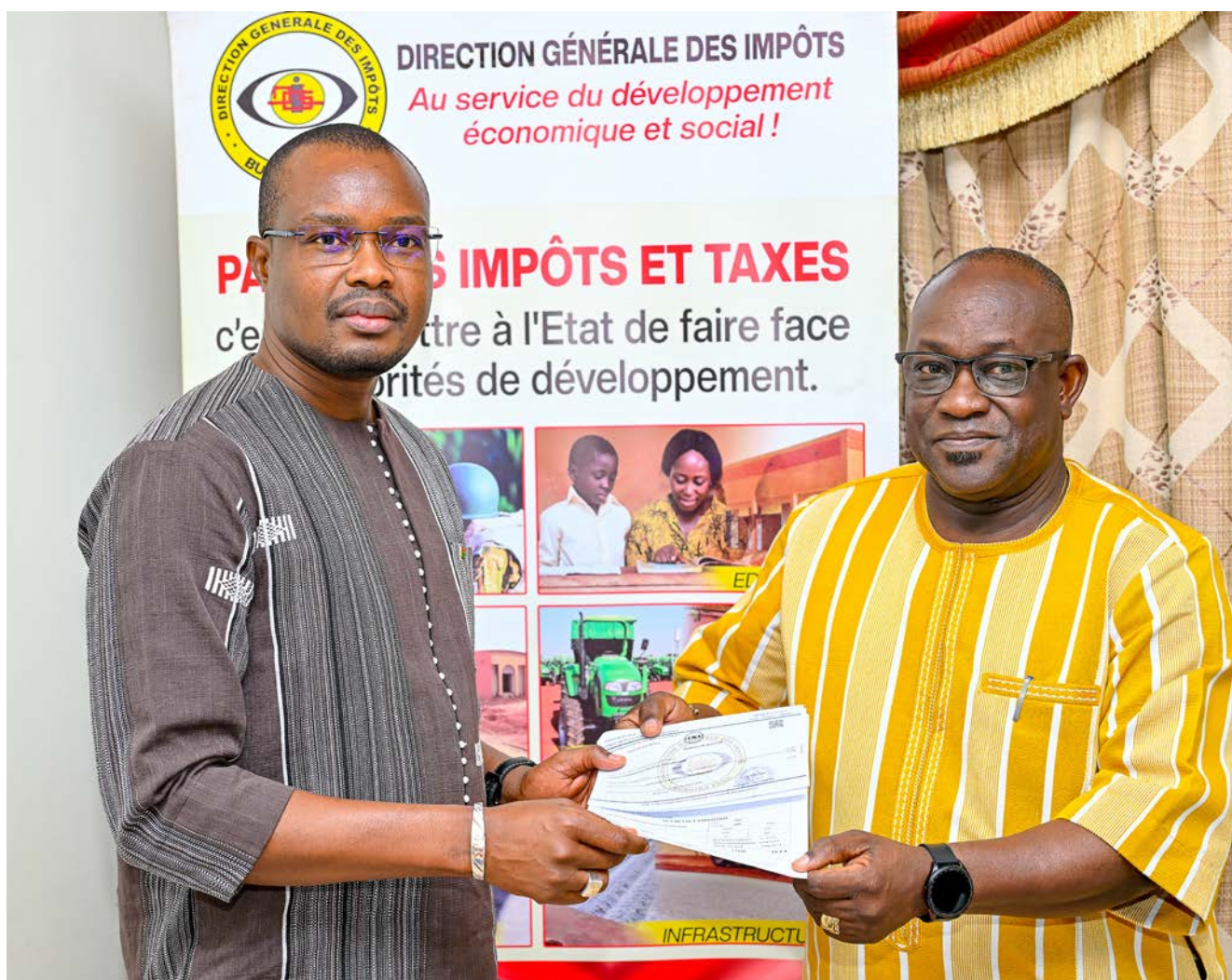
Un nouveau pacte citoyen pour refonder le Burkina Faso

À travers l'immersion patriotique, les Camps vacances Faso Mébo, la Brigade Laabal, la digitalisation des services publics et les réformes de gouvernance, les autorités burkinabè entendent poser les bases d'un nouveau pacte citoyen. Le Burkina Faso veut désormais construire une société fondée sur la discipline, le patriotisme, l'intégrité, la responsabilité collective et le sens du sacrifice. Ce pacte citoyen repose sur une conviction simple : la refondation nationale ne peut être portée uniquement par les textes, les institutions ou les slogans. Elle doit s'incarner dans les comportements. Elle doit se voir dans la rue, dans les écoles, dans les services publics, dans les marchés, dans les familles, dans les entreprises, dans les administrations et dans les communautés. Elle doit transformer la manière de servir, de produire, de gérer, de parler à l'État et de se comporter envers le bien commun.

Au-delà des réformes administratives et économiques, c'est une transformation profonde des mentalités que le Gouvernement souhaite impulser. Dans cette dynamique, le « Burkinabè nouveau » apparaît comme la pierre angulaire de la refondation nationale voulue par les autorités de la Transition. Le Burkinabè nouveau, c'est donc ce citoyen intègre qui refuse la fatalité, qui comprend les enjeux de son époque, qui respecte la loi, qui protège les biens publics, qui participe à la construction nationale, qui rejette la corruption, qui honore le travail, qui défend la Patrie et qui place l'intérêt collectif au-dessus des calculs personnels.

Dans le contexte actuel, marqué par la lutte

pour la souveraineté, la reconquête du territoire, la relance de l'économie nationale et la restauration de l'autorité de l'État, cette ambition prend une portée particulière. Elle rappelle que le développement ne se décrète pas seulement par les plans et les budgets. Il se construit aussi par les valeurs. C'est-à-dire par les habitudes, par l'exemple et par la conscience nationale. Ainsi, le civisme n'est plus un simple chapitre de manuel scolaire. Il devient une politique publique. Le patriotisme n'est plus seulement une émotion lors des cérémonies officielles. Il devient une discipline de vie. L'exemplarité d'État n'est plus seulement une promesse. Elle devient une exigence de gestion.



Le Camarade Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, s'acquittant de ses obligations fiscales, dans le cadre du Mois de l'exemplarité fiscale.

Le CEGECI, engagé pour un habitat moderne et durable !

Les Annales du Gouvernement
120 Edition 2025

Depuis sa création, le **Centre de Gestion des Cités (CEGECI)**, Société d'État de Promotion Immobilière, accompagne l'État dans la mise en œuvre de sa politique en matière de logement, avec pour ambition de contribuer à offrir aux populations des solutions d'habitat adaptées aux réalités et aux enjeux de développement de nos villes.

Face à l'urbanisation croissante et à la nécessité d'une utilisation plus rationnelle du foncier urbain, les orientations nationales accordent désormais une place importante à la construction en hauteur et au développement de l'habitat collectif.

Le **CEGECI** inscrit pleinement son action dans cette dynamique. À travers le développement de nouveaux programmes immobiliers collectifs, notre ambition est de contribuer à bâtir des villes mieux structurées, à optimiser l'utilisation de l'espace urbain et à promouvoir de nouveaux modes d'habiter répondant aux besoins des populations.

Cette évolution s'accompagne d'un engagement constant en faveur de la qualité, de l'innovation, de la satisfaction de nos clients et de l'amélioration continue de nos pratiques.

Notre vision est celle d'un **CEGECI** moderne et performant, pleinement engagé aux côtés de l'État pour relever les défis du logement et participer durablement à la transformation de nos villes.



Camarade Gon Tali Martine KY
Directrice Générale du CEGECI

Centre de Gestion des Cités (CEGECI)

Un cadre de vie moderne au cœur de Rimkièta !

Complexe immobilier de la cité de l'espérance de Rimkièta

- ✓ Appartements de type F2 et F3
- ✓ Espaces commerciaux (boutiques et bureaux...)
- ✓ Salle de sport
- ✓ Salle de jeux pour enfant
- ✓ Espace communautaire

CEGECI, l'assurance pour un logement décent !



+226 72 86 83 83 / +226 06 86 83 83

SYSTÈME SANITAIRE NATIONAL : des chantiers structurants pour des soins plus accessibles



Le Camarade Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, à l'écoute du personnel soignant.

En 2025, le Gouvernement a poursuivi la transformation du système sanitaire national avec une priorité claire : rapprocher les soins de qualité des populations et renforcer progressivement la souveraineté sanitaire. Construction et modernisation d'hôpitaux, renforcement du plateau technique, baisse du coût de certains médicaments, déploiement du SAMU, développement des soins spécialisés, formation de spécialistes et premières avancées en matière de transplantation rénale ont marqué une année de progrès significatifs. Ces actions visent à bâtir un système de santé plus accessible, plus performant et mieux réparti sur le territoire national.

De nouveaux hôpitaux pour rapprocher les soins spécialisés

L'année 2025 a été marquée par l'inauguration du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Pala, dans la région du Guiriko, par le Président du Faso, Chef de l'État, le Capitaine Ibrahim Traoré, le 24 décembre 2025. Construit en bâtiment R+2 avec une capacité d'accueil de 500 lits, le CHU de Pala constitue désormais l'un des plus importants centres hospitaliers du pays. Entièrement équipé, il comprend notamment : 90 salles de consultation, 11 ascenseurs, une unité de soins intensifs, un service d'imagerie médicale de haut niveau avec IRM et scanner 80 barrettes, un bloc unifié de laboratoires, une salle d'imagerie interventionnelle cérébrale et cardiovasculaire de dernière génération. L'organisation des services a été pensée pour faciliter les soins, réduire les déplacements internes et limiter le temps d'attente des patients.

Pour le Chef de l'État, cet hôpital ouvre une nouvelle ère pour la santé humaine au Burkina Faso. Dans la même dynamique, un centre de radiothérapie a officiellement ouvert ses portes au CMA de Dafra à Bobo-Dioulasso. Première infrastructure du genre dans la partie ouest du

pays, ce centre permettra de prendre en charge les patients atteints de cancers sans les obliger à se rendre systématiquement à Ouagadougou. Les autorités sanitaires ont indiqué qu'environ 9,8 milliards de francs CFA ont été mobilisés pour la construction et l'équipement de cette infrastructure stratégique destinée à desservir les populations de Bobo-Dioulasso, Banfora, Gaoua, Dédougou et des régions voisines.

Le CHR de Gaoua a été renforcé avec un centre d'hémodialyse. La politique de renforcement du plateau technique sanitaire a également concerné la région du Djôrô. Le Centre hospitalier régional (CHR) de Gaoua a enregistré, le 21 décembre 2025, la mise en service de son centre d'hémodialyse destiné à la prise en charge de l'insuffisance rénale. Avec une capacité de 108 patients par semaine, cette infrastructure répond à une attente forte des populations de la région, souvent contraintes auparavant d'effectuer de longs déplacements vers d'autres centres urbains pour accéder aux soins. Selon le ministre de la Santé, cette réalisation traduit la volonté du Gouvernement de réduire les inégalités d'accès aux soins spécialisés et d'assurer une meilleure couverture sanitaire sur l'ensemble du territoire national.



Vue du nouveau CHU de Pala à Bobo-Dioulasso.

L'Initiative Présidentielle pour la santé contribue à moderniser les infrastructures sanitaires. Dans son Exposé sur la situation de la Nation (ESN), le 30 janvier 2026, le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a annoncé que dans le cadre de l'Initiative présidentielle pour la santé (IPS), plusieurs actions structurantes ont été engagées. Vingt-cinq Centres de santé et de promotion sociale (CSPS) ont été transformés en centres médicaux communaux. En parallèle, les travaux de construction de cinq services d'anesthésie-réanimation ont été lancés dans différents hôpitaux du pays. Selon le coordonnateur de l'IPS, ces infrastructures intègrent des services d'urgence, des laboratoires modernes, des équipements d'imagerie, des blocs opératoires, des systèmes d'oxygénation médicale. Le Gouvernement entend ainsi offrir des soins spécialisés jusque dans les zones les plus éloignées.

L'Initiative présidentielle pour la santé prévoit également la construction et l'équipement de 55 centres médicaux communaux, la création d'un Institut du cœur au CHU de Tengandogo, le développement du diagnostic moléculaire du cancer du sein. Dans le cadre de cette initiative, l'hôpital Sourou-Sanon a reçu un important lot de matériels médicaux d'une valeur de 400 millions de francs CFA destiné à renforcer plusieurs services spécialisés. La création de FASO-PHARMA s'inscrit dans la quête d'une souveraineté pharmaceutique. Le Gouvernement poursuit également son ambition de souveraineté sanitaire à travers l'opérationnalisation de FASO-PHARMA.

Véritable projet stratégique de transformation industrielle, cette technopole pharmaceutique vise à permettre au Burkina Faso de produire localement des médicaments de qualité. Afin d'accélérer son opérationnalisation, la LONAB a été autorisée à entrer dans le capital de la société de gestion de FASO-PHARMA à hauteur de 28 %, soit un investissement de 1,4 milliard de francs CFA. Les autorités estiment que cette initiative contribuera à renforcer la disponibilité des médicaments, réduire la dépendance extérieure, améliorer l'accessibilité financière des traitements, développer l'industrie pharmaceutique nationale.

Le Chef du Gouvernement a également annoncé que l'opérationnalisation du Centre de médecine traditionnelle et de soins intégrés s'est poursuivie avec la mise en fonction d'unités, notamment l'unité de « Soins traditionnels » et l'unité de « Production de phyto-médicaments ».

Une baisse du prix des médicaments pour améliorer l'accès aux soins

En attendant les premières productions locales de FASO-PHARMA, le Gouvernement a procédé à plusieurs réductions des prix des médicaments essentiels génériques et des consommables médicaux. Une première baisse est intervenue le 1er mars 2025, suivie d'une seconde le 26 mai 2025. Les réductions ont atteint 53 % pour certains injectables, 67 % pour certains comprimés, 72 % pour certains consommables médicaux, 20 % pour certains sirops. Le Gouvernement a mobilisé environ 3 milliards de francs CFA afin d'alléger les coûts des ordonnances médicales.

Parmi les exemples emblématiques : la plaquette de captopril 25 mg, passée de 140 à 75 francs CFA ; l'insuline injectable, de 2 750 à 2 500 francs CFA ; le sérum antivenimeux injectable, de 21 833 à 2 000 francs CFA. Selon le ministère de la Santé, ces mesures visent à garantir un accès équitable aux soins et aux médicaments pour toutes les couches sociales. Les cliniques mobiles rapprochent les soins des femmes et des enfants. Le déploiement des 15 cliniques mobiles dans les différentes régions du Burkina Faso a permis d'obtenir des résultats significatifs dans la lutte contre les cancers féminins.

Ces unités mobiles offrent gratuitement des services de dépistage, des consultations, des échographies, des actions de sensibilisation contre les cancers du sein et du col de l'utérus. Selon le ministre de la Santé, près de deux millions de femmes ont été sensibilisées à l'auto-examen des seins, environ 105 000 femmes ont été dépistées ; plus de 15 000 écho-mammographies ont été réalisées. Entre janvier et septembre 2025, l'État a mobilisé plus de 196 millions de francs CFA pour soutenir ces prestations gratuites.

Les autorités ont annoncé leur volonté d'augmenter progressivement le nombre de cliniques mobiles afin d'améliorer davantage l'accès aux soins des populations vulnérables.

Le SAMU, un service d'urgence désormais déployé à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso

L'année 2025 a également marqué le lancement officiel des activités du Service d'aide médicale urgente (SAMU). Opérationnel à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, le SAMU vient combler une importante insuffisance du système sanitaire national : les soins préhospitaliers. Selon le ministre de la Santé, ce dispositif permet désormais « d'amener l'hôpital vers le patient ». Accessible à travers le numéro gratuit 15, le SAMU fonctionne 24 heures sur 24 et 365 jours sur 365. Ses équipes assurent les premiers secours, les soins d'urgence, la réanimation, l'évacuation vers les structures sanitaires adaptées. Pour le Gouvernement, ce dispositif contribuera à réduire les décès liés aux urgences médicales et aux accidents.

À travers le lancement officiel du Service d'aide médicale urgente (SAMU) de Bobo-Dioulasso, le samedi 8 novembre 2025, le Premier ministre a réaffirmé la volonté du Gouvernement de bâtir un système de santé robuste, résilient et équitable, à même de répondre efficacement aux besoins des populations burkinabè.

La vaccination contre le paludisme a concerné plus de 627 000 enfants. Le passage à l'échelle du vaccin contre le paludisme constitue l'un des faits majeurs de l'année 2025 dans le domaine de la santé. Le 25 août 2025, le ministre de la Santé a annoncé que plus de 627 000 enfants âgés de 5 à 23 mois bénéficieront du vaccin R21/Matrix-M sur l'ensemble du territoire national. Ce vaccin a été développé avec l'implication de chercheurs burkinabè, notamment ceux de l'unité de recherche clinique de Nanoro dirigée par le Pr Halidou Tinto. Selon les autorités sanitaires, plus de 10,8 millions de cas de paludisme ont été enregistrés en 2024, entraînant plus de 3 200 décès, dont 2 200 chez les enfants de

moins de cinq ans. Le Gouvernement et ses partenaires ont mobilisé environ 7 milliards de francs CFA pour financer cette vaccination à grande échelle.

Un hôpital mobile de campagne est mis sur pied au profit des forces combattantes. Les Forces de défense et de sécurité ainsi que les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) ont bénéficié d'un hôpital mobile ultramoderne destiné aux opérations militaires. Composé de deux véhicules spécialisés, cet hôpital mobile comprend un système d'imagerie médicale, un scanner, des équipements biomédicaux, une salle d'opérations chirurgicales, 80 lits d'hospitalisation pliables. Selon les autorités, cette innovation permettra d'améliorer considérablement la prise en charge rapide des blessés sur les théâtres d'opérations. Le Président du Faso a souligné la nécessité de rapprocher les soins des zones de combat afin de limiter les décès lors des évacuations.

Transplantation rénale : une avancée majeure pour la médecine burkinabè

Le 29 juillet 2025 restera une date importante pour la médecine burkinabè avec la réussite de la première transplantation rénale réalisée au Burkina Faso. L'intervention a consisté à prélever un rein sain sur une donneuse vivante, sœur jumelle de la patiente, afin de le greffer à cette dernière atteinte d'insuffisance rénale chronique terminale. Cette prouesse a été réalisée par les spécialistes du CHU de Tengandogo avec l'appui de partenaires turcs.

Le Gouvernement a salué une avancée chirurgicale majeure qui symbolise la montée en puissance du système sanitaire national. Selon les autorités, cette avancée marque une étape importante dans la politique de souveraineté sanitaire et ouvre de nouvelles perspectives dans la prise en charge des pathologies lourdes au Burkina Faso. Le plan 1000x5 nourrit l'ambition de former massivement des spécialistes. Le renforcement des infrastructures sanitaires s'accompagne également d'un vaste programme de formation de spécialistes.

Dans le cadre du « Plan 1000x5 », le Gouvernement a engagé plus de 1 700 médecins généralistes en spécialisation, 171 pharmaciens, 40 chirurgiens-dentistes, plus de 2 000 paramédicaux. Les formations concernent 53 spécialités médico-chirurgicales, 16 spécialités pharmaceutiques, 15 spécialités de chirurgie dentaire. L'objectif est de former chaque année, jusqu'en 2030, 1 000 spécialistes supplémentaires afin de réduire durablement le déficit en ressources humaines qualifiées dans les structures sanitaires publiques. Le programme prévoit également le recrutement de 500 assistants hospitalo-universitaires chargés d'encadrer la formation des futurs spécialistes.

Une dynamique d'indépendance sanitaire est en construction.

Au-delà des infrastructures et des équipements, les différentes réformes engagées traduisent une

volonté affirmée de construire un système sanitaire plus résilient, plus accessible et davantage centré sur les besoins des populations. Modernisation hospitalière, accès aux médicaments, soins spécialisés, décentralisation des services, couverture maladie universelle, innovations médicales, formation accélérée des spécialistes : le Burkina Faso entend progressivement bâtir les bases d'une souveraineté sanitaire. L'ensemble de ces actions entreprises en 2025 a été largement salué aussi bien dans les villes que dans les campagnes, où les populations voient progressivement se rapprocher des soins autrefois difficiles d'accès.

Les différentes réalisations enregistrées en 2025 traduisent une évolution progressive de la politique sanitaire nationale vers un modèle davantage centré sur la proximité, la spécialisation des soins et l'anticipation des besoins futurs.



Le Camarade Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, découvre le dispositif d'une équipe mobile du SAMU de Bobo-Dioulasso après le lancement officiel de ses activités.

Au-delà des infrastructures visibles, les autorités sanitaires veulent désormais inscrire les réformes dans la durée afin de bâtir un système de santé résilient capable de répondre efficacement aussi bien aux urgences sanitaires qu'aux besoins ordinaires des populations. Pendant plusieurs années, de nombreux Burkinabè étaient contraints d'effectuer de longs déplacements vers Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso pour accéder à des soins spécialisés. Cette situation entraînait souvent des retards dans les prises en charge, des dépenses supplémentaires pour les familles et parfois des pertes de vies humaines. Avec l'ouverture de nouveaux centres hospitaliers, des unités spécialisées et des services de proximité, le Gouvernement entend progressivement corriger ces disparités territoriales.

La dynamique de déconcentration des soins constitue ainsi un axe majeur de la politique sanitaire actuelle. L'objectif affiché est que chaque région puisse disposer progressivement d'infrastructures capables d'assurer des soins spécialisés de qualité. Cette volonté se manifeste notamment à travers les centres d'hémodialyse, les services de réanimation, les équipements d'imagerie médicale de pointe et les blocs opératoires modernes implantés dans plusieurs localités. Dans cette perspective, les autorités insistent également sur l'importance de l'entretien des équipements médicaux et du renforcement des capacités du personnel technique. Car disposer d'infrastructures modernes ne suffit pas ; encore faut-il garantir leur fonctionnement durable. Plusieurs responsables sanitaires reconnaissent d'ailleurs que la maintenance biomédicale constitue l'un des défis majeurs des systèmes de santé africains. D'où l'accent mis désormais sur la formation de techniciens spécialisés capables d'assurer la maintenance des appareils de haute technologie.

La souveraineté sanitaire intervient comme un nouveau référentiel stratégique. Le concept de souveraineté sanitaire revient désormais régulièrement dans les discours officiels. Pour les autorités, il ne s'agit plus seulement de construire des hôpitaux ou d'acquérir des équipements,

mais de permettre au Burkina Faso de développer progressivement ses propres capacités de réponse face aux défis sanitaires.

Cette orientation stratégique s'est particulièrement renforcée à la suite des crises sanitaires internationales des dernières années qui ont mis en évidence la forte dépendance de nombreux pays africains vis-à-vis de l'extérieur pour l'approvisionnement en médicaments, en vaccins et en équipements médicaux. Le projet FASO-PHARMA s'inscrit pleinement dans cette logique. À travers cette technopole pharmaceutique, le Gouvernement ambitionne non seulement de produire localement des médicaments essentiels, mais également de développer à terme une industrie pharmaceutique nationale capable de soutenir les besoins sanitaires du pays et de la sous-région.

Au-delà des médicaments, la souveraineté sanitaire passe également par la recherche scientifique. Le développement du vaccin R21/Matrix-M avec l'implication de chercheurs burkinabè est présenté comme une illustration des capacités scientifiques nationales. Cette implication des chercheurs locaux dans les grands projets sanitaires apparaît désormais comme un enjeu stratégique pour le pays. Le Gouvernement entend aussi renforcer la coopération entre universités, centres de recherche et structures hospitalières afin de favoriser l'innovation médicale et la production de solutions adaptées aux réalités nationales.

Ressources humaines : un défi central pour le système de santé

Malgré les progrès enregistrés dans les infrastructures, les autorités reconnaissent que le défi des ressources humaines demeure central. Pendant longtemps, plusieurs structures sanitaires publiques ont souffert d'un manque important de médecins spécialistes, de pharmaciens, de chirurgiens-dentistes et de personnels paramédicaux qualifiés. Certaines spécialités médicales étaient pratiquement inexistantes dans plusieurs régions.

Le « Plan 1000x5 » vise précisément à combler ce déficit structurel. À travers ce programme ambitieux, le Gouvernement veut créer une nouvelle génération de spécialistes capables de répondre aux besoins croissants des populations. Les autorités universitaires et sanitaires estiment que ce plan permettra progressivement d'améliorer la qualité des soins, de réduire les évacuations sanitaires, de renforcer les capacités des hôpitaux publics et de limiter les coûts liés aux soins spécialisés à l'étranger. L'arrivée de plus de 208 assistants hospitalo-universitaires dans les universités publiques représente également une avancée importante pour l'encadrement académique et la formation pratique des futurs spécialistes. Les responsables du secteur soulignent toutefois que la réussite de cette réforme nécessitera des investissements continus dans les infrastructures universitaires, les équipements pédagogiques, les laboratoires, les centres hospitaliers universitaires et les conditions de travail du personnel médical.

La santé communautaire et la proximité sont au cœur des réformes. L'autre évolution majeure de la politique sanitaire nationale concerne le rapprochement des soins au profit

des populations à travers des dispositifs de proximité. Les cliniques mobiles illustrent cette nouvelle approche. En allant directement vers les populations rurales et les zones périphériques, elles permettent de réduire les barrières géographiques qui empêchent souvent les populations vulnérables d'accéder aux soins. Cette stratégie de proximité apparaît particulièrement importante dans un contexte où certaines localités demeurent éloignées des grands centres hospitaliers.

Les campagnes de dépistage des cancers féminins menées grâce aux cliniques mobiles ont ainsi permis de sensibiliser des milliers de femmes qui, auparavant, avaient difficilement accès aux examens de prévention. Le Gouvernement envisage également de renforcer les stratégies communautaires de santé à travers la sensibilisation, la prévention, la vaccination, la nutrition et la promotion de l'hygiène. Les autorités sanitaires rappellent régulièrement que la prévention demeure moins coûteuse et plus efficace que les traitements tardifs. C'est pourquoi plusieurs programmes mettent désormais l'accent sur l'éducation sanitaire des populations.



Le Camarade Premier ministre, Rintalba Jean Emmanuel Ouédraogo, s'enquiert de l'état d'avancement des travaux de construction du Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Gaoua.

Assurance maladie universelle : un chantier social à consolider

L'opérationnalisation progressive du Régime d'assurance maladie universelle (RAMU) constitue également l'un des chantiers sociaux majeurs du Gouvernement. Pour les autorités, la question de l'accès financier aux soins demeure un défi important dans un contexte où les dépenses de santé pèsent lourdement sur les ménages. Le RAMU ambitionne ainsi de réduire progressivement les dépenses directes des familles tout en élargissant la couverture sanitaire nationale. Les prestations prévues couvrent notamment les consultations, les examens biologiques, les hospitalisations, les interventions chirurgicales, les soins liés à la maternité, l'imagerie médicale et certains transports médicalisés. L'immatriculation progressive des populations et les prélèvements déjà engagés au niveau des fonctionnaires marquent une étape importante vers l'effectivité du dispositif. Pour plusieurs observateurs du secteur sanitaire, la réussite du RAMU pourrait profondément transformer l'accès aux soins au Burkina Faso en réduisant les inégalités sociales face à la maladie.

Les attentes croissantes des populations en matière de qualité des soins sont progressivement

prises en compte. Avec la modernisation progressive des infrastructures sanitaires, les attentes des populations augmentent également. Dans plusieurs régions, les usagers saluent les efforts entrepris tout en espérant une amélioration continue de l'accueil des patients, la disponibilité des médicaments, la rapidité des prises en charge et la présence effective du personnel soignant.

Les autorités sanitaires reconnaissent elles-mêmes que la qualité des soins ne dépend pas uniquement des équipements, mais aussi du professionnalisme, de l'éthique et de l'engagement des agents de santé. C'est pourquoi plusieurs initiatives de renforcement des capacités et de gouvernance hospitalière sont progressivement mises en œuvre afin d'améliorer les performances globales du système sanitaire. Malgré les difficultés et les défis encore nombreux, l'année 2025 apparaît ainsi comme une étape importante dans la transformation du secteur de la santé au Burkina Faso. Les investissements engagés, les réformes amorcées et les innovations introduites traduisent une volonté de construire progressivement un système de santé plus moderne, plus accessible et davantage tourné vers les besoins réels des populations.



Le Camarade Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, échange avec les patients du centre d'hémodialyse du CHR de Tenkodogo sur leurs conditions de travail.

L'ASCE-LC

PILIER DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU BURKINA FASO

Promouvoir l'intégralité,
renforcer la redevabilité

Institution supérieure de contrôle administratif et de lutte contre la corruption, l'Autorité supérieure de contrôle d'État et de lutte contre la corruption (ASCE-LC) œuvre à la consolidation d'une gouvernance publique intègre, transparente et performante. À travers ses missions de contrôle, d'audit, d'inspection, d'investigation, de prévention et de sensibilisation, elle contribue à la préservation des ressources publiques et au renforcement de la confiance entre l'État et les citoyens.

En 2025, l'ASCE-LC a poursuivi la mise en œuvre de son mandat avec détermination, en intensifiant les missions de contrôle des structures publiques, en assurant le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées, à l'issue des audits et inspections, ainsi qu'en renforçant les dispositifs de prévention de la corruption. L'institution a également consolidé les mécanismes de réception et de traitement des plaintes et dénonciations, poursuivi les contrôles relatifs aux déclarations d'intérêts et de patrimoine des assujettis et renforcé sa coopération avec les partenaires nationaux et internationaux, engagés dans la promotion de la bonne gouvernance.

La **sensibilisation** des citoyens, des administrations publiques, des collectivités territoriales, des organisations de la société civile et des acteurs du secteur privé demeure un axe majeur de son action. À travers des campagnes de communication, des formations, des conférences publiques et la célébration des Journées africaine et internationale de lutte contre la corruption (JALC-JILC), l'ASCE-LC contribue à l'émergence d'une véritable **culture de l'intégrité**.



Autorité Supérieure de Contrôle d'État et de Lutte contre la Corruption

Dans une dynamique d'**amélioration continue**, l'ASCE-LC poursuit le renforcement de ses capacités techniques, la modernisation de ses outils de contrôle, la digitalisation progressive de ses procédures et le développement de partenariats stratégiques afin d'accroître l'**efficacité** de son action.



Symbole

“ Par son engagement constant, l'ASCE-LC s'affirme comme un acteur majeur de la promotion de la **bonne gouvernance**, de la **transparence**, de la **redevabilité** et de la **lutte contre la corruption**, au service d'une administration publique performante et d'un développement durable du Burkina Faso. ”



Ouaga 2000, AVENUE PASCAL ZAGRE
01 BP 617 Ouagadougou 01, Burkina Faso
Tél : (+226) 25 37 40 56 - 25 37 40 60

Email : info@asce-lc.bf
Site web : www.asce-lc.bf



MySONAR

Mon assurance au bout des doigts !



Scannez-moi



MySONAR est une plateforme web et mobile, qui fédère tous les services digitaux de la SONAR Assurances, destinée à tout public.

MySONAR est accessible sur le web via le lien : <https://my.sonar.bf> ainsi que sur les plateformes Android (via play store) et Apple (App Store).

SONAR ASSURANCES

Siège social : 284, Avenue de Loudun - 01 BP 406 Ouagadougou 01

Tél. : +226 25 49 69 00/87/88 - Courriel : sonar@sonar.bf

Site web : www.sonar.bf - MySonar : my.sonar.bf



Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP)

LES ACHATS PUBLICS DURABLES (APD)

Les Achats Publics Durables (APD) désignent les marchés publics et les partenariats public-privé dans lesquels l'autorité contractante est appelée à intégrer le développement durable et, en particulier, à tenir compte des impacts et des aspects sociaux, environnementaux et économiques de ses acquisitions, tout en obéissant aux règles de bonne gouvernance, d'efficacité et de bonne utilisation des deniers publics.

Les APD sont ainsi, un puissant instrument de performance environnementale, sociale et économique. C'est pourquoi, à l'initiative de l'ARCOP, le Gouvernement a pris l'arrêté n°2023-003/PM/CAB portant adoption de la stratégie nationale des APD et son plan d'actions en vue de leur promotion.



OBJECTIF

Promouvoir des achats publics intégrant les aspects économiques, environnementaux et sociaux au Burkina Faso

AXES STRATEGIQUES



Renforcement des capacités des acteurs



Mise en place d'un cadre juridique et institutionnel adapté aux APD



Promotion de la bonne gouvernance et de la transparence dans les procédures de passation des marchés.

Fondements juridiques

La réforme de la commande publique intervenue courant 2024, avec l'adoption de la loi n°005 2024/ALT portant réglementation générale de la commande publique, a pris en compte les APD à travers :

- le décret n°2024 1748 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, dont les articles 2 et 3 définissent et évoquent la contribution des marchés publics aux objectifs de développement durable ;
- le décret n°2024 1787 portant règlement de la maîtrise d'ouvrage public déléguée dont l'article 15 fait obligation aux acteurs d'intégrer les APD en respectant les droits humains, les normes de travail, ainsi que la législation environnementale dans les procédures ;
- les dossiers standard nationaux d'acquisition (DSNA) révisés,
- l'arrêté n°2024-561 portant adoption des spécifications techniques standard des équipements de climatiseurs, objet de marchés publics etc.

Acteurs de la commande publique, achetons responsable, investissons dans l'avenir !



N° Vert

80 00 11 58

01 BP 2080 Ouagadougou 01 - Site web : www.arcop.bf

ÉCONOMIE, INDUSTRIE ET COMMERCE : les richesses du Burkina Faso au service des Burkinabè



Chaîne d'embouteillage de la SN-BRAFASO.

L'action économique conduite en 2025 s'inscrit dans une orientation claire : renforcer la capacité du Burkina Faso à produire, transformer, mobiliser ses ressources internes et créer de la valeur sur son propre territoire. Dans un contexte marqué par les contraintes sécuritaires et les chocs extérieurs, le Gouvernement a consolidé une économie résiliente, orientée vers l'industrialisation, la maîtrise des secteurs stratégiques, la promotion du contenu local, la digitalisation des recettes publiques et l'élargissement des opportunités pour les jeunes. Cette dynamique vise à faire des ressources nationales un moteur de souveraineté, de croissance et de création d'emplois au bénéfice des Burkinabè.



Le Camarade Premier ministre, Rintalba Jean Emmanuel Ouédraogo, lors de l'inauguration du Centre National d'Appui à la Transformation Artisanale du Coton (CNATAC) situé à Bobo-Dioulasso.

Une industrialisation accélérée autour des ressources nationales

L'année 2025 a été marquée par une accélération visible de l'offensive industrielle portée par les autorités burkinabè. Onze nouvelles unités industrielles ont été inaugurées, parmi lesquelles Société Nouvelle-Brasseries du Faso (SN-BRAFASO), Burkina Cajou, Société de Fabrication du Coton Burkinabè (SOFACOB), Faso Guulgo et Faso Kosam. Quatre parcs industriels thématiques ont également été mis en place dans les filières textile, cuirs et peaux, anacarde et karité. Ces investissements représentent plus de 66 milliards de francs CFA et ont permis la création de plus de 660 emplois permanents. Les autorités affichent désormais une volonté claire de réindustrialiser progressivement le pays autour des matières premières locales et des besoins stratégiques nationaux. Dans cette logique, le Gouvernement cherche désormais à développer des chaînes de transformation capables de créer davantage de valeur ajoutée sur le territoire national. La filière tomate bénéficie progressivement d'unités de transformation locale. Le secteur laitier est également soutenu, à travers des initiatives comme Faso Kosam qui ambitionne de réduire les importations de lait tout en soutenant les éleveurs nationaux.

Dans le domaine du coton, les autorités veulent dépasser le simple stade de la fibre brute. Le développement des unités textiles et des parcs industriels dédiés traduit cette ambition de faire du coton burkinabè une matière première transformée localement. Le Gouvernement annonce également pour 2026 l'opérationnalisation de nouvelles structures comme le complexe industriel ferroviaire intégré Faso Rails, Textile des Forces du Burkina Faso (TEXFORCES-BF) et la société d'État Faso-Yaar. Elles illustrent une volonté de réduire la dépendance extérieure du pays et de créer davantage d'opportunités.

Cette dynamique industrielle repose également sur les performances du secteur agricole. La campagne agropastorale 2025-2026 a enregistré une production céréalière nationale estimée à plus de 7 millions de tonnes, portant le taux de couverture des besoins céréaliers à 126,6 %. La production de riz a dépassé le million de tonnes, avec une hausse de 49,34 % par rapport à la campagne précédente. Les autorités considèrent désormais que la sécurité alimentaire et la transformation industrielle constituent des leviers complémentaires de souveraineté économique.

Le Gouvernement a également renforcé les dispositifs d'accompagnement des Petites et moyennes entreprises et industries (PME/PMI). Plusieurs mécanismes de financement et d'appui technique ont été mobilisés afin d'encourager l'entrepreneuriat local et la transformation artisanale vers des modèles industriels plus compétitifs. Les autorités souhaitent ainsi favoriser l'émergence d'un tissu industriel national capable d'absorber davantage de jeunes diplômés et de créer des emplois durables. Dans le secteur agroalimentaire, les politiques publiques accordent désormais une attention particulière à la conservation, au conditionnement et à la commercialisation des produits locaux. Cette stratégie vise à réduire les pertes post-récoltes tout en améliorant la compétitivité des produits burkinabè sur les marchés nationaux et sous-régionaux. Les autorités considèrent que la transformation agroalimentaire constitue l'un des principaux moteurs de croissance inclusive dans les années à venir.

Le développement industriel est également soutenu par des efforts accrus dans la formation professionnelle et technique. Des centres de formation spécialisés sont progressivement renforcés afin de répondre aux besoins croissants en main-d'œuvre qualifiée dans les secteurs de

l'industrie, des mines, du textile, de l'énergie et de la maintenance industrielle. Cette orientation vise à réduire progressivement la dépendance du pays vis-à-vis de l'expertise étrangère et à valoriser davantage les compétences nationales.

L'État stratège dans les secteurs économiques prioritaires

Le Burkina Faso reste l'un des principaux producteurs d'or en Afrique. Mais pendant longtemps, l'exploitation minière a surtout profité aux sociétés étrangères avec des retombées jugées insuffisantes pour les populations locales. Aujourd'hui, les autorités burkinabè veulent modifier progressivement ce rapport. Le nouveau Code minier, la loi sur le contenu local du 18 juillet 2024, la montée en puissance de la Société de participation minière du Burkina Faso (SOPAMIB) et la récupération de certains actifs miniers traduisent cette volonté de renforcer le contrôle national sur les ressources stratégiques, à travers une appropriation accrue de la chaîne de valeur minière par les acteurs locaux. Le secteur minier a généré plus de 776 milliards de francs CFA de recettes budgétaires en 2025 et contribué à hauteur de plus de 85 milliards de francs CFA au Fonds minier de développement.



La transformation du coton burkinabè illustre l'ambition de bâtir une industrie nationale compétitive.

La lutte contre la fraude minière a également permis de sécuriser plus de 100 milliards de francs CFA de recettes supplémentaires. Parallèlement, onze actifs miniers ont été transférés à la SOPAMIB pour relancer plusieurs sites stratégiques comme Perkoa, Inata, Kiéré, Kalsaka, Tambao et Taparko. Cette orientation traduit un retour plus affirmé de l'État dans certains secteurs jugés stratégiques pour la souveraineté nationale. Les autorités encouragent également les sociétés minières à utiliser davantage les produits, services et compétences disponibles localement afin de renforcer les retombées économiques internes et l'effet d'entraînement pour les autres secteurs économiques.

Les autorités burkinabè défendent désormais une approche plus souverainiste de la gestion des ressources minières. L'objectif affiché consiste non seulement à accroître les recettes publiques issues de l'exploitation aurifère, mais aussi à mieux redistribuer les retombées économiques au profit des collectivités territoriales, des communautés locales et du financement des infrastructures nationales. Le Gouvernement a également engagé des réflexions sur le développement d'unités

locales de raffinage et de transformation de certaines ressources minières afin d'augmenter la valeur ajoutée nationale. Cette orientation marque une rupture progressive avec le modèle traditionnel d'exportation brute des matières premières.

Au-delà des mines, la relance économique s'appuie aussi sur les infrastructures énergétiques et logistiques. Le Gouvernement poursuit plusieurs projets dans le domaine solaire afin de réduire progressivement la dépendance énergétique et de diminuer les coûts de production industrielle. Cent vingt-cinq nouvelles localités rurales ont été électrifiées par le Réseau national interconnecté et six autres grâce à des mini-réseaux solaires. Plus de 160 500 nouveaux abonnés ont été raccordés au réseau électrique national. Dans le secteur énergétique, le Gouvernement poursuit donc ses ambitions de transition vers les énergies renouvelables. Plusieurs projets solaires sont développés avec l'objectif d'augmenter progressivement la part de l'énergie propre dans le mix énergétique national. Cette orientation vise à réduire les coûts de production, sécuriser l'approvisionnement énergétique et soutenir les besoins croissants de l'industrialisation.



À travers la valorisation du textile local, le Faso Dan Fani et les autres tissus traditionnels s'affirment comme des leviers de patriotisme économique et culturel

La densification du réseau routier constitue aussi un axe stratégique de la politique de développement du Gouvernement. En effet, dans le domaine des infrastructures routières, on enregistre près de 102 km de routes nationales bitumées, plus de 66 km de voiries urbaines, 92 km de routes réhabilitées, ainsi que 697 km de pistes rurales réalisés en 2025. Le projet Faso Rails et le lancement des travaux de l'autoroute Ouaga-Bobo s'inscrivent également dans cette volonté de renforcer le désenclavement, la souveraineté logistique du pays et de soutenir durablement l'industrialisation nationale.

L'amélioration des infrastructures de transport constitue également un axe stratégique de la politique économique gouvernementale. Les autorités considèrent que le désenclavement des zones de production agricole et des zones minières demeure indispensable pour faciliter les échanges commerciaux, réduire les coûts logistiques et améliorer la compétitivité des produits burkinabè.

Le numérique au service de la transparence et de la mobilisation des recettes

La transition numérique devient progressivement un pilier central de la stratégie économique burkinabè. Les autorités veulent moderniser les services publics, en faciliter l'accès, améliorer la transparence administrative et sécuriser les recettes de l'État. Avec Faso Arzèka, e-Burkindi, la facture électronique certifiée et la digitalisation des procédures administratives, le Gouvernement s'emploie à construire une administration plus efficace, de plus en plus digitale, et moins exposée aux pratiques de corruption. Cette dynamique touche désormais les impôts, les douanes, les marchés publics, le foncier et plusieurs services administratifs. Le numérique constitue également un axe majeur de cette transformation. Le déploiement de nouveaux services Internet dans plusieurs localités rurales, la construction de datacenters nationaux et la digitalisation progressive de l'administration témoignent d'une ambition de modernisation susceptible de générer de nouveaux métiers dans les domaines du digital, de la cybersécurité, des télécommunications et de l'innovation technologique.

Les réformes numériques ont contribué à la progression des recettes publiques qui sont passées de 3 019 milliards de francs CFA en 2024 à plus de 3 309 milliards de francs CFA en 2025. Les réformes numériques ont permis le déploiement des services de téléphonie et d'Internet sur 441 sites, dont 126 en zones rurales. Un vaste programme d'extension numérique concernant 750 nouvelles localités rurales a également été lancé afin d'atteindre l'objectif «zéro zone blanche» à l'horizon 2027. La marche vers la souveraineté numérique est bien enclenchée à travers la création de datacenters nationaux destinés à sécuriser les données publiques et à réduire la dépendance technologique extérieure.

Deux centres de données nationaux ont été mis en service, multipliant considérablement les capacités nationales d'hébergement et de stockage des données administratives. Dans les milieux économiques, plusieurs entrepreneurs saluent déjà l'amélioration progressive de certaines procédures administratives autrefois longues et complexes. Le Gouvernement espère que cette modernisation numérique permettra aussi d'améliorer le climat des affaires et de renforcer la confiance des investisseurs.

Le développement de l'économie numérique apparaît désormais comme un enjeu majeur de compétitivité. Les autorités souhaitent favoriser l'émergence d'un écosystème numérique national capable de stimuler l'innovation, les services technologiques et l'entrepreneuriat des jeunes. Plusieurs initiatives de formation au numérique, d'incubation de start-up et de promotion des technologies locales sont progressivement encouragées. Les administrations publiques sont également engagées dans un processus de dématérialisation des procédures afin de réduire les coûts et délais administratifs, limiter les déplacements des usagers et renforcer la traçabilité des opérations financières. Cette modernisation est présentée comme un levier important dans la lutte contre la corruption et les pertes de recettes publiques. La digitalisation des systèmes douaniers et fiscaux contribue également à renforcer le contrôle des flux commerciaux et à améliorer le suivi des opérations économiques.



La FILSAH dispose d'une capacité de production de 10 000 tonnes de fil par an.

Le Gouvernement estime que ces réformes permettront à terme d'augmenter significativement les capacités de financement interne de l'État.

Contenu local : valoriser la production burkinabè

Depuis quelques années, les autorités ont engagé un vaste processus de réorganisation du commerce intérieur afin de lutter contre la fraude, les pratiques spéculatives et les circuits illicites d'importation. Les opérations de contrôle économique se sont multipliées dans les marchés et les espaces commerciaux. Le Gouvernement affirme vouloir protéger les consommateurs, tout en sécurisant les recettes publiques. Plus de 28 000 acteurs économiques ont été contrôlés dans le cadre de la lutte contre la fraude commerciale et les pratiques anticoncurrentielles. Il en est de même pour plus de 570 unités de fabrication de produits alimentaires et non alimentaires qui ont également fait l'objet d'inspections.

Dans cette même dynamique, plus de 3 300 entreprises ont subi des contrôles fiscaux ayant permis de recouvrer plus de 47 milliards de francs CFA. Les autorités indiquent également

que la lutte contre les trafics illicites a conduit à la saisie de plus de 2 165 tonnes d'amandes de karité. Cette orientation s'inscrit dans une logique plus large de patriotisme économique. Le Burkina Faso cherche désormais à promouvoir la consommation des produits locaux et à renforcer la présence des entreprises nationales dans les marchés publics. Dans les administrations, les campagnes de sensibilisation autour du «consommer burkinabè» prennent de plus en plus d'ampleur. Les autorités veulent encourager les structures publiques et privées à privilégier les produits fabriqués localement. Cette stratégie touche plusieurs secteurs : textile, alimentation, artisanat, matériaux de construction et produits agroalimentaires.

Le Gouvernement veut également développer davantage de contenu local dans les mines afin de permettre aux entreprises burkinabè de bénéficier plus largement de la fourniture locale des biens et services miniers, et mieux, de s'approprier la chaîne de l'exploitation minière. La loi spécifique sur le contenu local et ses textes d'application s'inscrivent dans cette dynamique.

Et déjà, le dynamisme du privé dans le secteur minier et dans bien d'autres secteurs est visible. Plus de 25 200 nouvelles entreprises ont été créées en 2025 et 69 agréments au code des investissements ont été délivrés malgré le contexte de défis sécuritaires. Dans plusieurs marchés de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, certains commerçants reconnaissent une évolution progressive des mentalités, en faveur du civisme fiscal. Une partie de la population semble désormais davantage disposée à valoriser les produits locaux, notamment dans un contexte marqué par le retour du discours souverainiste.

Les autorités gouvernementales considèrent aujourd'hui que la promotion du contenu local constitue un instrument essentiel de création d'emplois et de consolidation de l'économie nationale. Cette politique vise à renforcer la présence des entreprises burkinabè dans les chaînes d'approvisionnement publiques et privées tout en stimulant la production nationale. Dans

le secteur du textile, le port du Faso Dan Fani et des tissus locaux continue d'être encouragé dans les administrations publiques, les cérémonies officielles et plusieurs manifestations nationales. Cette dynamique participe à la valorisation du savoir-faire artisanal burkinabè tout en soutenant les acteurs locaux de la filière coton-textile.

Le Gouvernement entend également renforcer les mécanismes de protection des consommateurs à travers des contrôles plus rigoureux de la qualité des produits, du respect des normes qualité et de la lutte contre les produits frauduleux ou impropres à la consommation. Le Burkina dispose d'une politique nationale qualité mise en œuvre par l'ABNORM. Les autorités affirment enfin leur volonté de faire du commerce intérieur un véritable levier de développement économique territorial. Dans cette perspective, plusieurs marchés modernes et infrastructures marchandes sont progressivement réhabilités ou construits afin d'améliorer les conditions d'exercice des activités commerciales.



Avec les installations de stockage d'hydrocarbures, l'État burkinabè consolide les secteurs essentiels à la résilience économique nationale.



Le lancement de Faso Arzèka marque une avancée vers la digitalisation des paiements publics, gage de transparence, de traçabilité et de mobilisation accrue des recettes internes.

Une souveraineté économique à consolider

Le Burkina Faso traverse aujourd'hui une période charnière de son histoire économique. Le pays affiche une volonté assumée de rompre avec un modèle longtemps fondé sur l'exportation brute des ressources et la dépendance extérieure. À travers la création d'industries, la relance et la nationalisation de certains outils de production, la digitalisation des finances publiques ainsi que la valorisation du contenu local, le Gouvernement cherche désormais à bâtir une économie plus résiliente et davantage tournée vers les intérêts nationaux. Cette ambition reste confrontée à de nombreux obstacles : insécurité persistante, contraintes budgétaires, faiblesse énergétique, pression démographique et concurrence internationale. Malgré les difficultés, le discours souverainiste continue de gagner du terrain dans une partie de l'opinion publique.

Dans les marchés, les ateliers, les usines naissantes et les administrations, une idée semble progressivement s'imposer : le Burkina Faso ne veut plus seulement exporter ses richesses. *La terre des Hommes intègres* veut désormais les transformer, les maîtriser et les utiliser comme fondement d'une nouvelle indépendance économique. Et dans ce vaste chantier de reconstruction nationale, l'économie, l'industrie et le commerce apparaissent désormais comme des fronts aussi stratégiques que les batailles sécuritaires. Les autorités burkinabè considèrent désormais que la souveraineté économique et financière constitue un prolongement indispensable de la souveraineté politique et sécuritaire. Pour le Gouvernement, la reconquête du territoire national doit s'accompagner d'une reconquête des capacités de production, de financement et de contrôle des ressources stratégiques du pays.



Les chaînes de production de la FILSAH illustrent l'ambition du Burkina Faso de passer de l'exportation brute de ses ressources à leur transformation sur le territoire national.

L'année 2025 a également mis en évidence la nécessité de renforcer la discipline économique, la gouvernance publique et la solidarité nationale afin de soutenir les efforts de reconstruction du pays. Dans cette perspective, les autorités appellent les acteurs économiques, les collectivités territoriales, les producteurs, investisseurs nationaux et consommateurs à participer activement à l'édification d'une économie plus autonome et plus résiliente. À travers cette dynamique, le Burkina Faso cherche progressivement à bâtir un nouveau modèle économique centré sur la transformation locale, la création de richesses nationales et la valorisation des compétences burkinabè. Cette orientation marque une étape

importante dans la redéfinition des priorités économiques du pays et dans la construction d'un développement davantage fondé sur les intérêts nationaux.

Jeunesse et emploi : un axe de la refondation économique

Derrière les grandes réformes engagées par les autorités burkinabè, une question essentielle demeure celle de l'avenir de la jeunesse et de son insertion dans l'économie nationale. Chaque année, des milliers de jeunes arrivent sur le marché de l'emploi dans un contexte encore marqué par les défis sécuritaires et les mutations économiques.

Face à cette réalité, le Gouvernement affiche désormais une orientation claire : faire de la jeunesse le moteur principal de la transformation structurelle du Burkina Faso à travers l'industrialisation, l'entrepreneuriat, l'agriculture modernisée et la valorisation des ressources nationales. Dans cette dynamique, l'enseignement technique et professionnel occupe une place stratégique. Plusieurs centres d'excellence et de formation spécialisée ont été créés dans des domaines porteurs tels que la transformation agroalimentaire, la mécanique d'engins lourds et la maintenance industrielle afin de soutenir les secteurs de l'industrie, des mines, de l'énergie et de la défense.

Quarante-cinq programmes de formation aux métiers, vingt référentiels de formation et quarante-neuf manuels techniques ont également été élaborés pour adapter les compétences des jeunes aux besoins réels de l'économie nationale. Au-delà de la formation professionnelle, les autorités veulent désormais construire une jeunesse plus consciente, plus patriotique et davantage tournée vers la production et l'innovation. L'introduction progressive des Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les curricula, l'initiation aux métiers dès le jeune âge, l'enseignement de l'anglais ainsi que l'institution de la formation

civique et patriotique traduisent cette volonté de former un nouveau type de citoyen burkinabè, capable de porter les ambitions économiques et le projet de développement endogène du pays.

Cette vision se traduit aussi par des initiatives inédites comme l'immersion patriotique obligatoire et les camps vacances Faso Mèbo qui ont regroupé des milliers de nouveaux bacheliers autour des valeurs de discipline, d'entrepreneuriat, de civisme et d'engagement citoyen. Pour les autorités, la transformation économique tant attendue ne peut réussir sans une jeunesse éveillée, consciente des enjeux géopolitiques et prête à participer à l'effort national de développement. L'opérationnalisation annoncée de nouvelles structures industrielles laisse également entrevoir l'émergence progressive d'un tissu industriel national susceptible d'absorber une partie importante de la main-d'œuvre jeune. Dans les universités comme dans les centres de formation, de nombreux jeunes reconnaissent l'existence d'une nouvelle orientation économique, même s'ils attendent encore des impacts plus visibles sur l'emploi, les revenus et les conditions de vie. Le véritable défi reste celui de la transformation concrète des acquis en opportunités accessibles au plus grand nombre.



est là



LOTÉRIE NATIONALE BURKINABÈ
Les lots aux gagnants, les bénéfices au Faso

LES PRODUITS DE LA LONAB

entre divertissement, innovation
et contribution au développement national

Depuis sa création en 1967, la **Loterie Nationale Burkinabè (LONAB)** s'est imposée comme un acteur incontournable du paysage socio-économique national. Fidèle à sa mission de mobiliser des ressources financières au service du développement, l'entreprise a développé au fil des années, une gamme variée de produits de jeux de hasard, alliant tradition, modernisation et innovation.

Aujourd'hui, ces produits s'organisent principalement autour de deux familles de gammes : le **Faso Pari** et le **Faso Cash**, chacune répondant à des habitudes de consommation différentes et contribuant de manière significative, à l'économie nationale.



Le Faso Pari

L'univers du jeu basé sur
l'expertise et le pronostic



Produit-phare de la LONAB, le **PMU'B** repose sur les paris hippiques dont la popularité ne se dément pas. Ce jeu attire un vaste public passionné par les

courses et génère des recettes importantes qui alimentent directement le budget national. Lancé en 1992, le PMU'B reste le porte-flambeau de l'activité de l'entreprise.

Toujours inscrit dans la logique du "pari expert", le **pari sportif** permet aux joueurs de miser sur les résultats de différentes



compétitions sportives. Il séduit particulièrement, les jeunes et contribue à la modernisation des jeux grâce au digital et à la diversification des mises. Sous la dénomination de **LONABET** et commercialisé depuis 2023, le produit réalise une forte progression dans l'univers des jeux en ligne avec un chiffre d'affaires annuel compris entre (à compléter)

Innovant et immersif, l'**Espace Courses en Direct (ECD)** offre une expérience de jeu en temps réel. Ces espaces, installés dans plusieurs quartiers, permettent de suivre et de parier en direct sur des courses retransmises. Classé deuxième produit en termes de chiffre d'affaires, l'**Espace Courses en Direct** a atteint sa maturation depuis son lancement en 2007.



Le Faso Cash

l'univers des jeux instantanés
et accessibles à tous



La gamme Faso cash regroupe l'ensemble des produits à gain instantané. Pratique pour le divertissement et doublée d'une récompense immédiate, cette gamme se décline sous forme de produits à grattage et à tirage.



Ce jeu instantané repose sur un principe simple : gratter, découvrir et gagner. Accessible et très populaire, il constitue une source de revenus rapide et régulière pour la LONAB, permettant d'élargir sa base de joueurs.



Dernier né de tous les produits de la LONAB, ce jeu de tirage à fort engouement repose sur un mécanisme simple : choisir cinq numéros sur un ensemble de 90. Sa simplicité et ses chances de gain en font un incontournable pour de nombreux Burkinabè



La Télé Fortune, jeu emblématique associé aux émissions télévisées, allie divertissement et suspense. Elle renforce la visibilité de la LONAB et favorise l'interaction directe avec le public à travers un format grand public.

Ces différents produits constituent l'épine dorsale des activités de la LONAB, conformément à son mandat d'organiser des jeux de hasard et de mobiliser des ressources financières destinées au développement socio-économique du pays.

**JOUER RESPONSABLE
CONSTRUIRE L'AVENIR**

Le jeu doit rester
un plaisir, pas
une contrainte



**LES 10 BONNES MANIÈRES
POUR JOUER RESPONSABLE**

Renseignez-vous en point de vente
ou sur nos plateformes.





LONAB, CERTIFIÉE ISO 9001:2015 CONFORMITÉ INTERNATIONALE ET EXCELLENCE Depuis le 02/06/2026



GRANDS CHANTIERS : des infrastructures pour transformer durablement le pays



Inauguration d'un poste de péage moderne, symbole de la modernisation des infrastructures routières et de l'amélioration de la mobilité nationale.

Les infrastructures constituent l'un des leviers majeurs de la transformation du Burkina Faso. En 2025, le Gouvernement a poursuivi des chantiers routiers, hydrauliques et urbains destinés à désenclaver les territoires, à améliorer la mobilité, à soutenir l'activité économique et à renforcer l'accès aux services de base. Portée notamment par Faso Mébo, la relance de l'ONBAH, la réhabilitation d'ouvrages stratégiques et le lancement de grands projets routiers, cette politique traduit une volonté de bâtir les fondements matériels d'un développement souverain, équilibré et durable.



Vue du poste de péage moderne à la sortie Ouest de Ouagadougou, conçu pour fluidifier le trafic, renforcer la sécurité routière et améliorer les services aux usagers.

Faso Mèbo : une mobilisation citoyenne pour bâtir la Nation

Lancée en octobre 2024, l'initiative présidentielle Faso Mèbo s'est affirmée comme l'une des initiatives majeures de la politique infrastructurelle burkinabè. Érigée en Agence nationale en janvier 2026, elle incarne la volonté des autorités de désenclaver le pays, d'améliorer l'aménagement urbain et de mobiliser les populations autour de la construction nationale. L'initiative Faso Mèbo, qui signifie littéralement «le Burkina se construit» en langue mooré, repose sur une approche participative et patriotique. Elle vise à promouvoir une urbanisation durable fondée sur les ressources locales et l'implication des citoyens.

L'initiative est fondée sur la mobilisation populaire. La démarche de Faso Mèbo se veut avant tout citoyenne. Étudiants, travailleurs, retraités et volontaires sont mobilisés autour des activités de fabrication de pavés, d'assainissement et d'aménagement urbain. Les missions de l'Agence s'articulent autour de deux axes majeurs : la réalisation d'infrastructures

routières à coûts réduits et l'embellissement des espaces urbains. À travers cette initiative, les autorités souhaitent valoriser l'expertise nationale, réduire la dépendance extérieure et renforcer l'esprit patriotique autour des grands chantiers de développement.

Des moyens matériels importants sont consacrés à cette initiative présidentielle. Pour accompagner cette dynamique, le Président du Faso a procédé à d'importantes acquisitions d'équipements lourds destinés à Faso Mèbo. En mars 2025, plus de 900 engins composés notamment de bulldozers, de niveleuses, de pelles hydrauliques, de grues et de camions-bennes ont été remis aux responsables de l'Agence. En septembre 2025, d'autres équipements ont été affectés à plusieurs régions du pays afin de renforcer les brigades locales. De nouvelles dotations sont ensuite intervenues en 2026. Ces acquisitions, évaluées à plusieurs centaines de milliards de francs CFA, traduisent la volonté des autorités de donner à Faso Mèbo les moyens humains, matériels et techniques nécessaires à la réalisation de ses missions.

Les premières actions de Faso Mèbo ont rapidement produit des résultats dans plusieurs villes, notamment à Ouagadougou. Des travaux de pavage, d'assainissement et de bitumage ont été entrepris sur plusieurs grandes artères de la capitale, en particulier sur le Boulevard Thomas Sankara, au niveau du Mémorial Thomas Sankara et des voies d'accès du Stade du 4-Août. Ces aménagements ont progressivement modifié le paysage urbain et amélioré le cadre de vie des populations.

L'initiative s'est ensuite étendue à d'autres régions du pays où les populations contribuent activement à travers des dons de ciment, de sable, d'agrégats et de vivres. Cette forte mobilisation populaire constitue l'une des principales particularités du projet. L'Agence Faso Mèbo occupe une place centrale dans les grands chantiers nationaux. Elle est également fortement impliquée dans la réalisation de l'autoroute Ouagadougou-Bobo-Dioulasso. Les équipes ont notamment procédé au déblayage de l'emprise du chantier en un temps record. Cette célérité est régulièrement saluée par les autorités qui y voient la preuve des capacités techniques nationales.

Le Gouvernement affiche lui aussi son soutien à l'initiative. En janvier 2026, le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, accompagné de plusieurs membres du Gouvernement, a participé à une séance de pose de pavés sur le Boulevard Thomas Sankara. La délégation gouvernementale a également remis un important don de ciment à l'Agence Faso Mèbo afin de soutenir les équipes engagées sur les différents chantiers. «C'est par nous-mêmes, par nos efforts et par notre génie que nous allons relever les défis du Burkina Faso», a déclaré le Premier ministre.

Au-delà des infrastructures, Faso Mèbo apparaît progressivement comme un mouvement de réappropriation citoyenne de l'espace public. Dans plusieurs quartiers de Ouagadougou, de Bobo-Dioulasso, de Kaya, de Ouahigouya ou encore de Fada N'Gourma, des jeunes se mobilisent autour des opérations de pavage et d'assainissement. Des associations, des commerçants, des coutumiers et des organisations de veille citoyenne participent également à cette dynamique. Le projet est perçu par de nombreux observateurs comme une tentative de réconcilier les populations avec l'action publique à travers des réalisations visibles et concrètes.



Une vue des équipements lourds acquis pour Faso Mèbo afin d'accélérer les grands chantiers nationaux et renforcer les capacités d'intervention de l'État.



Remise d'équipements à Faso Mèbo, pour soutenir la réalisation des infrastructures et promouvoir l'expertise nationale.

L'expérience Faso Mèbo suscite désormais un intérêt au-delà des frontières du Burkina Faso. En avril 2026, le Président du Burundi, Évariste Ndayishimiye, a visité les installations de l'Agence à Ouagadougou ainsi que le Boulevard Thomas Sankara. Séduit par l'organisation et l'implication populaire autour du projet, il a salué une initiative « inspirante et instructive », susceptible de servir de modèle à d'autres pays africains. En moins de deux ans, Faso Mèbo est ainsi devenue l'une des vitrines de la politique infrastructurelle du Burkina Faso et un symbole du développement endogène voulu par les autorités.

Maîtrise de l'eau : le retour stratégique de l'ONBAH

En 2024, le Gouvernement a procédé à la relance de l'Office national des barrages et des aménagements hydroagricoles (ONBAH) afin de répondre aux défis liés à la maîtrise de l'eau et à la sécurité alimentaire. Cette décision marque le retour d'un acteur historique du secteur hydraulique plusieurs années après sa dissolution dans le cadre des politiques de désengagement de l'État.

La relance d'une institution historique suscite un regain d'espoir dans le monde paysan. L'ONBAH trouve son origine dans les politiques de construction des barrages engagées au Burkina Faso dès les années 1960. Au fil des réformes institutionnelles, la structure a connu plusieurs transformations avant d'être dissoute en 2002. La gestion des barrages avait alors été confiée à des structures privées avec des résultats jugés insuffisants. Au fil des années, de nombreux ouvrages hydrauliques se sont dégradés sous l'effet du manque d'entretien, de la vétusté et parfois de défauts techniques. Face à cette situation préoccupante, les autorités ont décidé de relancer l'ONBAH afin de reprendre le contrôle des infrastructures hydrauliques et renforcer les capacités nationales dans la maîtrise de l'eau.

Des missions au service de la souveraineté alimentaire sont mises en œuvre. Placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, l'ONBAH est chargé notamment de la construction et de la réhabilitation des barrages, du curage des retenues d'eau, des aménagements hydroagricoles ainsi que de la réalisation de

puits et de forages. L'objectif est d'améliorer durablement les capacités d'irrigation et de soutenir la production agricole dans un contexte marqué par les effets des changements climatiques. Les autorités considèrent désormais la maîtrise de l'eau comme un levier essentiel de souveraineté alimentaire et de résilience économique. Des équipements lourds sont déployés pour renforcer les capacités d'intervention. Afin de permettre à l'institution de conduire efficacement ses missions, le Gouvernement a procédé à l'acquisition d'importants équipements lourds. Cette dotation vise à permettre à l'ONBAH de réaliser directement ses travaux sans dépendre exclusivement des prestataires privés.

Depuis sa relance, l'Office a multiplié les interventions sur plusieurs ouvrages hydrauliques à travers le pays. Le curage de barrages et les interventions d'urgence se sont multipliées. L'ONBAH participe notamment aux opérations de curage des barrages de Ouagadougou n°1, n°2 et n°3 de Boulmiougou afin d'augmenter leur capacité de rétention d'eau et de prévenir les inondations.



Participation citoyenne aux travaux de pavage, illustration de l'esprit de mobilisation collective porté par l'initiative Faso Mébo. Ici, les membres du Gouvernement s'associent à l'action.

L'institution est également intervenue sur le barrage de Dorossiamasso afin de protéger les cultures menacées et préserver les digues.

Les équipes de l'Office ont aussi travaillé sur le pont de Hèrèdougou afin de sécuriser la circulation sur la Route nationale n°1 avant la saison des pluies. Le Gouvernement affiche une volonté de renforcer la qualité des ouvrages. L'ONBAH entend également renforcer le contrôle de qualité sur les infrastructures hydrauliques. Lors d'une mission de contrôle du barrage de Lèbda, les responsables ont relevé d'importantes malfaçons ayant conduit à la reprise des études techniques et des travaux aux frais des entreprises concernées. À travers cette exigence, les autorités souhaitent garantir des ouvrages durables et fiables capables de répondre efficacement aux besoins des populations. Au-delà de sa dimension technique, la relance de l'ONBAH symbolise la volonté des autorités de renforcer les capacités nationales dans la gestion des infrastructures hydrauliques et la souveraineté alimentaire.

Le Gouvernement entend également faire de l'hydraulique agricole un puissant moteur de production nationale. Plusieurs plaines aménagées sont progressivement réhabilitées afin d'encourager les cultures de contre-saison. Dans certaines zones rurales, les producteurs commencent déjà à constater une amélioration des capacités d'irrigation grâce au curage des retenues d'eau et au renforcement des digues. Cette stratégie vise à réduire la dépendance alimentaire extérieure tout en améliorant les revenus des ménages agricoles.

Pont de Hèrèdougou : sécuriser un axe stratégique de la RN1

Situé sur la Route nationale n°1 reliant Ouagadougou à Bobo-Dioulasso, le pont de Hèrèdougou est longtemps resté l'un des principaux points critiques du réseau routier national. Chaque saison des pluies, les crues provoquaient la submersion de l'ouvrage, interrompant la circulation entre les deux plus grandes villes du pays. Cette situation entraînait des retards dans le transport

des marchandises, des pertes économiques importantes ainsi que de nombreuses difficultés pour les populations riveraines.

Les submersions enregistrées ces dernières années ont rappelé la vulnérabilité de cette infrastructure stratégique. Un nouveau pont s'est avéré nécessaire pour sécuriser durablement la circulation. Afin de mettre fin à ces interruptions récurrentes, le Gouvernement a lancé en février 2025 les travaux de réhabilitation du pont. Le nouvel ouvrage, construit en béton armé, a été surélevé afin de mieux résister aux montées des eaux. Des ouvrages de décharge ont également été réalisés pour faciliter l'écoulement hydraulique et réduire les risques de submersion.

Le projet comprend en outre plusieurs kilomètres de voies d'accès revêtues destinées à améliorer les conditions de circulation. Le chantier est stratégique pour l'économie nationale. La RN1 constitue l'axe routier le plus important du Burkina Faso. Elle assure la liaison entre Ouagadougou et Bobo-Dioulasso et concentre une grande partie des échanges commerciaux du pays. Chaque interruption du trafic provoque des perturbations économiques majeures, notamment dans le transport des marchandises et des produits agricoles. La réhabilitation du pont de Hèrèdougou apparaît ainsi comme un enjeu stratégique pour la fluidité des échanges et le désenclavement des localités riveraines.

Le chantier connaît un suivi rapproché des autorités. Lors de plusieurs visites sur le site, le Premier ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer les travaux afin que le nouvel ouvrage soit opérationnel avant les grandes pluies. En avril 2026, le niveau d'exécution des travaux atteignait environ 90 %.

Pour de nombreux usagers, ce chantier représente bien plus qu'un simple pont. Il symbolise la volonté de l'État de sécuriser les grands corridors économiques nationaux. Chauffeurs routiers, transporteurs de marchandises, commerçants et voyageurs espèrent désormais la fin des longues interruptions qui paralysaient parfois la circulation pendant plusieurs jours.

Le nouvel ouvrage devrait également contribuer à renforcer les échanges entre les régions de l'Ouest, du Centre-Ouest et du Centre du pays.

C'est un soulagement attendu par les usagers. Une fois achevé, le nouveau pont devrait permettre d'assurer la continuité du trafic tout au long de l'année sur la RN1. Les transporteurs bénéficieront d'une circulation plus fluide tandis que les populations riveraines espèrent une amélioration des échanges économiques et des activités agricoles. L'ouvrage devrait également contribuer à réduire les risques d'accidents et les difficultés de mobilité pendant la saison hivernale.

Autoroute Ouagadougou-Bobo-Dioulasso : un chantier structurant pour la mobilité nationale

Le 16 décembre 2025, à Yimdi, le Président du Faso a officiellement lancé les travaux de construction de l'autoroute Ouagadougou-Bobo-Dioulasso. Ce projet d'envergure constitue l'un des plus importants chantiers routiers engagés au Burkina Faso depuis plusieurs décennies. Il vise à désengorger la Route nationale n°1 et à moderniser durablement le réseau routier national. Il s'agit d'une réponse à la saturation de la RN1.



AUTOROUTE OUAGA-BOBO

C'est fait !

Déblayage à
100%
332KM SUR 332

Prochaine étape...



La Route nationale n°1 connaît depuis plusieurs années une forte intensification du trafic routier. Face à cette situation, les autorités ont décidé de lancer la construction d'une autoroute moderne de type 2 x 4 voies destinée à améliorer la mobilité et la sécurité routière. Longue de 332 kilomètres, l'infrastructure reliera Ouagadougou à Bobo-Dioulasso à travers plusieurs régions du pays.

Le projet comprend des échangeurs, des passages supérieurs, des ouvrages d'art et des aires de repos adaptés aux besoins du trafic moderne. L'autoroute est conçue pour réduire les délais de transport et améliorer les échanges économiques entre les régions traversées. Le financement est assuré sur ressources propres. Le projet est entièrement financé sur fonds propres par l'État burkinabè. Les autorités ont fait le choix de limiter le recours à l'endettement extérieur afin de

préserver la souveraineté économique du pays. Le Président du Faso a insisté sur la nécessité de faire confiance aux compétences nationales et de miser sur les capacités techniques burkinabè pour réaliser cette infrastructure stratégique.

L'Agence Faso Mèbo joue un rôle central dans l'exécution du projet. Les équipes ont notamment procédé au déblayage et au nettoyage de l'emprise de l'autoroute sur plusieurs centaines de kilomètres. Cette première phase des travaux a été réalisée dans des délais particulièrement rapides grâce à l'importante mobilisation des brigades et des équipements lourds. Depuis mars 2026, les opérations de terrassement mobilisent de nombreux engins et se poursuivent de jour comme de nuit. Les autorités voient dans cette autoroute un puissant accélérateur de développement économique.



En reliant plus efficacement les deux principales villes du pays, le projet devrait favoriser la circulation des biens, des personnes et des investissements. Des zones d'activités économiques pourraient émerger le long du corridor autoroutier avec le développement de services, de commerces, d'aires logistiques et de nouvelles opportunités d'emplois. Le chantier devrait également contribuer à renforcer l'intégration sous-régionale en facilitant les échanges vers les ports et les pays voisins.

C'est une infrastructure porteuse de transformation économique. Une fois achevée, l'autoroute Ouagadougou-Bobo-Dioulasso devrait transformer durablement la mobilité nationale. Elle permettra de réduire les coûts de transport, de fluidifier les échanges commerciaux et d'améliorer la sécurité routière. Au-delà de son aspect routier, cette

infrastructure symbolise la volonté des autorités de moderniser le pays et de renforcer les bases d'un développement économique fondé sur les capacités nationales.

À travers l'ensemble de ces projets, le Burkina Faso cherche à construire les fondements matériels de sa transformation économique et sociale. Routes, barrages, ouvrages d'assainissement, infrastructures sportives et aménagements urbains deviennent progressivement les marqueurs visibles d'une politique tournée vers la souveraineté, la résilience et le développement endogène. Malgré les contraintes sécuritaires et financières, les autorités affichent leur volonté de poursuivre cette dynamique afin de donner au pays un nouveau visage et de créer les conditions d'une croissance durable au service des populations.



SOCIÉTÉ BURKINABÈ DES FIBRES TEXTILES



Avenue Cheick Anta Diop, Bobo-Dioulasso, BURKINA FASO

MISSION

La SOFITEX a pour mission de promouvoir la production cotonnière, la transformation et la commercialisation de la fibre du coton et des co-produits en vue de mieux contribuer au développement socio-économique du Burkina Faso. A cet effet, elle est chargée de :

- l'approvisionnement des producteurs en intrants coton et l'appui-conseil ;
- l'achat, transport et égrenage du coton graine ;
- la commercialisation de la fibre et des co-produits ;
- la recherche/développement agricole ;
- la promotion directe des fibres textiles et du label coton burkinabé ;
- l'appui à la transformation locale du coton.



VISION

« A l'horizon 2030, la SOFITEX est une entreprise moderne et performante qui exprime sa notoriété dans la production et la transformation locale du coton »

AXES DE DEVELOPPEMENT

Axe stratégique 1

Développement de la production et de la transformation du coton

Axe stratégique 2

Renforcement des capacités d'égrenage et de la commercialisation du coton

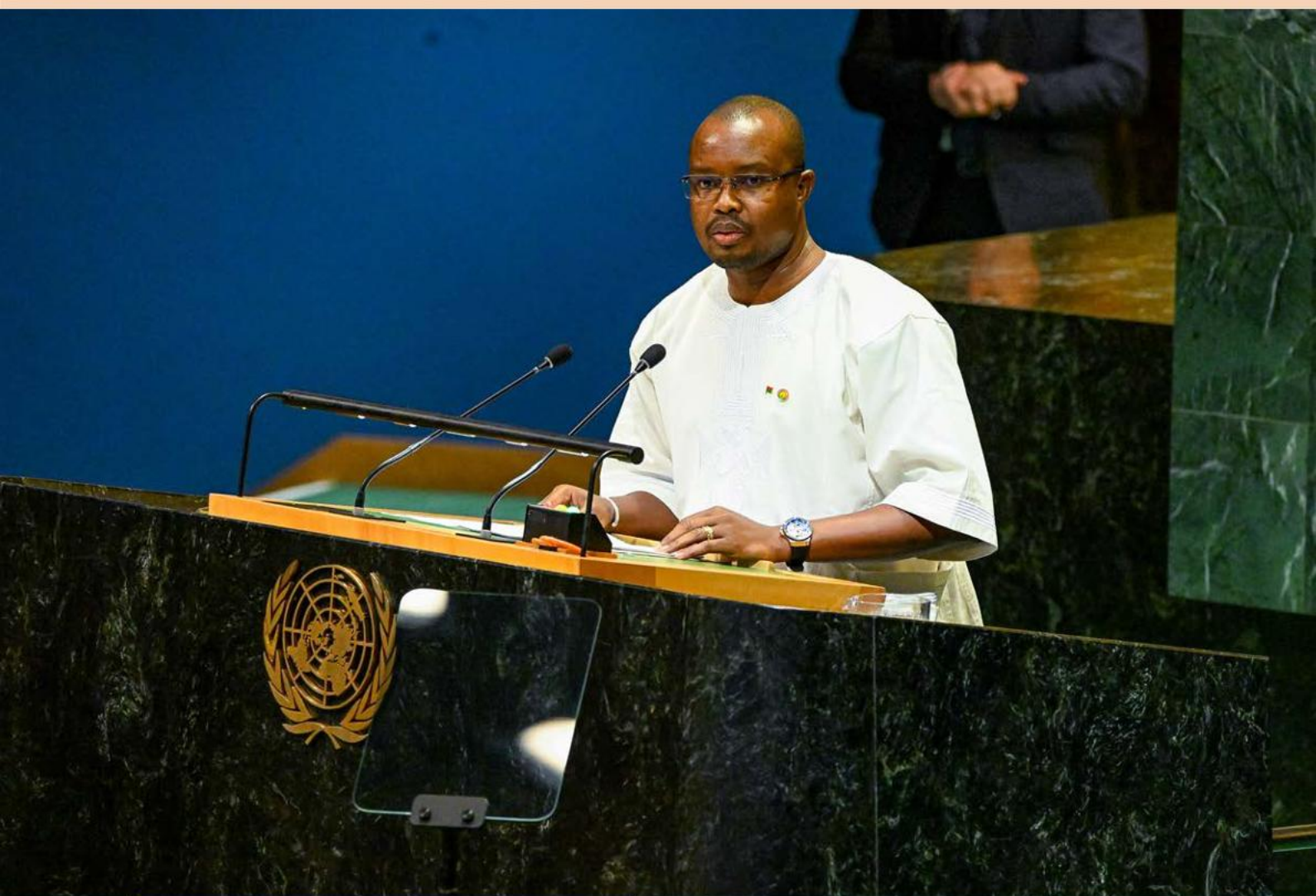
Axe stratégique 3

Amélioration de la gouvernance de la SOFITEX

VALEURS ORGANISATIONNELLES

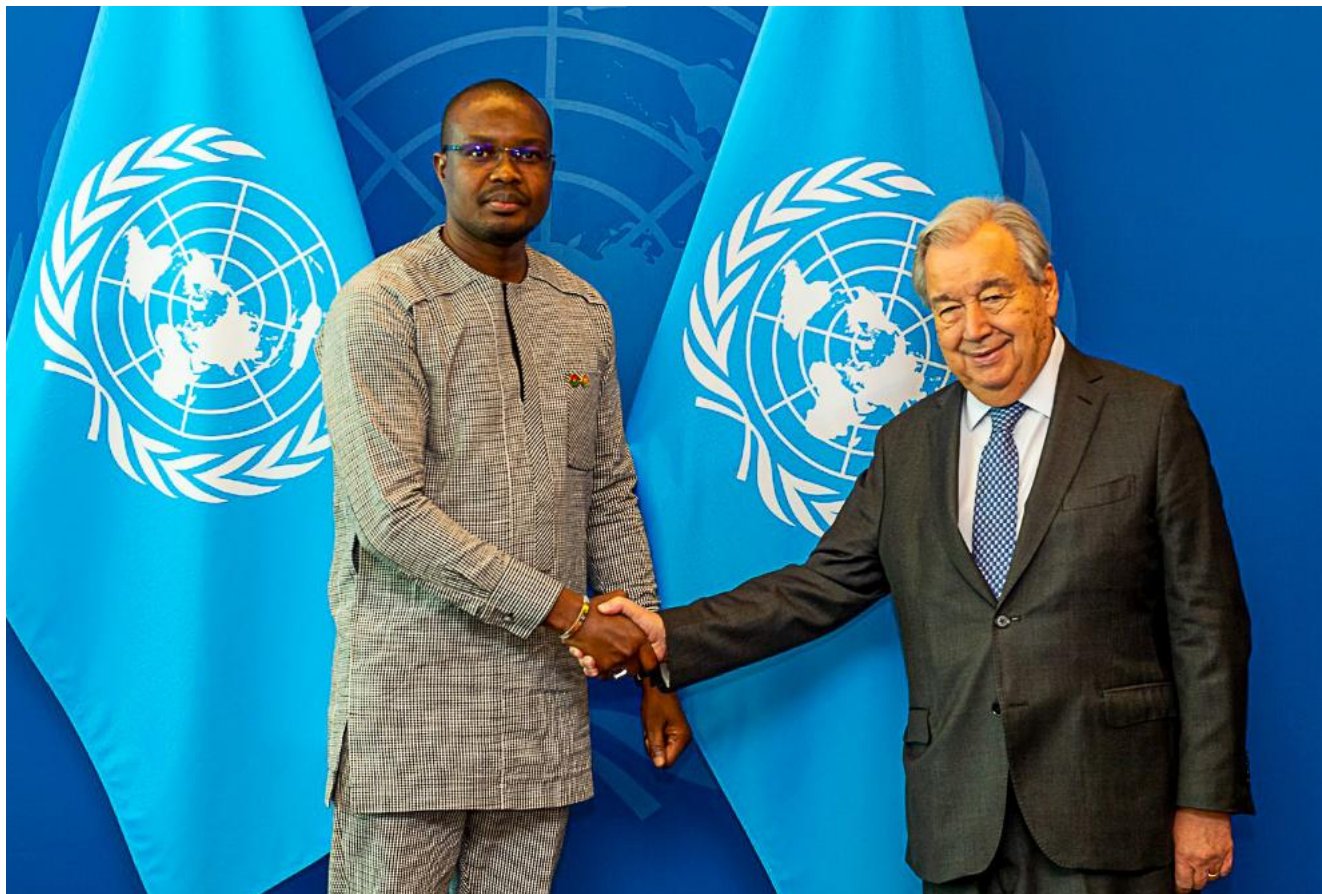
La Résilience, l'Innovation, la Solidarité, l'Excellence (RISE)

DIPLOMATIE SOUVERAINE ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL : **le Burkina Faso affirme ses choix dans le concert des Nations**



Le Camarade Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, à la tête de la délégation burkinabè, s'est exprimé à la 80e Assemblée générale des Nations Unies, en septembre 2025, portant la voix du Burkina Faso sur les enjeux de paix, de sécurité et de coopération internationale.

En 2025, la diplomatie burkinabè s'est affirmée autour d'une ligne claire : défendre la souveraineté nationale, diversifier les partenariats et promouvoir des relations fondées sur le respect mutuel. Sous la conduite du Président du Faso, le Capitaine Ibrahim Traoré, et avec la coordination du Gouvernement, le Burkina Faso a poursuivi une diplomatie d'affirmation, tournée vers la défense des intérêts nationaux, l'approfondissement de la dynamique confédérale de l'AES, la présence active dans les instances internationales et la consolidation des liens avec les peuples africains et afrodescendants.



Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, reçoit en audience le Chef du Gouvernement burkinabè, dans le cadre des échanges sur les questions de paix, de sécurité et de développement.

AES : une intégration sahélienne fondée sur la souveraineté

La création de l'Alliance des États du Sahel (AES) constitue l'un des tournants diplomatiques majeurs de ces dernières années dans la sous-région. En signant la Charte du Liptako-Gourma le 16 septembre 2023, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont posé les bases d'une coopération stratégique fondée sur la sécurité collective, la solidarité entre les peuples sahéliens, le développement intégré et la souveraineté partagée.

En juillet 2024, cette alliance a évolué vers la Confédération des États du Sahel (AES), ouvrant une nouvelle étape dans l'intégration politique, économique, sécuritaire et culturelle des trois pays. C'est à ce titre que le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a rappelé que la pierre angulaire de la politique régionale

en 2025 a été l'approfondissement de l'alliance fraternelle et stratégique du Burkina avec le Mali et le Niger au sein de la Confédération AES. « Cette architecture est devenue le cadre principal de notre sécurité collective, de notre développement intégré et de notre affirmation diplomatique », a-t-il relevé dans son exposé sur la situation de la Nation le 30 janvier 2026 devant l'Assemblée législative de Transition.

La dynamique enregistre déjà des avancées structurantes, tant sur le plan institutionnel que stratégique, avec l'adoption, le 23 décembre 2025 à Bamako, de quatre protocoles additionnels au traité fondateur de l'AES portant sur la coordination de l'action diplomatique, du développement, de la défense, de la sécurité et des sessions parlementaires, renforçant ainsi la coordination diplomatique, la défense commune, les politiques de développement et les orientations parlementaires de la Confédération.

À cela s'ajoutent la mise en place et l'opérationnalisation d'une force unifiée AES forte de plus de 15 000 hommes pour coordonner la lutte contre le terrorisme et sécuriser l'espace transfrontalier, la création en 2025 d'une radio dénommée Dandé Liptako (La Voix du Liptako) et d'une télévision confédérale dont les sièges sont respectivement à Ouagadougou et Bamako, le lancement du passeport biométrique AES ainsi que la création de la Banque confédérale pour l'investissement et le développement (BCID) dont le siège se trouve à Bamako.

Au-delà des symboles, l'AES construit progressivement des instruments concrets d'intégration régionale notamment une sécurité collective, une coordination diplomatique, une mutualisation des ressources, une libre circulation et un développement intégré. Pour les trois États sahéliens, il ne s'agit plus seulement d'une alliance

politique née d'un contexte sécuritaire difficile, mais d'un véritable projet de refondation régionale. Une autre manière de penser l'intégration africaine à partir des réalités sahéliennes. Ces instruments traduisent la volonté des États membres de bâtir un espace intégré capable de répondre aux défis sécuritaires, économiques et géopolitiques du Sahel.

Cette dynamique d'intégration et de souveraineté commune s'est également traduite par la consolidation des instances dirigeantes de la Confédération. En effet, lors de la deuxième session du Collège des Chefs d'État de la Confédération tenue à Bamako le 23 décembre 2025, le Président du Faso, le Capitaine Ibrahim Traoré, a été porté à la présidence de la Confédération AES. Cette confiance témoigne du leadership diplomatique croissant du Burkina Faso dans la sous-région.



Le Chef du Gouvernement burkinabè aux côtés de son homologue nigérien, à l'occasion de la 17^e édition du Festival de l'Aïr, tenue à Iférouane, dans la région d'Agadez, au Niger. Un rendez-vous culturel et de fraternité entre les peuples du Sahel.

Déjà, les trois pays ont engagé simultanément une offensive diplomatique aux niveaux bilatéral et multilatéral afin de mieux faire comprendre leur position et surtout de déconstruire le narratif de ceux qui ont toujours voulu maintenir ces pays sous tutelle. À trois ou individuellement, les Chefs d'État, les ministres des Affaires étrangères et les membres des gouvernements respectifs multiplient les rencontres dans les capitales du monde pour expliquer le bien-fondé de l'Alliance.

De Moscou à Ankara, de Pékin à Téhéran, de Niamey à Bamako en passant par Ouagadougou, les dirigeants de l'AES défendent une même ligne : celle du respect de la souveraineté des peuples et du refus des politiques interventionnistes. Une diplomatie offensive qui tranche avec les approches plus classiques observées ces dernières décennies dans la sous-région.

À l'ONU, une voix burkinabè pour un multilatéralisme plus juste

La participation du Burkina Faso à la 80^e Assemblée générale des Nations Unies, le 27 septembre 2025, a constitué un moment fort du rayonnement

diplomatique du Burkina Faso et des pays membres de la Confédération AES. À cette tribune mondiale, le Burkina Faso, par la voix du Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a réaffirmé son attachement au multilatéralisme équitable, au respect de la souveraineté des États, au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays.

En lien avec le thème de cette session : « *Mieux ensemble : plus de 80 ans au service de la paix, du développement et des droits humains* », le Premier ministre a dénoncé les injustices du système international et défendu une vision plus équilibrée des relations internationales. « *Comment accepter que des missions de maintien de la paix, financées à coups de milliards, quittent nos pays en laissant davantage de frustrations et de souffrances que de résultats tangibles ? Ce Conseil, au rôle aujourd'hui galvaudé, se présente lui-même comme un grand fauteur de troubles, avec la complicité tacite, sournoise et parfois active de certains de ses membres permanents, eux-mêmes grands acteurs et principaux financiers des crises de notre époque* », a-t-il regretté.



Le Camarade Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, reçu en audience par le Président de la Transition du Mali, Assimi Goïta, en marge des activités célébrant le 2^e anniversaire de la Brigade citoyenne.

Convaincu que le terrorisme est devenu le prétexte bien trouvé de certains États pour spolier les ressources africaines, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo estime que les pays du Sahel se retrouvent confrontés à des terroristes qui ne sont, en réalité, que des supplétifs d'armées étrangères prédatrices. Le Chef du Gouvernement a également appelé à repenser impérativement les stratégies de développement économique. « Il est urgent de rompre avec le cycle de dépendance aux exportations de produits bruts, un modèle qui accroît la vulnérabilité de nos économies et freine inexorablement notre émergence », a-t-il insisté.

À la tribune des Nations Unies, le Burkina Faso n'est plus venu demander une compassion diplomatique. Le ton a changé. Le discours aussi. Désormais, Ouagadougou entend défendre une lecture africaine des crises sécuritaires, des enjeux de développement et des rapports internationaux. Une parole assumée, parfois critique, mais portée par la conviction que l'Afrique doit davantage peser dans la gouvernance mondiale.

Le Burkina Faso estime notamment que les réponses sécuritaires importées ont montré leurs limites dans plusieurs zones en crise. D'où l'accent désormais mis sur les solutions endogènes, la mobilisation populaire, la coopération régionale et la reconquête progressive des capacités nationales de défense.

Diversification des partenariats : une coopération fondée sur le respect mutuel

Le Burkina Faso a engagé une diversification stratégique de ses relations diplomatiques. Dès son accession au pouvoir le 30 septembre 2022, le Capitaine Ibrahim Traoré a exprimé la ferme volonté de réformer la diplomatie burkinabè. L'objectif est désormais de faire du Burkina Faso un acteur diplomatique dont la voix compte. Il n'est plus question pour le pays des Hommes intègres de subir les relations internationales, mais d'y participer pleinement. « Le Burkina Faso ne permettra à aucune puissance de lui imposer ce qu'elle souhaite », a déclaré le Capitaine Ibrahim Traoré.



Le Camarade Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, participe à la confection de pavés aux côtés de son homologue malien, dans le cadre des activités marquant le 2^e anniversaire de la Brigade citoyenne, symbole d'engagement citoyen et de participation communautaire.

C'est donc sans surprise qu'en octobre 2025, le Burkina Faso a opposé un refus catégorique à une proposition de l'administration Trump visant à accueillir des migrants expulsés des États-Unis, réaffirmant ainsi son identité de « terre de dignité et non d'expulsion ». L'expulsion de la Représentante résidente du Système des Nations Unies au Burkina, Carol Flore-Smrecznjak, déclarée persona non grata le 18 août 2025, après la publication d'un rapport dénué de toute vérité sur le traitement des enfants, a également constitué une preuve tangible que la souveraineté du pays est désormais non négociable.

Pour preuve, les pays frères de l'AES ont pris la décision souveraine et concertée de se retirer de l'Organisation internationale de la Francophonie en février 2025 et de la Cour pénale internationale en septembre 2025. Le Burkina Faso a également renforcé sa coopération avec plusieurs partenaires stratégiques, notamment la Fédération de Russie, la République populaire de Chine, la République islamique d'Iran, la Türkiye, le Ghana, le Royaume du Maroc et le Sultanat d'Oman. Ces partenariats couvrent plusieurs domaines, dont la défense, la sécurité,

les infrastructures, l'énergie, l'agriculture, la santé, l'éducation, la formation technique et la culture.

Désormais, le Burkina Faso privilégie des partenariats fondés sur le respect mutuel, le transfert de compétences, le respect des choix souverains du pays et les intérêts mutuels. Cette diversification diplomatique vise également à réduire les dépendances historiques et à ouvrir de nouvelles opportunités économiques et technologiques au profit du Burkina Faso. Les autorités entendent dorénavant bâtir des partenariats centrés sur les résultats concrets: infrastructures, industrialisation, énergie, agriculture, santé, formation et transfert de technologies.

Dans cette logique, la diplomatie économique occupe une place de plus en plus importante. Le Burkina Faso cherche à attirer des investissements productifs, à promouvoir ses potentialités minières, agricoles et énergétiques, mais aussi à repositionner son image à l'international comme un pays résilient, stable et ouvert aux partenariats respectueux de sa souveraineté.



Une délégation d'Afro-descendants reçue en audience par le Premier ministre, dans le cadre d'échanges portant sur le renforcement des liens historiques, culturels et de coopération avec le Burkina Faso.

Afro-descendants et diaspora africaine : renouer avec la mémoire panafricaine

Dans sa vision panafricaniste affirmée, le Burkina Faso développe une diplomatie culturelle ambitieuse. L'instauration du visa gratuit pour tous les Africains constitue un symbole fort d'ouverture et d'intégration continentale. Dans cette perspective, le Burkina Faso a accueilli du 25 octobre au 8 novembre 2025 plus de 700 Afro-descendants et membres de la diaspora africaine regroupés au sein de l'Institut de développement de la diaspora africaine (ADDI).

Cette initiative avait pour objectif de permettre aux

participants de découvrir les réalités culturelles, sociales et économiques du Burkina Faso tout en favorisant une reconnexion identitaire avec le continent africain. « *Nous voulons que chaque Afro-descendant trouve ici non pas un simple lieu de passage, mais un foyer, un ancrage et une espérance* », a affirmé le ministre des Affaires étrangères, Karamoko Jean Marie Traoré. Plusieurs engagements concrets ont été pris au terme de leur séjour. Certains participants ont manifesté leur volonté d'investir dans des secteurs porteurs tels que le tourisme, l'agriculture, les industries culturelles et l'immobilier. D'autres se sont engagés à promouvoir l'image du Burkina Faso à l'international.



Le Président du Faso assume la présidence tournante de la Confédération des États du Sahel, à l'occasion de la 2^e session de la Conférence des Chefs d'État de la Confédération, marquant une nouvelle étape dans le renforcement de l'intégration sahélienne

Ce séjour des Afrodescendants a également permis de remettre au cœur du débat la question de la mémoire africaine, du retour aux sources et du rapprochement entre l'Afrique et sa diaspora. Visites culturelles, rencontres institutionnelles, découverte des traditions locales, échanges économiques et universitaires ont rythmé ces journées. Pendant plusieurs jours, le Burkina Faso s'est voulu une terre d'accueil, de mémoire et de reconnexion identitaire. À travers cette initiative, les autorités burkinabè entendent aussi renforcer le rayonnement culturel du pays et créer de nouveaux ponts avec les diasporas africaines à travers le monde. Une manière de consolider le panafricanisme par la culture, l'histoire et les liens humains.

Une diplomatie populaire au service de la dignité nationale

Grâce à sa diplomatie active, le Burkina Faso bénéficie aujourd'hui d'une visibilité internationale accrue. Le pays s'impose progressivement comme une voix influente du Sahel, un symbole de résistance souverainiste et un acteur crédible des relations internationales africaines. La nouvelle diplomatie burkinabè se distingue par son ancrage populaire. Elle vise à défendre les intérêts du peuple, la dignité nationale, la souveraineté économique, la sécurité collective et le développement endogène.

Cette diplomatie se nourrit également du soutien populaire. À travers les mobilisations citoyennes,

les prises de position de la diaspora, l'engagement des jeunes et les dynamiques patriotiques observées depuis 2022, les autorités affirment agir au nom d'une aspiration collective à la souveraineté et à la dignité. Une diplomatie portée non seulement par les institutions, mais aussi par une opinion publique de plus en plus engagée sur les questions internationales. Le Burkina Faso vit aujourd'hui une transformation profonde de son action diplomatique. Sous le leadership du Président du Faso, le Capitaine Ibrahim Traoré, le pays affirme avec force sa souveraineté et son indépendance sur la scène internationale.

À travers la dynamique AES, la diversification des partenariats, le rayonnement diplomatique, la participation active aux grandes rencontres internationales et l'ouverture aux Afrodescendants ainsi qu'à la diaspora africaine, *le pays des Hommes intègres* façonne progressivement une diplomatie nouvelle, décomplexée et résolument tournée vers les intérêts du peuple burkinabè. Dans un environnement international en pleine mutation, le Burkina Faso entend poursuivre cette dynamique diplomatique en consolidant sa présence dans les grandes enceintes internationales, en renforçant les partenariats stratégiques respectueux de sa souveraineté et en approfondissant l'intégration sahélienne autour de l'AES. Il s'agit d'une diplomatie de conviction et d'engagement, une diplomatie de combat mais surtout une diplomatie pensée comme un instrument de souveraineté, de développement et de rayonnement pour *le pays des Hommes intègres*.





SOCIÉTÉ NATIONALE BURKINABÈ D'HYDROCARBURES

« Une entreprise citoyenne au service de l'économie
et du consommateur burkinabè »

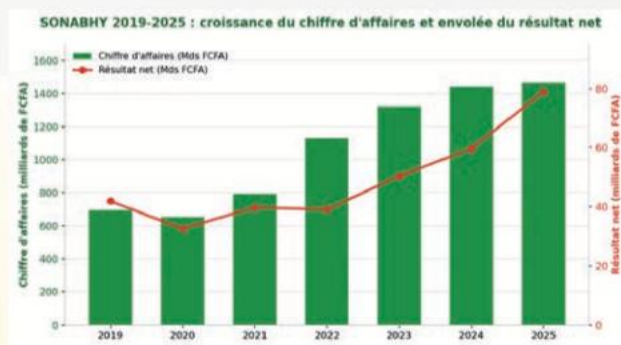
Qui Sommes-nous ?

- Créée le 9 octobre 1985
(Kiti n° 85-035 CNR/PRES/PRECO)
- Capital social : 20 milliards de FCFA, détenu à 100 %
par l'État burkinabè
- Monopole de droit pour l'importation et le stockage
des hydrocarbures

Nos Missions

- Importer, stocker et conditionner les hydrocarbures liquides et gazeux
- Construire des infrastructures de stockage garantissant la sécurité
énergétique du Burkina Faso
- Appuyer la recherche d'énergies de substitution et la vulgarisation des
techniques d'utilisation de l'énergie

CHIFFRES CLÉS



LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT EN 5 ÉTAPES



Achat des produits
pétroliers par appel d'offres
international



Stockage en transit dans les
dépôts côtiers



Transport par des
opérateurs privés



Stockage dans les dépôts
intérieurs du pays



Livraison aux sociétés
de distribution



NOS INFRASTRUCTURES



Dépôts en exploitation

- Bingo (32 km de Ouagadougou)
- Bobo-Dioulasso
- Pénis (35 km de Bobo-Dioulasso)

Projets en cours

- Dépôts pétroliers de Ouaga-Est
et de Pô
- Dépôts pétroliers de Pô
- Dépôt de gaz liquéfié de Kaya
- Centre emplisseur de bouteilles
de gaz d'Andemtenga (Koupèla)



NOS ENGAGEMENTS

Qualité et développement durable



Certifiée ISO 9001 : 2015 (AFNOR/AFAQ) depuis 2018, la
SONABHY déploie une démarche

QSE intégrée et un engagement RSE, avec des normes
strictes réduisant l'impact environnemental des produits
pétroliers.



Lutte contre la fraude

Face à un fléau aux conséquences économiques,
sociales et sécuritaires majeures, la SONABHY a créé un
service dédié à la sûreté et mène des actions de
sensibilisation.



Impact économique

Réduction de la facture pétrolière, garantie des recettes
douanières de l'État et sécurité énergétique renforcée
par des infrastructures modernes de stockage.

Contacts

Direction Générale

01 BP 4394 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Tél. : (226) 25 43 00 01 - 25 43 00 34 - Fax : (226) 25 43 01 74

E-mail : info@sonabhy.bf - sonabhy@sonabhy.bf

Site web : www.sonabhy.bf

NOS VALEURS

Respect • Écoute • Rigueur • Esprit d'équipe • Capitalisation

FASO-PHARMA est une société d'économie mixte (SEM) créée en 2024 pour assurer la gestion du Technopôle pharmaceutique intégré de Kokologho.

Le but est de contribuer à la souveraineté pharmaceutique par l'installation d'unités industrielles, la création d'emploi au Burkina Faso

Pourquoi investir dans le Technopôle ?

- Accès au marché nationale et régional
- Environnement réglementaire et institutionnel favorable
- Opportunités de partenariats avec l'Etat et le privé
- Contribution à l'impact social, aux emplois et au transfert de compétences
- Image de marque renforcée en tant qu'acteur engagé pour la santé

TECHNOPOLE PHARMACEUTIQUE INTEGRE DE KOKOLOGO

Un pôle d'excellence au service de l'industrie
pharmaceutique du Burkina Faso

Notre mission

- Gérer le technopôle pharmaceutique intégré de Kokologho
- Faciliter l'implantation d'industries pharmaceutiques et biomédicales
- Promouvoir la production locale de médicaments, vaccins, consommables, dispositifs médicaux.....
- Renforcer l'innovation, la recherche et le transfert de technologies

Nos attributions

- Aménagement, viabilisation, gestion et maintenance des infrastructures du technopôle
- Accueil, accompagnement et suivi des investisseurs et industriels
- Mise à disposition de services mutualisés (techniques, logistiques, réglementaires)
- Coordination avec les autorités de régulations, de contrôle qualité et des institutions partenaires
- Promotion du technopôle à l'échelle nationale et internationale
- Contribution au développement des compétences locales

Nos atouts stratégiques

- **Zone franche**
 - Positionnement géographique stratégique au Burkina Faso au cœur de l'Afrique de l'Ouest
 - Accès aux réseaux essentiels : eau, électricité, télécommunications
 - Services mutualisés ;
 - gestion des déchets biomédicaux et industriels
- Logistique et entreposage
- Accompagnement réglementaire et administratif.
 - Un site viabilisé d'environ 78 ha ;
 - Un guichet unique facilitant toutes les formalités fiscales, douanières et de transit
 - Des Facilités pour l'implantation d'unités de production de produits de santé
 - La Cession de terrain par bail emphytéotique

NOTRE ENGAGEMENT : FASO-PHARMA s'engage à offrir un environnement fiable, compétitif et durable favorisant l'investissement responsable et l'innovation au service de la santé des populations

siège social, Kokologho
Bureau : sis à Ouaga 2000
01 BP 617 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Tél : (+226) 25 47 76 47

Email : contact@fasopharma.bf
Site web : www.fasopharma.bf



BILAN DE LA RÉGULATION DU SCTEUR DE L'ÉNERGIE EN 2025

La performance dans la réalisation des actions prévues est très satisfaisante avec un taux d'exécution physique de 96,65% pour un taux d'exécution financière de 74,47%.

Les résultats majeurs enregistrés sont :

Le renforcement du cadre juridique et institutionnel

L'ARSE a émis six (06) avis conformes dans le cadre de sa mission de conseil juridique et adopté trois (03) contrats-types et un cahier des charges-type au profit des acteurs du secteur de l'énergie.

- En matière de gestion du contentieux, deux (02) décisions ont été adoptées et un (01) procès-verbal de conciliation a été établi, consécutivement à des différends entre acteurs du secteur de l'énergie.
- Dans la vulgarisation du cadre législatif et réglementaire du secteur et les actions de protection des droits des

acteurs, cinquante-quatre (54) acteurs des collectivités territoriales de cinq (05) régions et des consommateurs de trois (03) localités ont été informés et sensibilisés.

Le renforcement de la régulation technique, économique et financière du secteur

Quarante-quatre (44) unités de fournitures d'électricité ont été contrôlées et 03 missions de contrôle tarifaire des opérateurs ainsi qu'un contrôle de la séparation comptable des activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'énergie électrique ont été réalisées assorties de recommandations.

En outre, des opérateurs de trois (03) régions ont bénéficié de renforcement de capacités sur les Procédures de Contrôle Technique, Économique et Financier.

Dans le suivi de la gestion de la forte demande en électricité, une rencontre de concertation a été tenue avec la SONABEL sur les dispositions anticipatives qu'elle devrait prendre pour faire face à la demande d'électricité.

De même, l'ARSE a assuré la détermination des seuils de déclenchement des subventions au titre de l'exercice 2025 par la définition d'un couple de prix des hydrocarbures (HFO/DDO) livrés à la SONABEL par la SONABHY.

Le renforcement de la gouvernance et du dispositif de pilotage institutionnel

L'ARSE a adopté quatre (04) référentiels et mis en quatre (04) comités spécialisés en son sein.

CHIFFRES CLÉS DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE



+17,13 % PRODUCTION NATIONALE
EN HAUSSE
par rapport à 2024



52% PART DE LA PRODUCTION
NATIONALE DANS LE MIX
D'APPROVISIONNEMENT
en progression de **+1 POINT**
comparativement à 2024.

Cela traduit une amélioration de la couverture des besoins par les capacités nationales.



RÉFORMES : refonder l'État pour renforcer l'efficacité publique et la cohésion sociale



Le Camarade Premier ministre, Rintalba Jean Emmanuel Ouédraogo, prononce son exposé sur la situation de la Nation devant l'Assemblée législative de transition (ALT), présentant les actions du Gouvernement ainsi que les perspectives nationales.

L'année 2025 a marqué une étape importante dans la refondation de l'État burkinabè. Le Gouvernement a engagé des réformes administratives, territoriales et judiciaires destinées à renforcer l'efficacité publique, à rapprocher l'administration des citoyens et à mieux prendre en compte les réalités nationales. Redécoupage administratif, réforme de la décentralisation, modernisation de la justice, valorisation des mécanismes endogènes de règlement des conflits, rationalisation des dépenses et réorganisation institutionnelle participent d'une même ambition : bâtir un État plus proche, plus sobre, plus efficace et davantage tourné vers les besoins des populations.



Le Camarade Premier ministre répond aux préoccupations soulevées par les députés lors de son exposé sur la situation de la Nation, dans un exercice de redevabilité gouvernementale.

Décentralisation et redécoupage administratif : rapprocher l'État des citoyens

Le nouveau découpage administratif prend en compte les réalités sécuritaires et territoriales. Le 2 juillet 2025, le Gouvernement a procédé à un important redécoupage administratif du territoire national. Cette réforme majeure répond à une attente longtemps exprimée par les populations et vise à renforcer la présence de l'État, améliorer la gouvernance territoriale et consolider l'unité nationale. Le nouveau dispositif administratif repose désormais sur 17 régions contre 13 auparavant, et 47 provinces contre 45. Ce découpage prend en compte les impératifs de défense stratégique, de cohésion sociale et d'efficacité administrative.

Parmi les principales innovations figurent la réorganisation de l'ancienne région de l'Est en trois nouvelles régions (le Goulmou, la Sirba et la Tapoa), la scission de la Boucle du Mouhoun en deux régions distinctes : le Bankui et le Sourou,

la restructuration du Sahel en deux nouvelles régions : le Liptako et le Soum. La réforme a également conduit à la création de deux nouvelles provinces : le Karo-Peli dans la région du Soum, le Dyamongou dans la région de la Tapoa.

Au-delà des considérations administratives, cette nouvelle organisation territoriale traduit un objectif de rapprocher davantage l'administration des citoyens et d'assurer une meilleure prise en charge des préoccupations locales.

L'autre innovation majeure du nouveau découpage territorial réside dans le changement de dénomination de plusieurs régions et provinces à travers l'adoption de toponymes issus des langues nationales. Le Gouvernement a adopté un décret portant changement de toponymes des régions afin de promouvoir les réalités historiques, culturelles et géographiques propres aux différentes localités du pays. Cette mesure contribue à la valorisation des identités culturelles nationales et à la réappropriation symbolique de l'espace administratif par les populations.

États généraux de la décentralisation : refonder la gouvernance locale

Dans la continuité des réformes territoriales, le Premier ministre, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé, le 10 septembre 2025 à Ouagadougou, l'ouverture des États généraux de la décentralisation. Ces assises nationales se sont tenues dans un contexte marqué par les défis sécuritaires et les limites du modèle de décentralisation jusque-là appliqué. Parmi les insuffisances relevées figuraient notamment : la faible capacité des collectivités territoriales à exercer les compétences transférées, la faible implication des populations dans les projets locaux, la faible création de richesses et d'emplois, l'influence des logiques partisans dans la gouvernance locale. Les travaux ont permis de poser un diagnostic approfondi du processus de décentralisation et de proposer un nouveau modèle de gouvernance locale plus adapté aux réalités du Burkina Faso.

Code général des collectivités territoriales : clarifier les compétences et renforcer la proximité

Les recommandations issues des États généraux ont conduit à l'adoption, le 30 décembre 2025, d'un nouveau Code général des collectivités territoriales. Ce texte introduit plusieurs innovations majeures : le renforcement de la collaboration entre collectivités territoriales et services déconcentrés de l'État et la révision des critères d'érection des communes. À cela s'ajoute la classification des communes en trois catégories : communes de moyen exercice, communes de plein exercice et communes à statut particulier, la mise sous délégation spéciale des communes de moyen exercice, l'établissement d'un contrat d'objectifs entre l'État et les exécutifs locaux. Le nouveau Code réduit également le nombre de conseillers municipaux et régionaux afin de rationaliser les dépenses publiques et d'améliorer l'efficacité des collectivités.

Par ailleurs, il redéfinit les compétences transférées aux collectivités territoriales en compétences exclusives, partagées et

consultatives. Au nombre de ces innovations figurent la création d'une commission permanente « sécurité et défense civile », la création d'une commission « agro-sylvo-pastorale, aménagement du territoire, environnement et gestion foncière », l'obligation de résidence pour les présidents des conseils de collectivités territoriales, l'implication des communautés locales dans les projets de développement. Ces réformes traduisent la volonté du Gouvernement de bâtir une gouvernance territoriale plus responsable, plus proche des citoyens et davantage adaptée aux enjeux sécuritaires et de développement.

Justice : moderniser les procédures et rapprocher l'institution des citoyens

Le système judiciaire burkinabè connaît une évolution importante. Le Gouvernement a engagé en 2025 d'importantes réformes visant à moderniser le système judiciaire et à le rapprocher davantage des citoyens. Ces réformes traduisent une volonté de construire une justice plus efficace, plus accessible et mieux adaptée aux réalités socioculturelles du Burkina Faso.

Ainsi, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a été réorganisé avec l'intégration de non-magistrats représentant diverses organisations professionnelles. La nouvelle loi portant organisation judiciaire, adoptée en juin 2025, introduit plusieurs innovations importantes : la création de chambres criminelles auprès des tribunaux de grande instance, l'extension des tribunaux du travail à l'ensemble des 27 tribunaux de grande instance du pays, la réinstallation de plusieurs tribunaux dans leurs ressorts d'origine. Grâce à ces mesures, la distance moyenne d'accès à un tribunal de grande instance est passée de plus de 66 kilomètres en 2022 à environ 59 kilomètres en 2025.

Un nouveau Code de procédure pénale privilégie la réparation plutôt que la sanction. Il introduit une approche innovante davantage axée sur la réparation et la réinsertion. Parmi les principales mesures figurent : la médiation pénale, la composition pénale, la convention judiciaire d'intérêt public pour les personnes morales.



Photo de famille à l'issue de la visite de courtoisie et d'échanges avec sa Majesté le Mogho Naaba Baongo.

Ces mécanismes visent à désengorger les juridictions, accélérer le traitement des dossiers et favoriser des solutions plus adaptées aux réalités économiques et sociales.

Le texte prévoit également des délais impératifs de jugement afin de réduire les lenteurs judiciaires et garantir une justice plus rapide. Le Travail d'intérêt général (TIG) apparaît comme une alternative à l'incarcération. Il a été institué comme alternative aux peines d'emprisonnement pour certaines infractions mineures.

Cette mesure offre l'opportunité de réduire la surpopulation carcérale, favoriser la réinsertion sociale, permettre aux condamnés de contribuer à des activités d'intérêt communautaire. La mise en œuvre de cette réforme a déjà permis le placement de 646 détenus en TIG, contribuant à une réduction de près de 8 % de la surpopulation carcérale.

Digitalisation judiciaire : accélérer les procédures et améliorer l'accès au droit

Dans le cadre de la modernisation de la justice, le Gouvernement poursuit la dématérialisation des procédures judiciaires. Plusieurs outils numériques ont été mis en service : l'e-casier judiciaire, le e-certificat de nationalité, le développement progressif des audiences par visioconférence. Ces innovations permettent de réduire les délais de traitement des dossiers, de rapprocher la justice des citoyens et d'améliorer l'efficacité du service public judiciaire. L'opération « Casiers vides » a permis d'accélérer le traitement des dossiers judiciaires. Cette initiative a constitué l'une des actions phares de la réforme judiciaire. En seulement 55 jours, plus de 8 000 dossiers correctionnels ont été jugés, soit davantage que la moyenne annuelle enregistrée auparavant.

Cette opération illustre la volonté du Gouvernement de lutter contre l'encombrement des juridictions et d'améliorer l'efficacité de la justice. Le port du Faso Danfani dans les tribunaux constitue un symbole de justice souveraine. La dotation des magistrats en tenues d'audience confectionnées en Faso Dan Fani par des couturiers burkinabè traduit une volonté forte d'affirmation culturelle et de souveraineté nationale. Au-delà du symbole, cette initiative participe à la valorisation du patrimoine textile national et à la promotion des valeurs endogènes dans les institutions publiques.

Faso Bu-Kaoré et chefferie coutumière : renforcer les mécanismes endogènes de régulation sociale

L'institution de Faso Bu-Kaoré dans le système judiciaire national s'inscrit dans une volonté gouvernementale de recourir officiellement aux mécanismes traditionnels de règlement des conflits. Dans le cadre de la refondation de la société burkinabè, le Gouvernement a adopté la loi dite « Faso Bu-Kaoré ». Cette réforme vise à intégrer les mécanismes traditionnels de règlement des conflits dans l'architecture institutionnelle nationale. Elle répond à plusieurs objectifs notamment ceux de promouvoir les valeurs traditionnelles, de renforcer la cohésion sociale, de faciliter le règlement pacifique des conflits, de rapprocher davantage la justice des populations.

Le texte prévoit notamment l'implantation du drapeau national dans les palais des chefs coutumiers et traditionnels. La chefferie coutumière bénéficie désormais d'un encadrement juridique. La loi encadre également les modalités de dévolution de la chefferie traditionnelle et interdit toute autoproclamation. Désormais, la chefferie coutumière bénéficie d'une reconnaissance juridique claire dans l'ordonnancement institutionnel du Burkina Faso. Cette reconnaissance consacre le rôle des autorités coutumières dans la prévention et la gestion

des conflits, la préservation des valeurs culturelles, la promotion de la paix sociale, le développement local. Cette réforme marque ainsi un tournant historique dans les relations entre l'État moderne et les institutions traditionnelles.

Rationalisation des dépenses publiques : bâtir un État plus efficace

La lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques se trouve désormais au cœur des priorités judiciaires et juridiques. Le Gouvernement a fait de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption un axe majeur de son action. Parmi les actions emblématiques figurent : le jugement du second volet de l'affaire dite « Amidou Tiégnan », le renforcement des missions du KORAG chargé du suivi de la vision stratégique nationale, la rationalisation des dépenses publiques.

Ces actions traduisent la volonté des autorités de promouvoir une gestion rigoureuse et transparente des ressources publiques. La fusion des fonds nationaux vise à réduire les charges et améliorer l'efficacité. En novembre 2025, le Conseil des ministres a adopté une réforme majeure consistant à fusionner 14 fonds nationaux en quatre grandes structures. Cette réforme vise à améliorer l'efficacité des mécanismes de financement public et à réduire les charges de fonctionnement.

Les nouvelles entités créées sont : le Fonds burkinabè de développement économique et social (FBDES) dénommé « Tôogo », le Fonds d'assistance sociale et de solidarité nationale (FASSN) dénommé « Seenimin », le Fonds de soutien au sport et à la presse privée (FASPP) dénommé « Wassa Bondo », le Fonds de soutien à l'éducation et à la recherche (FOSER) dénommé « Bângr Baoobo ». Cette restructuration vise à renforcer l'impact des financements publics tout en rationalisant les dépenses administratives.

Réorganisation des ministères et institutions : recentrer l'action publique

Le Gouvernement a également engagé une réforme des dénominations et des attributions ministérielles afin de mieux refléter les priorités nationales. Ainsi, plusieurs départements ministériels ont changé d'appellation : le ministère de la Défense devient le ministère de la Guerre et de la Défense patriotique, le ministère de la Fonction publique devient le ministère des Serviteurs du Peuple, le ministère de l'Urbanisme devient le ministère de la Construction de la Patrie, le ministère de l'Action humanitaire devient le ministère de la Famille et de la Solidarité. Par ailleurs, certaines attributions ministérielles ont été fusionnées. Un nouvel organe est appelé à regrouper le Conseil supérieur de la communication (CSC) et la Commission de l'informatique et des libertés (CIL). La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a été supprimée. Ces réformes institutionnelles visent à rendre l'administration plus cohérente, plus efficace et moins coûteuse afin de réaliser des économies substantielles pour l'État.

Les mesures de rationalisation engagées ont permis de réaliser des économies importantes : 478 millions de francs CFA économisés sur les dépenses d'eau, d'électricité et de télécommunications ; 621 millions de francs CFA économisés sur les baux administratifs. Ces résultats traduisent la volonté du Gouvernement de réduire le train de vie de l'État et de réorienter les ressources publiques vers des secteurs prioritaires.

La modernisation de l'administration publique est orientée vers des services plus performants et accessibles. Il s'agit de forger une administration orientée vers la performance. Les réformes engagées par le Gouvernement visent à bâtir une administration plus moderne, plus performante et plus proche des citoyens. Cette dynamique de modernisation repose notamment sur la simplification des procédures administratives, la dématérialisation des services publics, la réduction des coûts administratifs, le renforcement de la transparence. L'objectif poursuivi est de restaurer la confiance entre l'administration publique et les citoyens.



Enseignement supérieur : moderniser la gouvernance universitaire

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, plusieurs réformes importantes ont été engagées afin de normaliser les années académiques et améliorer l'offre éducative. Parmi les principales avancées figurent : la normalisation de plus de 92 % des années académiques, la construction de 40 amphithéâtres modernes, la réhabilitation de la Bibliothèque universitaire centrale de l'Université Joseph Ki-Zerbo, l'achèvement de deux espaces numériques ouverts à Ouagadougou, la dématérialisation des procédures d'orientation et d'inscription des nouveaux bacheliers, l'adoption de la carte universitaire, la réforme du cahier des charges des établissements privés d'enseignement supérieur. Ces actions traduisent la volonté des autorités de renforcer durablement la qualité du système universitaire burkinabè. L'année 2025 restera comme une étape majeure dans le processus de refondation institutionnelle

du Burkina Faso. À travers les réformes administratives, judiciaires et institutionnelles engagées, le Gouvernement a affiché sa volonté de construire un État plus efficace, plus sobre, plus souverain et davantage enraciné dans les réalités nationales.

Réforme de la décentralisation, nouveau découpage territorial, modernisation de la justice, institution du Travail d'intérêt général, promotion des mécanismes traditionnels de règlement des conflits, reconnaissance juridique de la chefferie coutumière, rationalisation des structures publiques et modernisation de l'administration : autant d'initiatives qui traduisent une dynamique de transformation profonde de l'État. Dans cette marche vers la souveraineté assumée et la prospérité partagée, les autorités burkinabè entendent poursuivre les réformes afin de consolider les acquis et bâtir une administration plus performante au service des populations.



FBDES *Tōogo*

**UN INSTRUMENT DU GOUVERNEMENT AU SERVICE DE
L'INDUSTRIALISATION ET DE L'ENTREPRENEURIAT
PRODUCTIF ET INCLUSIF**



Le Fonds burkinabè de développement économique et social (FBDES) « Tōogo » est un établissement public créé par décret le 17 décembre 2025. Il constitue un instrument de l'État destiné à soutenir l'industrialisation ainsi que l'entrepreneuriat productif et inclusif au Burkina Faso.

Le FBDES « Tōogo » résulte de la fusion de sept structures publiques de financement, afin de regrouper et de renforcer les dispositifs d'accompagnement financier de l'État. Ces structures sont notamment l'AFP-PME, le FAARF, le FDCT, le FDK, le FKW et le FONA-DR, en plus de l'ancien FBDES.

En d'autre terme : le FBDES « Tōogo » vise à centraliser et renforcer les mécanismes publics de financement pour favoriser le développement économique, l'entrepreneuriat et l'industrialisation au Burkina Faso.

Le FBDES « Tōogo » vise à unifier et renforcer le financement public de l'économie burkinabè afin de soutenir une économie souveraine, productive, inclusive et résiliente.

Sa mission principale est de financer et accompagner l'entrepreneuriat, en privilégiant les secteurs stratégiques tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'industrie, l'artisanat, la culture et le tourisme, tout en facilitant l'accès au financement des publics vulnérables. Pour cela, il s'appuie sur quatre (04) guichets :

Synergie

QUATRE GUICHETS POUR SOUTENIR VOS INITIATIVES

GUICHET : FEMMES & JEUNES



le Guichet Autonomisation économique des femmes et des jeunes, communément appelé « Guichet Femmes et Jeunes ». Il s'adresse aux femmes et aux jeunes âgés d'au moins 18 ans, porteurs de projets présentant un potentiel de rentabilité.

GUICHET : AGRICOLE



Le Guichet Agro-syl-vo-pastoral, ou « Guichet Agricole », cible quant à lui les acteurs des chaînes de valeur agricoles, forestières, pastorales et halieutiques. Agriculture, foresterie, élevage et pêche constituent ainsi son principal champ d'intervention.

GUICHET : CULTURE, ART & TOURISME



Dans les secteurs créatifs et touristiques, le Guichet Culture, Art et Tourisme (GCAT) entend accompagner les promoteurs qui évoluent dans ces domaines.

GUICHET : INVESTISSEMENT



le Guichet Investissement (Guichet Invest) cible principalement les entreprises industrielles, qu'elles soient en phase de création ou déjà en activité. Il intervient notamment pour le financement des outils de production et du fonds de roulement initial. Particularité : ce guichet est exclusivement réservé aux personnes morales.

Le FBDES « Tōogo » travaille également avec des partenaires comme la BAD, la BOAD et la Banque mondiale pour renforcer les financements, soutenir les jeunes, les MPME et les entreprises stratégiques..



En bref : le FBDES « Tōogo » est un outil majeur de l'État pour financer l'entrepreneuriat, l'industrialisation, la création d'emplois et le développement économique du Burkina Faso.



SCRPF/FBDES « Tōogo »

COMMUNICATION, CULTURE, TOURISME ET SPORT : identité, cohésion et rayonnement au service de la Nation



Le sacre de l'Étalon d'or de Yennenga consacre le dynamisme du cinéma burkinabè et confirme la place de Ouagadougou comme capitale africaine du 7e art.

En 2025, la communication, la culture, le tourisme et le sport ont contribué au renforcement de la cohésion nationale et à la visibilité du Burkina Faso. Dans un contexte marqué par les défis sécuritaires et les mutations de l'environnement informationnel, le Gouvernement a misé sur une communication plus stratégique, la valorisation du patrimoine culturel, la promotion du tourisme interne et le développement du sport comme levier de mobilisation collective. Ces secteurs apparaissent ainsi comme des instruments de résilience, d'identité, de rayonnement et de développement.

Communication publique : informer, expliquer et renforcer la confiance

Dans un contexte sécuritaire exigeant, la communication s'est imposée comme un levier stratégique de premier plan. Elle ne se limite pas à la diffusion d'informations ; elle constitue aussi un levier de résilience informationnelle face aux campagnes de désinformation, aux fausses informations et aux tentatives de manipulation orchestrées par les acteurs hostiles à la stabilité nationale. Le Gouvernement a très tôt compris qu'une bataille décisive se menait également sur le terrain de l'information, de l'image et de l'opinion publique.

Au-delà de la riposte médiatique, la communication contribue à renforcer l'unité nationale, à maintenir la confiance des populations dans les institutions et à mettre en lumière les sacrifices consentis par les Forces combattantes. Elle participe aussi à la préservation de l'image du Burkina Faso sur la scène internationale, en montrant au monde un peuple debout, digne et résolument engagé dans la défense de sa souveraineté.

Sous le pilotage du Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, le Gouvernement a intensifié sa stratégie de communication afin de rendre plus visibles les actions des Forces combattantes et plus compréhensibles les initiatives engagées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Cette dynamique s'est traduite par la réalisation de plus de 7 000 productions audiovisuelles, écrites et numériques consacrées à la guerre contre le terrorisme, à la lutte contre la désinformation et à la valorisation des actions gouvernementales. À cela se sont ajoutées plusieurs sorties de terrain de journalistes dans les localités reconquises, permettant de montrer les réalités vécues par les populations ainsi que les progrès enregistrés dans la reconquête du territoire national.

Entretiens médiatiques : rapprocher l'État des citoyens

L'année 2025 a également été marquée par de grands entretiens médiatiques du Président du Faso et du Premier ministre, visant à éclairer l'opinion publique sur les grandes orientations politiques, économiques et sécuritaires du pays.



La culture, portée par ses acteurs et ambassadeurs, demeure un levier de cohésion sociale, de transmission des valeurs et de rayonnement du Burkina Faso.

Ces prises de parole ont permis de renforcer le dialogue entre les gouvernants et les citoyens dans un contexte national exigeant davantage de pédagogie, de proximité et de transparence. L'une des interviews les plus emblématiques demeure celle accordée par le Premier ministre en novembre 2025 sur les antennes de la RTB3. Pendant une heure et trente minutes, Son Excellence Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo a répondu aux questions des journalistes en mooré. Ce choix, loin d'être anodin, constitue un symbole fort sur les plans politique, culturel et identitaire.

À travers cette démarche, le Chef du Gouvernement a rappelé l'importance des langues nationales dans la construction de l'identité d'un peuple et dans le renforcement de la cohésion sociale. Il a surtout voulu rendre les informations liées aux actions gouvernementales plus accessibles aux populations, notamment à celles vivant loin des grands centres urbains. Au cours de cet entretien, il s'est exprimé sans détour sur la lutte contre le terrorisme, les grands chantiers gouvernementaux et les enjeux liés à la souveraineté nationale. Il a également invité les populations à faire bloc autour des Forces combattantes et à faire preuve de patriotisme afin d'accompagner la vision portée par le Président du Faso, le Capitaine Ibrahim Traoré. Le Premier ministre s'est aussi réjoui des avancées enregistrées dans le renforcement de la fraternité entre les pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES). Dans un contexte géopolitique marqué par de profondes mutations, le Burkina, le Mali et le Niger ont consolidé leur coopération politique, sécuritaire et diplomatique autour d'une même aspiration : construire un espace sahélien souverain, débarrassé de toute forme de domination extérieure.

Une gouvernance de proximité est promue à travers les visites de terrain. Dans cette dynamique, le Gouvernement a mis l'accent sur la proximité avec les populations. Tout au long de l'année 2025, le Premier ministre, le Président du Faso et plusieurs membres du Gouvernement ont multiplié les visites de terrain, aussi bien dans les zones à défis sécuritaires que sur les grands chantiers de développement. Cette présence

constante auprès des populations traduit une volonté de gouverner au contact des réalités du terrain, dans une logique de redevabilité, d'écoute citoyenne et d'efficacité de l'action publique. Qu'il s'agisse d'infrastructures routières, sanitaires, éducatives, énergétiques ou sportives, les autorités ont voulu suivre personnellement l'évolution des travaux afin de s'assurer de leur exécution diligente au bénéfice des populations.

Culture : affirmer l'identité et renforcer la cohésion nationale

La culture constitue la racine d'un peuple, l'expression vivante de son histoire et le socle de son identité. Elle forge la mémoire collective, nourrit le sentiment d'appartenance et transmet les valeurs qui fondent une Nation. Conscient de cet enjeu, le Gouvernement burkinabè a fait de la culture une priorité stratégique dans sa politique de développement. En 2025, les autorités ont une nouvelle fois démontré leur attachement indéfectible à ce secteur à travers l'organisation réussie de plusieurs événements culturels d'envergure, confirmant que le Burkina Faso demeure une terre de création, de résilience et de rayonnement culturel.

À une époque où certains tentaient de présenter le Burkina Faso comme une terre infréquentable, les faits sont venus démontrer le contraire. *Le pays des Hommes intègres* a continué d'accueillir de nombreux artistes, professionnels de la culture, journalistes et festivaliers venus des quatre coins du monde. Cette capacité à maintenir une vie culturelle dynamique dans un contexte de lutte contre le terrorisme traduit non seulement la résilience du peuple burkinabè, mais aussi la volonté politique affirmée des autorités de faire de la culture un instrument de résistance, de cohésion sociale et de souveraineté nationale.

FESPACO 2025 confirme le statut de capitale africaine du cinéma longtemps dévolu à Ouagadougou. L'un des événements phares de l'année 2025 a incontestablement été la 29^e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO).



À travers l'inauguration de sites culturels et mémoriels, le Gouvernement poursuit la valorisation des repères historiques et identitaires de la Nation.

Véritable vitrine du cinéma africain, ce grand rendez-vous culturel a connu une mobilisation exceptionnelle qui témoigne du prestige intact de l'événement. Plus de 13 500 festivaliers accrédités ont pris part à cette édition, parmi lesquels plus de 3 500 professionnels du cinéma et de l'audiovisuel ainsi qu'environ 2 000 journalistes nationaux et internationaux. Ouagadougou a vibré au rythme des projections, des rencontres professionnelles, des débats et des activités culturelles, confirmant encore une fois son statut de capitale africaine du cinéma. Cette affluence remarquable constitue à elle seule un message fort adressé à ceux qui doutaient encore de la capacité du Burkina Faso à organiser de grands rendez-vous internationaux. Malgré les défis sécuritaires, le pays a démontré son savoir-faire organisationnel, sa capacité d'accueil et sa capacité à fédérer les peuples autour de la culture. Cette édition du FESPACO restera surtout gravée dans les mémoires grâce au sacre historique du réalisateur burkinabè Dani Kouyaté, qui a remporté l'Étalon d'or de Yennenga avec son film *Katanga, la danse des scorpions*, permettant ainsi au Burkina Faso de

renouer avec la distinction suprême après 28 années d'attente.

À travers la FILO, le livre est désormais au service des consciences et de la souveraineté. Autre temps fort de l'année culturelle 2025 : la 18^e édition de la Foire internationale du livre de Ouagadougou (FILO). Placée sous le très haut patronage du Président du Faso, Ibrahim Traoré, cette biennale s'est tenue autour du thème : « *Livre, identités culturelles et souveraineté nationale* ».

Représenté à la cérémonie d'ouverture par le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, le Chef de l'État a réaffirmé le rôle fondamental du livre dans la construction de la Nation. Le Premier ministre a notamment encouragé la jeunesse à renouer avec la lecture, rappelant que le livre demeure un puissant outil de transmission des valeurs, de formation des consciences et de consolidation des identités culturelles.

L'ABCA et le soutien au cinéma visent à bâtir une industrie culturelle forte. C'est dans cette dynamique que l'Agence burkinabè du cinéma et de l'audiovisuel (ABCA) a été opérationnalisée.

Cette structure stratégique a pour mission de mieux organiser, valoriser et préserver le patrimoine cinématographique et audiovisuel national. À travers l'ABCA, le Gouvernement affiche clairement sa volonté de professionnaliser davantage le secteur et de créer les conditions favorables à l'émergence d'une industrie cinématographique forte, compétitive et capable de rayonner au-delà des frontières nationales. Dans cette même logique d'accompagnement des acteurs culturels, le Gouvernement a accordé sur fonds propres un appui d'un milliard de francs CFA aux professionnels du cinéma à travers Faso Films Fonds (FFF) en 2025. Cet investissement important constitue un appui significatif pour un secteur confronté à de nombreux défis liés au financement, à la production et à la diffusion des œuvres.

Le Faso Danfani et le Koko Dunda sont devenus l'expression d'un patriotisme économique et culturel. Lors des Conseils des ministres, des cérémonies officielles et des différentes manifestations publiques, les membres du Gouvernement arborent fièrement des tenues confectionnées en Faso Dan Fani, en Koko Dunda et dans d'autres tissus fabriqués au Burkina Faso, entièrement réalisés à partir du fil burkinabè. Ce choix vestimentaire constitue un acte fort de patriotisme économique et culturel. En valorisant le fil produit localement, les autorités encouragent toute une chaîne de production nationale, allant des producteurs de coton aux artisans, stylistes et couturiers burkinabè. Le Faso Danfani et le Koko Dunda incarnent aujourd'hui la dignité, la résilience et la fierté d'un peuple debout, attaché à son identité culturelle et à ses valeurs endogènes.

Tourisme : valoriser les territoires et soutenir la résilience économique

Le Burkina Faso continue d'affirmer sa résilience et son attractivité sur le plan touristique malgré de nombreux défis. L'année 2025 en est une parfaite illustration. Contrairement aux discours alarmistes et aux campagnes de désinformation visant à présenter le pays comme une destination infréquentable, le Burkina Faso démontre à travers les faits qu'il demeure une terre d'accueil, de culture, d'histoire et de découverte.

Les arrivées dans les établissements touristiques d'hébergement ont connu une hausse de 1,3 % par rapport à 2024. Plus significatif encore, les touristes nationaux représentent 78 % des fréquentations, preuve d'un regain de confiance des Burkinabè envers leur pays et d'un véritable éveil du patriotisme touristique. La fréquentation des sites touristiques a, quant à elle, enregistré une progression spectaculaire de 177 % en 2025, traduisant l'intérêt croissant des populations pour les espaces culturels et historiques ainsi que les efforts consentis par les autorités pour valoriser le patrimoine national.

Le Mausolée Thomas Sankara se dresse comme un haut lieu de mémoire et de souveraineté. L'un des événements majeurs ayant marqué cette dynamique est sans conteste l'inauguration du Mausolée du Capitaine Thomas Sankara. Haut lieu de mémoire, ce site est devenu en quelques mois un symbole fort de souveraineté, de dignité et de patriotisme. L'institution du cérémonial d'hommage militaire dénommé « *Sankara vit toujours* », organisé chaque premier jeudi du mois, participe également à cette dynamique mémorielle et patriotique tout en renforçant l'attractivité touristique de la capitale.

Le SITHO 2025 et la création de Faso Tourisme ont permis de structurer et promouvoir la destination Burkina Faso. L'année 2025 a également été marquée par le succès de la 15^e édition du Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou (SITHO). Placée sous le thème : « *Tourisme et intégration des peuples du Sahel* », cette édition a rassemblé des professionnels du tourisme, des investisseurs, des artisans et des délégations venues de plusieurs pays. Le SITHO a une nouvelle fois démontré que Ouagadougou demeure une capitale culturelle dynamique et un carrefour d'échanges au sein de l'espace sahélien. Dans cette volonté de modernisation et de professionnalisation du secteur, le Gouvernement a également procédé à la création de Faso Tourisme. Cette structure ambitionne de mieux promouvoir la destination Burkina Faso, de valoriser les potentialités touristiques nationales et d'accompagner les acteurs du secteur dans une dynamique de compétitivité et de rayonnement international.

En 2025, le tourisme a généré près de 100 milliards de francs CFA de recettes, confirmant sa contribution croissante à l'économie nationale et son rôle stratégique dans la création d'emplois et la dynamisation des collectivités locales.

Sport : renforcer la cohésion sociale et le rayonnement international

En 2025, le sport burkinabè a connu un nouvel élan sous l'impulsion des plus hautes autorités du pays. Convaincu que le sport constitue un puissant levier de cohésion sociale, de rayonnement international et de développement économique, le Gouvernement a multiplié les initiatives et les investissements afin de redonner au Burkina Faso sa place dans le concert des grandes nations sportives africaines.

Le Tour du Faso s'impose comme une vitrine sportive et touristique du Burkina Faso. L'un des événements majeurs de l'année reste sans conteste la tenue de la 36^e édition du Tour

du Faso, du 24 octobre au 2 novembre 2025. Cette compétition internationale de cyclisme a mobilisé des milliers de passionnés à travers plusieurs régions du pays. L'édition 2025 a été marquée par le sacre du Burkinabè Paul Daumont, offrant au peuple une immense fierté nationale. La présence effective du Président du Faso à cet événement a témoigné de l'intérêt particulier accordé par les autorités au développement du sport national et à l'accompagnement des athlètes burkinabè. Au-delà de l'aspect compétitif, le Tour du Faso a également permis de mettre en valeur les potentialités touristiques, culturelles et économiques du pays tout en démontrant la capacité du Burkina Faso à organiser de grands événements internationaux dans de bonnes conditions.

La réhabilitation du Stade du 4-Août et la construction de nouvelles infrastructures modernes témoignent d'une volonté de redonner au sport-roi ses lettres de noblesse.



L'année 2025 a particulièrement été marquée par la réouverture officielle du Stade du 4-Août, joyau emblématique du sport burkinabè. Cette réhabilitation constitue l'un des investissements sportifs les plus importants réalisés ces dernières années par l'État burkinabè.

Grâce à une forte volonté politique et à des moyens financiers conséquents injectés par le Gouvernement, les travaux ont connu une accélération décisive ayant permis l'homologation du stade par la Confédération africaine de football (CAF). Après quatre années d'exil sportif, les Étalons peuvent désormais renouer avec leur public dans une infrastructure moderne répondant aux normes internationales. Dans la même dynamique, le Gouvernement a lancé la construction de nouvelles infrastructures sportives modernes à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso afin de renforcer durablement les capacités d'accueil des grandes compétitions sportives et de promouvoir le sport à la base.

Les performances sportives sont porteuses de fierté nationale. Sur le plan du football national, l'année 2025 a également été marquée par la remarquable performance de Rahimo FC qui a réalisé un doublé historique en remportant à la fois le championnat national et la 38e édition de la Coupe du Faso. Le Gouvernement a aussi accordé une attention particulière à l'encadrement et à la promotion de la jeunesse sportive. Cette politique volontariste a permis au Burkina Faso de briller sur la scène internationale avec un total remarquable de 481 médailles remportées lors de 108 compétitions internationales en 2025. Ces résultats traduisent non seulement le talent des sportifs burkinabè, mais également la pertinence des réformes et des investissements engagés par le Gouvernement dans le secteur du sport. Ils illustrent surtout la détermination des autorités à faire du sport un facteur d'unité nationale, d'épanouissement de la jeunesse et de rayonnement international du Burkina Faso.



Directeur de publication

Mamadou DEMBÉLÉ

Directeur de cabinet du Premier ministre

Coordination

Pogdnaba Christian ZONGO

Directeur de la communication et des relations
presse de la Primature

Comité de rédaction

Sidibé Emmaüs Jolivet PAGBELEGUEM

Jean Marie TOË

Habibata WARA

Nadège YÉ/OUÉDRAOGO

Elvire Samirah BATIONO

Aziz NABALLOUM

Mouor Aimé KAMBIRÉ

Patrick Kader KARANTAO

Oumar OUÉDRAOGO

Relecture et réécriture

Sidibé Emmaüs Jolivet PAGBELEGUEM

Nestor BAKI

Jean Baptiste DIPAMA

Boureïma SAWADOGO

Sidbewendin Ermand BINGBOURÉ

Crédits photo

Jean Wilfried KABORÉ

Archives de la Présidence du Faso

Réalisation et production

ACE-Développement / Synergie

01 BP 3613 Ouagadougou 01

Tél. : (+226) 60 08 30 31

Courriel : courrier@synergie.bf



Primature du Burkina Faso

Tel : (226) 25 41 40 20

03 BP 7027 Ouagadougou 03 • Burkina Faso

www.primature.gov.bf • <http://www.facebook.com/Primature.Faso>